Neuchâtel — Nº 267 (20 pages) Un numéro 25 centimes Mercredi 14 novembre 1962

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	40.—	20.25	10.25	3.70
ÉTRANGER:	68.—	35.—	18.—	6.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

224me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm, min, 25 mm - Petites annonces locales 20 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c. Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S.A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

APRÈS LE DOULOUREUX PROCÈS DES VAN DE PUT

Les limites de la justice humaine

RAREMENT un procès aura ému le public et défrayé la chronique autant que celui de Liège, dont le verdict a été rendu samedi passé.

C'est que le drame de Mme van de Put dépasse largement son cas de conscience personnel : il est celui de toute la société, et d'abord celui de chaque père et de chaque mère que le destin a placé ou placera peut-être un jour dans des circonstances analogues, car — et la médecine ne s'en cache pas — la thalidomide ou tout autre produit pharmaceutique ne sont pas les seules causes possibles de malformations de bébés, de telle sorte que la science — mise en accusation dans le cas particulier — ne saurait être rendue responsable de la totalité des malformations et ne saurait toutes les prévenir.

Cette mise au point ne nous fait pas oublier cependant qu'il existe actuellement des milliers de bébés mutilés — comme le fut la petite Corinne van de Put — par les effets de la thalidomide. Cette atroce certitude ne peut que nous amener à songer au désarroi dans lequel auront été plongés certains des parents de ces bébés-monstres en face de l'acquittement pur et simple des inculpés de Liège, et en face des manifestations indécentes de la foule.

Comment ne pas imaginer que les moins forts de ces parents, les plus indécis, les plus tentés, ne seront pas amenés, par la décision d'un jury tourmenté, à renouveler le geste de Mme van de Put ? Quoi qu'on en puisse dire, la brèche est ouverte, et le précédent est créé.

×××

Si cette affaire a bouleversé l'opinion, c'est que le jury n'avait pas à apprécier seulement sur la gravité d'un acte criminel, mais bien un problème moral. Le cœur, la raison, l'acceptation ou non d'une loi divine, le respect de la vie humaine, tout cela — qui engage l'être entier — devait en principe être scrupuleusement pesé par les douze jurés avant qu'ils ne donnent une réponse à la question de culpabilité qui leur était posée.

Le drame était que cette réponse ne pouvait être qu'un « oui » ou un « non » — et là éclate une fois de plus l'impuissance de la justice humaine qui, dans une situation humaine qui, dans une situation-limite qui lui échappe par ses dimensions intérieures, se trouve acculée à un choix sans nuance.

Le « non », qui a prévalu, entraînait, comme on sait, l'acquittement.

Le « oui », selon la justice belge, aurait valu aux inculpés une peine minimum de trois ans de prison, compte tenu des circonstances atténuantes. Le poids de cette peine a sans doute été déterminant dans la décision des jurés, car Mme van de Put, outre le choc reçu par la naissance d'un bébé malformé, avait purgé plus de cinq mois de prison préventive.

Rappelons cependant au passage qu'en Belgique le roi possède le droit de grâce, et que l'avocat général avait déclaré au cours du procès qu'il s'engageait à souscrire à un pareil recours si plus rien ne justifiait la détention des accusés.

Françoise FROCHAUX.

(Lire la suite en 19me page)

Le Conseil des médecins liégeois ne jugera pas le Dr Casters avant l'année prochaine

LIÈGE, (ATS-AFP). — Le conseil de l'ordre des médecins de Liège n'est pas pressé de juger l'un des cinq accusés du procès du Softenon, le Dr Jacques Casters.

Le bureau du conseil s'est réuni lundi soir, mais il n'a pas évoqué le cas du Dr Casters, ni celui des autres médecins mêlés d'une manière ou d'une autre au procès et auxquels des fautes professionnelles pourraient être éventuellement reprochées.

De toute manière, ce ne sera que l'année prochaine que le Dr Casters risque de comparaître devant le conseil de l'ordre des médecins de Liège, pour avoir établi l'ordonnance qui a permis d'empoisonner la petite Corinne van de Put.

Quatre autres accusés ?

Outre le Dr Casters, que le conseil de l'ordre peut accuser d'avoir violé le serment d'Hippocrate « Je jure de considérer la vie comme sacrée dès sa conception », quatre autres médecins pourraient être amenés à expliquer leur attitude.

● Le Dr Herpin, appelé par la famille van de Put après la mort de la petite Corinne. Il a en effet déclaré au procès qu'il aurait délivré un certificat de mort naturelle s'il avait été le seul au courant de l'affaire.

● Le Dr Weerts, qui a accouché Mme van de Put et auquel la défense reproche d'avoir dit à la famille « faites-le vous-même » lorsqu'elle lui a demandé d'abréger la vie de l'enfant malformé. Le Dr Weerts se trouve aussi à l'origine du coup de téléphone qui a alerté le parquet après le départ de Mme van de Put de la clinique.

● Le Dr Gottschalk, collègue du Dr Weerts, pour violation du secret professionnel. Il est l'auteur du coup de téléphone dénonciateur.

● Le Dr Warin, médecin-légiste, critiqué par la défense au cours du procès pour avoir pratiqué une autopsie trop sommaire.

Il est vraisemblable que le cas des quatre médecins ne pourra être examiné avant la fin du mois par le conseil de l'ordre. Celui-ci paraît d'ailleurs soucieux de laisser s'apaiser les passions provoquées par le procès.

La vie quotidienne a repris pour les accusés

Pour les cinq accusés du procès de Liège, la vie quotidienne a repris son cours normal. Trois d'entre eux se sont accordé cependant quelques jours de repos.

(Lire la suite en 19me page)

A plus de quatre millions de kilomètres de la terre

« Mars I » donne normalement ses informations

MOSCOU (UPI). — « Mars-I », l'engin interplanétaire soviétique lancé le 1er novembre avec mission de photographier la planète Mars et si possible de revenir sur terre, se porte bien, annonce l'agence Tass.

L'engin devrait se trouver aujourd'hui à midi (heure de Moscou, donc 9 heures (G.M.T.) à 4,386,000 kilomètres de notre planète. Il est donc encore loin de son objectif, distant de quelque 48 millions de kilomètres, trajet que « Mars-I » devrait parcourir en environ sept mois, d'après les calculs des savants soviétiques.

Tass ajoute que les communications radio avec l'engin sont toujours « satisfaisantes ». Aujourd'hui « Mars-I » doit traverser la constellation du Lynx.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :
PLAISIR DE LIRE
Page 12 :
● Des précisions sur les sanctions prises récemment contre les dirigeants bulgares.

Le rédacteur en chef du « Spiegel » libéré

M. Strauss devra-t-il démissionner ?

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRES DÉPÊCHES)

On sait que le parti socialiste allemand va demander la démission de M. Strauss, ministre de la défense. On a vu des étudiants (notre photo) porter des pancartes demandant au public de signer les pétitions exigeant la démission du ministre. (Keystone).

En demandant aux militants S.F.I.O. de voter s'il le faut pour les communistes

M. Guy Mollet a commis une lourde erreur

L'U.N.R., qui exploite à son profit la crainte du communisme, n'en sortira pas moins fort diminuée des prochaines élections

La coalition des partis antigaullistes est-elle démantelée ?

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Les directives données par M. Guy Mollet aux militants S.F.I.O. de « tout faire pour barrer la route à l'U.N.R., fût-ce au prix d'un désistement en faveur des candidats communistes » ont suscité pas mal d'émotion au sein du cartel des « non ».

Chez les M.R.P. et les indépendants, même de tendance antigaulliste, cette initiative du leader S.F.I.O., pourtant limitée à un dizaine de circonscriptions, est jugée inopportune. Certains vont même jusqu'à lui attribuer le sens d'une violation du pacte signé lors du référendum constitutionnel. A la réalité, M. Guy Mollet paraît bien, en la circonstance, s'être laissé emporter par sa fougue antirégime et, dans une direction contraire, d'avoir sous-estimé le réflexe anticommuniste qui n'a jamais cessé d'être très vivace au sein des autres membres du cartel des « non ».

Peut-on dès lors et sur la base de cet incident déduire que la coalition anti-U.N.R. est d'ores et déjà démantelée? On serait tenté de le croire, car si forte que soit l'hostilité soulevée à droite et au centre par la politique du chef de l'Etat, plus grande encore est la crainte qu'on éprouve dans ces mêmes secteurs d'opinion, d'une résurrection du front populaire.

En cette matière, Guy Mollet a fait un pas de clerc, et l'U.N.R. en a tout aussitôt profité. Elle qui n'avait à sa disposition aucun argument sérieux à opposer aux adversaires de la « dictature gaulliste », voilà qu'elle dispose désormais d'un élément de propagande d'une portée considérable.

M.-G. G.

(Lire la suite en 19me page)

Questions spatiales à la conférence de l'OTAN

Un système de surveillance par satellites des mers et des océans a été proposé aux délégués de l'Alliance atlantique

PARIS (ATS-AFP). — Un système de surveillance par satellites des mers et des océans a été proposé hier matin à la conférence des parlementaires de l'OTAN, par M. Michael Witunski, professeur à l'Université américaine de Saint-Louis.

Un tel système, a déclaré M. Witunski, qui fut conseiller au département américain de la défense, « serait d'un grand intérêt pour les opérations maritimes des pays membres de l'OTAN. Bien organisé, il pourrait également jouer un rôle de premier plan en tant que service de recherche et de sauvetage en mer ».

Selon M. Witunski, le système de surveillance des mers et océans par satellite « améliorerait de façon sensible le trafic maritime commercial en donnant la possibilité aux navires en mer d'envoyer des messages via satellites aux sièges de leurs compagnies ».

M. Witunski n'a pas indiqué quel type de satellite devrait être utilisé pour l'établissement d'un tel système. On peut cependant envisager l'utilisation de satellites, genre satellites météo qui photographieraient la surface de la mer et des océans et d'autres qui serviraient aux communications.

(Lire la suite en 19me page)

LIRE EN DERNIÈRES DÉPÊCHES :

Mardi après-midi

Le chancelier Adenauer est parti pour Washington

Cette fusée ira sur la lune

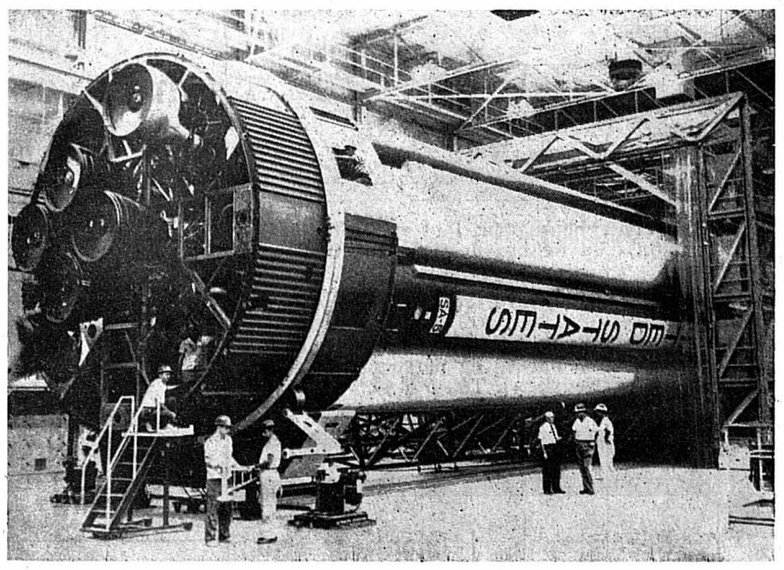

L'affaire de Cuba n'a pas empêché les Etats-Unis de poursuivre leur programme spatial. A Cap Canaveral, les techniciens construisent la fusée « Saturne » qui enverra dans quatre ou cinq ans un cosmonaute sur la lune. Notre photo montre la fusée sur son socle de travail alors que des ouvriers continuent son montage. (Keystone).

Le C.I.C.R. va-t-il oui ou non assurer le contrôle des bateaux à Cuba ?

Prochains entretiens décisifs entre M. Thant et la Croix-Rouge

L'Union soviétique soutient entièrement Fidel Castro

La Croix-Rouge internationale enverra-t-elle des inspecteurs spéciaux pour inspecter les bateaux arrivant à Cuba pour s'assurer qu'ils n'amènent pas d'armes offensives ?

Un porte-parole du comité international de la Croix-Rouge a fait une mise au point. Il a déclaré notamment qu'il était encore trop tôt pour dire si oui ou non la Croix-Rouge accepterait d'assumer les opérations de contrôle, précisant qu'auparavant il fallait que la Croix-Rouge ait de nouveaux entretiens avec le secrétaire général intérimaire de l'ONU, M. Thant. Il semble que la Croix-Rouge désire que ses inspecteurs soient placés sous la supervision des Nations unies et non de la Croix-Rouge.

Le porte-parole a démenti les rumeurs selon lesquelles la Croix-Rouge avait refusé de participer aux opérations de contrôle mais a expliqué que tout dépendait des entretiens que la Croix-Rouge allait avoir dans les prochains jours avec M. Thant.

(Lire la suite en 19me page)

Il est né il y a 140 ans

PASTEUR

magicien de la science

Pasteur est le plus populaire des grands savants de France. Les services qu'il a rendus ne cesseront jamais d'être présents à la mémoire des hommes, car ils sont particulièrement accessibles à l'intelligence de tous. Tout le monde est touché par des découvertes qui ont pour effet de nous soustraire à la fatalité de la maladie, à augmenter la durée et le nombre des vivants.

A vrai dire, cette grande gloire, qui égala, puis dépassa celle de Victor Hugo, est postérieure à la période du second Empire ; mais, dès lors, Pasteur connut la célébrité. Ses études sur la maladie des vers à soie notamment témoignèrent hautement du concours que les savants pouvaient apporter à l'enrichissement de la nation.

Dès ses premières découvertes, Pasteur rendit à la pensée française l'éminent service de faire triompher devant l'opinion les méthodes et l'esprit de la science moderne. Rien de plus ordonné, de plus lumineux que sa carrière scientifique : les phases successives s'enchaînent logiquement, comme si un grand plan avait été tracé d'avance et réalisé peu à peu, comme si des étapes régulières et prévues avaient acheminé Pasteur vers un horizon toujours agrandi.

Berthelot — et qui pouvait mieux résumer cette vie de savant, et l'apprécier ? — a dit de lui :

« Parti d'études étroites et spéciales, Pasteur s'est élevé à des vues de plus en plus générales, pour arriver à embrasser les problèmes pratiques les plus vastes qui puissent intéresser la race humaine. L'étude des corps cristallins le conduisit à la découverte de la dissymétrie moléculaire ; l'existence de celle-ci dans les produits fabriqués par les êtres vivants le mena à l'étude des fermentations, et cette dernière tout d'abord à l'éternel problème de la génération spontanée, c'est-à-dire de l'origine de la vie ; les méthodes rigoureuses et nouvelles qu'il institua pour traiter ce problème furent aussitôt transportées par lui dans l'étude des maladies des vins et de la bière et des décompositions organiques. C'est ainsi que, le champ de ses recherches s'élargissant avec sa pensée, Pasteur passa des fermentations aux maladies, d'abord aux maladies des animaux, puis à celles de l'homme, et fut conduit à faire jouer aux êtres microscopiques un rôle qui a révolutionné à la fois la chirurgie, la science et la médecine. »

I. L.

(Lire la suite en 19me page)

LA FRANCHE-COMTÉ ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dans maintes circonscriptions le sortant U.N.R. ne peut jurer de rien

Le maire de Besançon, l'ancien ministre Minjoz, sera un adversaire redoutable pour le député Weinmann

De notre correspondant du Doubs :

Compte tenu du pourcentage de « oui » enregistrés en Franche-Comté, lors du dernier référendum, la logique voudrait que, dans la plupart des circonscriptions, le sortant U.N.R. parte en grand favori, lors de la consultation des 18 et 25 novembre prochains. Mais la logique électorale est incompatible avec la logique pure. Tout porte à croire que dans la province voisine comme dans l'ensemble de la France, on assistera à une certaine revanche des partis traditionnels et à une rentrée en grâce de ce que la IVe République comptait comme personnalités politiques marquantes.

C'est le cas dans la circonscription de Besançon où le député sortant U.N.R., M. Weinmann aura un adversaire particulièrement redoutable en la personne de M. Jean Minjoz, socialiste S.F.I.O., maire de Besançon, qui fut député et ministre du travail sous la défunte quatrième. Certes, M. Minjoz ne s'attend guère à bénéficier des suffrages des indépendants (cette portion de la droite qui a fait voter non et qui a renoncé à présenter un candidat ici) ; mais, en admettant qu'au second tour, les communistes décidant de « voter utile » en lui accordant leurs voix, il est pratiquement assuré de la réussite.

J. V.

(Lire la suite en 12me page)

A Dijon

Le bouillant chanoine Kir défend âprement son siège

Le chanoine Kir, doyen de l'Assemblée nationale dissoute et maire de Dijon, a commencé sa campagne électorale de fort mauvaise humeur. Le prix Nobel de la paix, qu'il comptait recevoir, n'a en fait pas été attribué cette année.

En outre, il n'attendait pas cette campagne électorale et ne l'avait pas préparée.

Pourtant cette préoccupation ne l'a pas empêché d'accomplir un certain nombre de coups d'éclat dont il a le secret. Tout d'abord, il a changé de suppléant. Du jour au lendemain, il a déclaré que son colistier habituel, M. Veillet, avait des idées trop « à droite ». Après une longue discussion, ce dernier s'inclina.

L'abandon du Dr Veillet n'est d'ailleurs pas le seul dont le chanoine Kir s'enorgueillisse d'avoir provoqué. Il y a également celui du fameux médecin dijonnais, le Dr Moreau, ennemi personnel du doyen de l'Assemblée nationale. Lorsque le chanoine apprit que sa bête noire allait briguer un mandat dans la même circonscription que lui-même, il proféra de terribles menaces (menaces électorales qui en général, ne prêtent guère à circonstance) et le Dr Moreau... renonça à se présenter.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10.
D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h 30.
Le samedi, l'entreprise est complètement fermée.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues avant 10 heures (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 14 h 30 et les petites annonces, le vendredi également avant 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès cette heure et jusqu'à MINUIT, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à MINUIT, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur totale est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.
Nous déclinons toute responsabilité pour les erreurs qui pourraient se produire en cas de transmission par téléphone.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

Pour le lendemain : la veille avant 10 h.
Pour le lundi : le vendredi avant 10 h.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

PERMIS DE CONSTRUCTION

Demande de M. Georges Droz de construire une maison d'habitation et des garages à la rue de Treymont (Clos-de-Serrières) sur l'article 8914 du cadastre de Neuchâtel.

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 28 novembre 1962.

Police des constructions.

A vendre à quelques minutes de Neuchâtel

propriété de maître

fin XIXe, splendide situation, vue imprenable, tout confort, 14 pièces, 4 salles de bains, entièrement remises à neuf, grand parc boisé, maison de gardien, dépendances, etc. — Pour traiter, écrire sous chiffres F 5896 N à Publicitas, Neuchâtel. Intermédiaire s'abstenir.

L'AGENCE DU VIGNOBLE
route de l'Areuse 25
CORTAILLOD - Tél. 6 42 68
offre à vendre :

Dans cité industrielle du canton de Neuchâtel

immeuble locatif

de 20 logements et 8 chambres indépendantes. Année de construction 1959. Rendement intéressant.
Pour traiter, Fr. 200,000.— environ suffisent.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel,

le jeudi 15 novembre 1962, dès 14 heures

les objets suivants :

1 salle à manger (noyer massif), 2 dessertes, 2 meubles de corridor, 3 lits avec literie, linge, 1 rouet, 1 bahut, 1 petite table Louis XV, bernoise ; plusieurs chaises anciennes, 2 buffets de service, 1 armoire ancienne, 1 service à thé Empire, 1 service à thé japonais, plusieurs bouteilles à eau anciennes, 1 lot de chaises et fauteuils en osier, quelques figurines en pierre, 1 grande cafetière en cuivre, ainsi que verrerie, vaisselle, tapis, bibelots, livres, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du tribunal :
ZIMMERMANN.

A LOUER

POUDRIÈRES

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, bel appartement de

3 1/2 CHAMBRES

tout confort. Belle situation.

GARAGES

S'adresser : ETUDE WAVRE, notaires. — Tél. 5 10 63.

GARAGES

à louer, à la Coudre, Dîme 54-56.

S'adresser à la Société de Banque Suisse, Neuchâtel. Tél. (038) 5 62 01.

GARAGE

à louer avenue de Nemours 6-8. S'adresser au concierge, tél. 5 81 14.

PARCS

A louer pour le 24 décembre

STUDIO

d'une pièce, cuisine, salle de bains, chauffage central et service d'eau chaude généraux. Ascenseur. — S'adresser: Etude Wavre, notaire, Tél. 5 10 63.

Fin décembre

A louer, au bord du lac, 3 pièces, chauffées, tout confort, loyer avantageux. Reprise éventuelle de rideaux, cuisinière électrique. — Ecrire sous chiffres JW 5699 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer, à l'ouest de la ville, part à la salle de bains. — Tél. 4 07 88.

A louer pour le 1er décembre à jeune homme

jolie chambre

chauffée, salle de bains, eau chaude toute l'année. Tél. 8 22 07, Auvernier.

A louer à demoiselle, tout de suite ou pour date à convenir, chambre indépendante avec eau chaude aux toilettes. — S'adresser : Grillons 14.

PENSIONS

A louer, tout de suite belle

chambre-studio

tout confort, avec ou sans pension soignée. — Tél. 8 34 90.

Quelle famille de langue française, avec vie de famille, aimerait prendre un jeune homme (étudiant) sérieux et de nationalité suisse en

chambre et pension

en ville ou dans les environs ? — Adresser offres écrites à 1411-637 au bureau de la Feuille d'avis.

On prendrait en pension garçon jusqu'à 9 ans. Prix modéré, bons soins assurés. — Adresser offres écrites à LY 5701 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre à

ÉTUDIANT

chambre et pension soignées, pour janvier 1963. Tél. 5 65 10.

On cherche, pour le printemps 1963, à Neuchâtel,

pension

pour élève (jeune fille de 16 ans) de l'Ecole de commerce. On désire

chambre agréable

(éventuellement avec piano) et vie de famille dans milieu cultivé. — Faire offres à famille H. Moser, fondé de pouvoirs, im Allmen, Langenthal. Tél. (063) 2 30 23.

IMMEUBLES

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

maison ancienne

2 logements et rural. — Adresser offres écrites à PW 5609 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le printemps 1964 ou époque à convenir, je cherche à acheter

petit domaine

facile de 10 à 20 poses. Adresser offres écrites à P E 5383 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

TERRAIN

de 500 m² avec chalet, région Colombier - Boudry. Adresser offres écrites à 1411 - 638 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Belles chambres à 1 ou 2 lits, tout confort. — Faire offres sous chiffres P Z 5664, au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à l'ouest de la ville

2 chambres à 1 lit

tout confort pour 3-4 mois environ. — Adresser offres écrites à ER 5693 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 1er décembre

2 belles chambres

avec mi-confort, à employés suisses. — Demander l'adresse du No 5698 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre indépendante non meublée. Adresser offres écrites à RD 5706 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour tout de suite, à l'intention d'un de nos dessinateurs, une

chambre

avec ou sans pension. — Adresser offres à Pizzera S. A., bureau du personnel, 3, rue du Pommier, Neuchâtel. Tél. 5 33 44.

DEMANDES A LOUER

Récompense

à qui procurera tout de suite appartement de 2-3 pièces, confort ou non, à Neuchâtel ou aux environs, à couple solvable. Adresser offres écrites à I. U. 5680 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de bureau

Suisse, cherche chambre indépendante avec confort, à Neuchâtel, pour le 1er décembre.

Adresser offres écrites à A. K. 5670 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme soigné, sérieux cherche

chambre à 1 lit

Offres à Werner Niederberger, quai Robert-Comtesse 2, Neuchâtel.

Quelle personne aimable partagerait son appartement avec dame d'un certain âge ? — Adresser offres écrites à 1411-636 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche

chambre

pour tout de suite à Neuchâtel. Tél. 5 87 51.

Société chrétienne d'étudiants

cherche à louer cave, de préférence dans le quartier de l'université. Tél. 4 03 03.

Monsieur seul

tranquille, stable, soigné, Suisse, ayant place fixe à Neuchâtel, cherche chambre indépendante meublée ou studio avec confort pour date à convenir. — Adresser offres écrites à OB 5704 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Ménage suisse solvable, 3 adultes, cherche dans maison ancienne et tranquille, un logement simple, au soleil, de 3-3 ½ pièces, cuisine, véranda ou balcon, pour décembre. Région, Corcelles à Hauterive. — Adresser offres écrites à HU 5696 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous offrons

Fr. 100.–

de récompense à qui nous procurera logement de 2 ou 3 pièces, disponible en décembre prochain. Confort pas indispensable. — Adresser offres sous chiffres KX 5700 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

chambre ou studio

pour jeune couple sans enfant. — Amann et Cie S.A., Neuchâtel. Tél. 5 67 31.

On cherche, en ville, chambre sans confort, si possible indépendante, pour petit bureau. — Adresser offres écrites à 1411-639 au bureau de la Feuille d'avis.

Assistante de physique allemande cherche, pour le 15 novembre,

chambre

avec part à la salle de bains et éventuellement à la cuisine, de préférence à Serrières. Tél. 5 38 12.

Récompense Fr. 100.-

à la personne qui me procure appartement meublé ou studio avec bains et cuisine, si possible près de l'université. — Adresser offres écrites à MZ 5702 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, à Neuchâtel,

CHAMBRE

à deux lits, pour le début de janvier. — Adresser offres écrites à 1411-635 au bureau de la Feuille d'avis.

Récompense Fr. 100.–

à qui procurera un appartement de 2 pièces et cuisine, à Neuchâtel ou à la Coudre. Tél. 5 48 53.

On cherche à louer de 5 à 10 ha de bon

terrain à cultiver

dans les communes de Marin, Cornaux ou Cressier. — Faire offres à RK 112, poste restante, Gampelen.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour la Suisse romande un

INSPECTEUR

pour notre service après vente pour machines de terrassement et moteurs CATERPILLAR.

Ce collaborateur sera responsable de la liaison entre notre clientèle et nos départements service de réparations et vente de pièces détachées.

Nous offrons, après introduction, activité indépendante dans une entreprise progressiste, salaire et possibilités d'avancement selon capacités.

Nous demandons bonne formation technique, caractère agréable et sociable. Connaissance de la langue allemande.

Prière d'adresser offres de service avec « curriculum vitae », copies de certificats, références et photo, ainsi que mention de la date la plus proche d'entrée en fonction, à

ULRICH AMMANN
Matériel de travaux publics S.A.
LANGENTHAL

Fael

DEGOUMOIS & Cie S.A.
Saint-Blaise
engagerait

un employé

pour son service expéditions.
Semaine de 5 jours.
Faire offres écrites, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, en indiquant la date d'entrée éventuelle.

Bureau commercial de la ville cherche une

employée de bureau à la demi-journée

Sténodactylographie indispensable. Tél. 5 24 02.

Usine métallurgique du Val-de-Ruz cherche

manœuvre

pour machines semi-automatiques. Semaine de 5 jours. Bon salaire. La fabrique n'utilise que de la main-d'œuvre suisse. — Faire offres sous chiffres AS 64,354 N Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

Entreprise de maçonnerie et béton armé du canton de Neuchâtel
CHERCHE :

1 contremaître qualifié

1 employé de bureau

(comptabilité, paies, etc.)

1 magasinier

(éventuellement retraité)

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec prétentions sous chiffres P 5908 N à Publicitas, Neuchâtel.

Winterthur ACCIDENTS

cherche

employée de bureau

qualifiée. Travail intéressant, place stable et bien rétribuée.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photo à

M. André BERTHOUD, Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

Matériaux de construction

Grossiste et fabricant avec très bonne clientèle cherche pour la Suisse romande et le Jura

REPRÉSENTANT

ayant formation commerciale, sérieux, domicilié à Neuchâtel si possible.

Nous offrons : très bon salaire, frais de voyage, voiture Peugeot 404, caisse de retraite.

Les candidats sont priés de se mettre en rapport avec nous. Discrétion absolue.

Offres sous chiffres S 25897 U à Publicitas S. A., Bienne.

PERSONNES

foncièrement sérieuses et capables seraient engagées par home-clinique à Lausanne :
1° un homme comme veilleur pour ses malades ;
2° une femme ou jeune fille comme femme de chambre d'étage.
Ecrire sous chiffres PS 62017 L à Publicitas, Lausanne.

Fluckiger & Cie
PIERRES FINES
Avenue Fornachon 2, PESEUX
engagerait

ouvrières

pour travaux fins.
Travail à domicile possible.

Lire la suite des annonces classées en treizième page

AUTOMNE 1962

Notre vedette

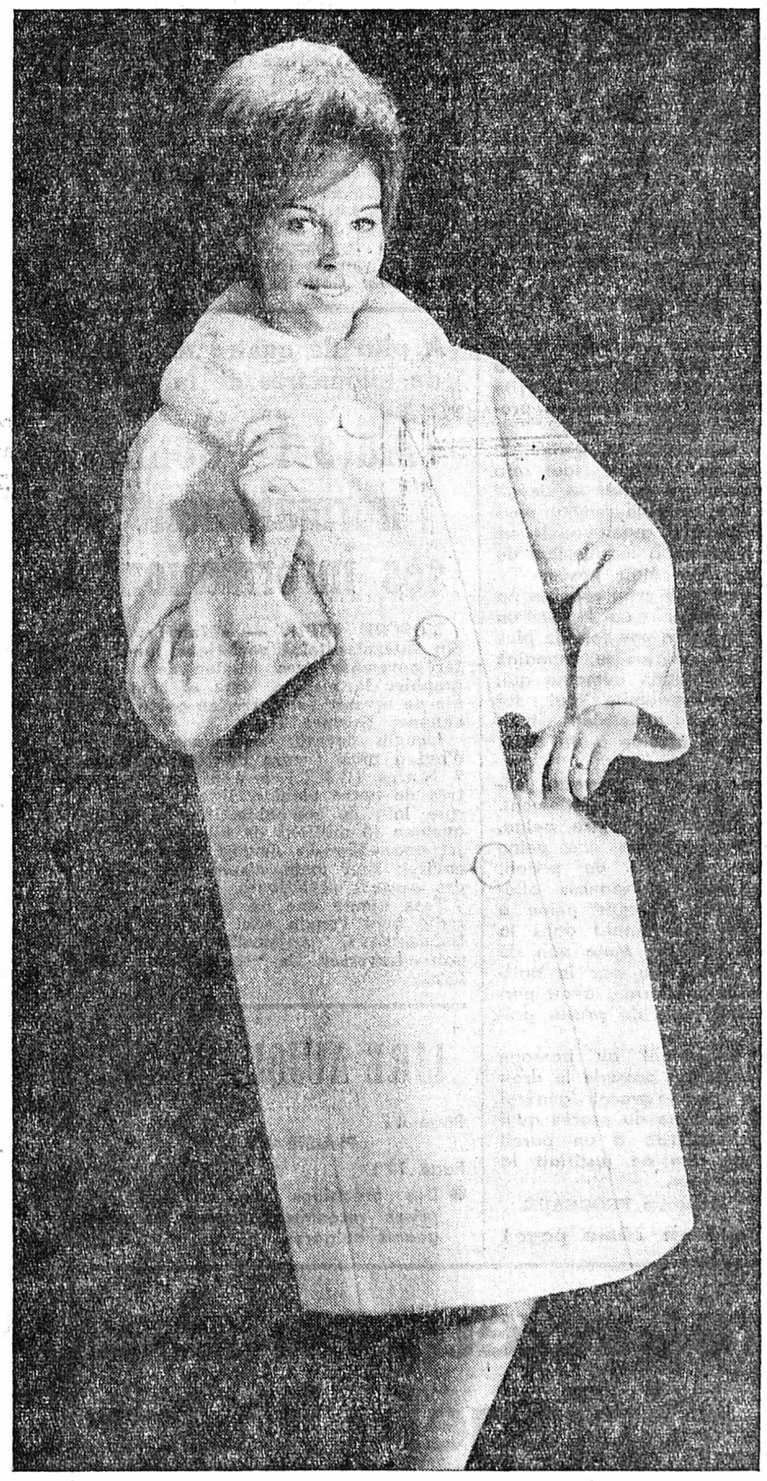

Confortable, chaud, élégant...
ce **manteau** droit taillé dans un lainage mohair de 1re qualité. Col de mouton. Existe en blanc, bleu, gold ou tabac.
En réclame Fr. **119.-**

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

La belle confection pour dames

TURISSA

La machine à coudre la plus moderne au monde

NE VOUS ÉNERVEZ PLUS!

Le crochet antibloc de la TURISSA empêche les fils de se coincer et la machine de se bloquer.

A. GREZET
NEUCHÂTEL
24a, rue du Seyon Tél. 5 50 31

Reprises de machines de toutes marques aux meilleures conditions
FACILITÉS DE PAIEMENT

CIBA

Bionda® soins scientifiques de la peau

Bien au chaud pour l'hiver

PANTALON GRANDE FILLE, lainage écossais, coupe extra

4-6 ans	8-10 ans	12-16 ans
25.80	27.80	29.80

JOLIE VESTE nylon matelassé, capuchon, poignets tricot
40 à 55
29.80 + 2.50 par taille

PANTALON DE SKI Hélanca, fantaisie
1 an à 6 ans
24.80 + 2.— par âges

Pour baby :
MANTEAU NYLON matelassé, blanc, jaune, ciel, 40 à 55
39.80 + 3.— par taille

PANTALON « Hélanca » quadrillé (pour la ville) teintes mode
1 an à 8 ans
19.80 + 1.— par âge

AU LOUVRE
La nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Rayon « Jeunesse » - 3me étage

A VENDRE

souliers blancs No 39, avec patins vissés ; souliers de ski No 40 ; souliers de montagne — ski No 37 ; windjack réversible noire-jaune, taille 40, état parfait ; prix intéressants. Tél. 5 23 76 aux heures des repas et le soir.

LITERIE

DUVET
belle qualité
120 x 160 cm,
Fr. 30.—

OREILLER
60 x 60 cm,
Fr. 8.—

TRAVERSIN
60 x 90 cm,
Fr. 12.—

COUVERTURE LAINE
150 x 210 cm,
Fr. 20.—

MATELAS
crin et laine
90 x 190 cm,
Fr. 65.—

MATELAS A RESSORTS
90 x 190 cm,
Fr. 78.—

DIVAN MÉTALLIQUE
90 x 190 cm, avec tête mobile,
Fr. 75.—

JETÉ DE DIVAN
160 x 260 cm,
rouge, bleu, vert ou brun,
Fr. 19.50

KURTH
Rive-de-la-Morges 6,
Morges
Tél. (021) 71 39 49

A vendre grand lit français à deux places, sommier métallique, matelas refait à neuf, bon crin, 130 fr. A voir de 14 à 18 h, Tivoli 20, rez-de-chaussée à gauche.

Cuisinières

gaz - électricité
à partir de
Fr. 365.—

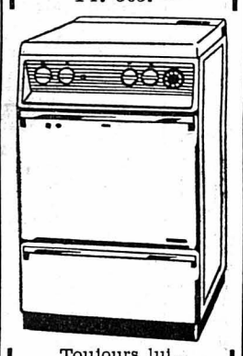

Toujours lui...
TANNER
Exposition : Dîme 66
Neuchâtel - la Coudre
Tél. 5 51 31

A vendre : 2 paires de
skis KEISSL
1. slalom géant, 215 cm, fixations « Marker », 210 francs ;
2. combi, 210 cm, 160 francs.
Tél. 5 39 84.

A VENDRE

2 paires de patins vissés, souliers bruns No 39, ainsi que très beau manteau beige pour garçon de 13 à 14 ans. Tél. 7 97 18.

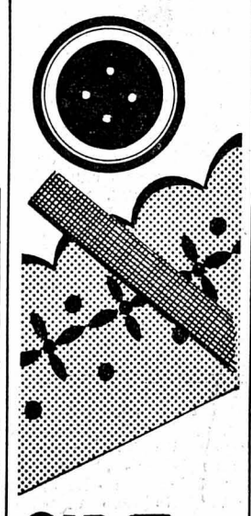

GUYE PRÊTRE
Mercerie.

Achetez bien et avantageusement votre
LITERIE
DUVETS CHAUDS, 120 × 160 cm à partir de Fr. 39.—
COUVERTURES DE LAINE » » 19.50
OREILLERS » » 9.—
La bonne qualité reste la meilleure réclame
Maillefer 25
Tél. 5 34 69 **Tapis Benoit**

A vendre
potager à bois
plaques chauffantes. Bas prix. — Tél. 8 40 55.

Pour cause de départ, à vendre
ameublement complet
à l'état de neuf. Tél. 5 85 69.

CAROTTES

à encaver ; environ 5000 kg à vendre. Tél. (032) 8 38 55.

PATINS

artistique et de hockey; échange-achat-vente. — G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13, Neuchâtel.

A vendre
patins de hockey
No 35. — Tél. 5 10 57.

A vendre 2 paires de patins vissés, souliers blancs Nos 37 et 38, 1 paire de skis 1 m 85, fixations Kandahar, 1 vélo de dame. Téléphoner aux heures des repas au 5 73 79.

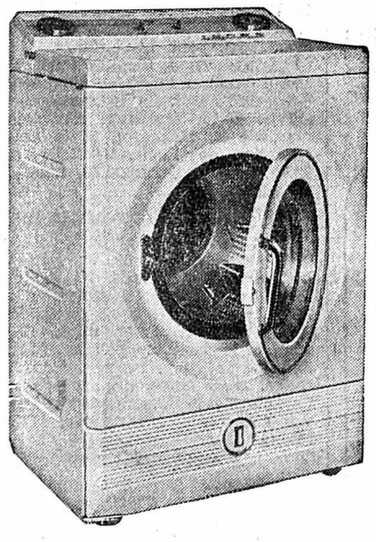

INDESIT
s'installe partout

La nouvelle machine à laver sur roulettes
Capacité 5 kg de linge sec

220 V Fr. 1590.—
380 V Fr. 1690.—

3 jours gratuitement à l'essai

CRETEGNY & Cie appareils ménagers
Boine 22 - Neuchâtel - Tél. (038) 5 69 21

Le **TRICOT** *de classe*

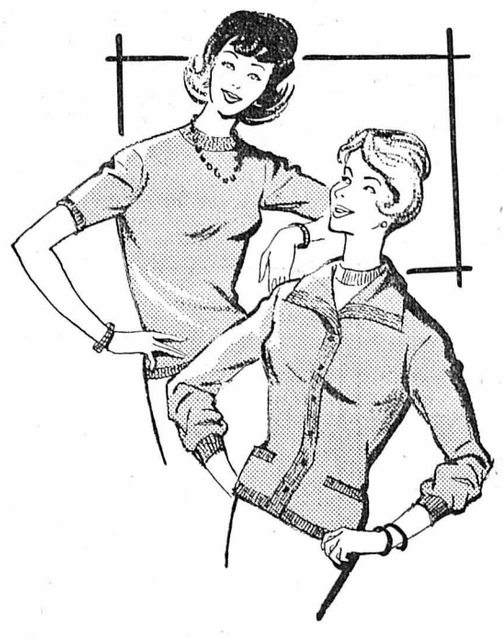

s'achète chez le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

plaisir de lire

Le roman derrière le rideau de fer

Vladimir Tendriakov et Witold Gombrowicz

Je ne sais si, comme on l'a dit, la Russie soviétique a eu l'ambition de créer un nouveau type d'homme, mais à lire Le prix des jours 1), *de Vladimir Tendriakov, on est amené à en douter fortement. C'est le XIXe siècle qui en littérature a été réellement révolutionnaire. Gogol, Dostoïevsky, Tchékov même, ont ébranlé jusqu'à la base les fondements de l'univers où nous vivons ; ces gens-là partaient en avant, ils s'aventuraient dans l'inconnu au risque de culbuter dans l'abime. L'attitude d'un Tendriakov se définirait plutôt à l'inverse : revenir de l'abime pour s'installer dans une sagesse réconfortante et tempérée.*

Ce but au reste ne s'atteint pas du jour au lendemain. La folie est tellement ancrée dans le cœur de l'homme qu'on ne la renie pas si

Vladimir Tendriakov

facilement. En ce sens, Le Prix des jours *est un roman d'apprentissage, et l'auteur auquel ce livre m'a fait d'abord penser, c'est Gottfried Keller. En effet, comme Henri le Vert, André Biriouk s'est cru une vocation de peintre ; mais cette vocation était fausse et il dut très tôt déchanter : « Je marche seul dans la ville indifférente que l'automne rend inhospitalière et j'ai grand-peine à me contenir à ne pas hurler « je suis un raté ». Mon avenir est aussi noir que le ciel nocturne qui envoie sur la ville de pierre cette pluie détestable. Peintre sans talent, homme auquel a été refusé ce qui compte le plus au monde : être utile à ses semblables. Misérable existence à quoi je suis voué ! »*

Si André Biriouk avait vécu à Paris, il aurait fait comme les autres : lancer tout et n'importe quoi sur sa toile, dans un désordre audacieux et superbe, pour éblouir et subjuger. En Russie, on est beaucoup plus timide et beaucoup plus sérieux ; on s'en tient aux normes classiques : le secret de l'art consiste à aller du particulier au général. Cézanne, van Gogh, Tchékov dépeignent un objet, table, chaise ou goulot de bouteille, et il est là, fixé pour l'éternité. Seuls parviennent à ce résultat ceux qui possèdent l'autorité du génie. André Biriouk le sait, et il renonce.

Comme Henri le Vert, André Biriouk est tout entier dans sa sincérité, et c'est avec une honnêteté touchante et résignée qu'il raconte l'histoire de sa vie : ses expériences de professeur, les réformes qu'il tente vainement d'introduire, ses démêlés avec ses supérieurs. Enfin l'échec de son mariage. Il a une femme qui ne l'aime pas assez, qui le juge ; il se détache d'elle, et c'est auprès de la douce et enthousiaste Valia qu'il trouve l'amour, le vrai. Il n'est rien, il le sait, et pourtant Valia croit en lui comme s'il était quelqu'un de grand. L'amour peut donc tout, rachète tout, compense tout, sublime tout.

C'est donc, à travers les inévitables tristesses, un message positif et réconfortant que nous donne en définitive Vladimir Tendriakov. Signalons encore que l'auteur, dans sa sagesse très humaine, se garde de surestimer l'avenir de la science. « Peut-être, dit Gorbyliov, l'humanité, après avoir découvert les secrets de l'atome se détruira-t-elle elle-même, comme se tua jadis le moine Schwartz avec la poudre à canon qu'il venait d'inventer. Vous vous rappelez certainement les paroles d'Engels : Ne nous laissons pas trop séduire par nos victoires sur la nature. Elle se venge de chacune d'elle... ». En face des ambitions démesurées, il faut garder le sens du réel.

~~~

Witold Gombrowicz est un écrivain polonais émigré en Argentine. En face de Tendriakov, il incarne la tendance occidentale, influencée par l'existentialisme. En effet, c'est en son genre un petit Sartre que Gombrowicz, mais un Sartre simplifié, et un peu farceur. Point de grandes théories métaphysiques, mais une idée de base : en face de l'adulte, qui est un satisfait-corrompu, le pourceau complet, une valeur, une seule qui tienne : la Jeunesse.

Mais si la Jeunesse représente la valeur la plus haute de la vie, elle est également l'absolu de la non-valeur. C'est que, ne se connaissant pas, elle s'avance, expérimente, se compromet ; elle est l'audace, le blasphème, l'inconscience, et toujours encore la pureté. La Jeunesse peut tout se permettre, elle surnage toujours, elle ne se salit jamais.

La Pornographie 2) — *tel est le titre du roman de Witold Gombrowicz — est une gageure. Des adultes y circulent, avertis et truculents, les narines béantes, les mains obscènes, cherchant à cerner deux jeunes amoureux. Un crime se commet, par le couteau, instrument de défloration, mais Karol et Hénia en seront-ils atteints ? Ne sont-ils pas situés trop haut ou trop bas, dans une sorte de divine, cruelle et candide innocence ?*

P.-L. BOREL.

(1) Le Seuil.
(2) Julliard.

Jules Isaac et l'antisémitisme
Le duc de la Force et l'Académie

J'ai très vivement admiré Jules Isaac lorsqu'il parlait de Péguy ; c'était tout l'enthousiasme, toute la ferveur de ses jeunes années qui ressuscitait dans ce livre magnifique. Oserai-je dire pourquoi *L'enseignement du mépris (1)* aujourd'hui me déçoit un peu ?

Cet essai sur l'antisémitisme est pourtant très remarquable, et l'on dit que le pape Jean XXIII et ses conseillers en ont déjà tenu compte pour modifier certaines formules de l'enseignement catholique relatives aux Juifs. Que l'antisémitisme soit une injustice et une sottise, je l'accorde volontiers ; mais que les Juifs soient exactement pareils aux autres hommes, voilà ce que semble admettre Jules Isaac, et voilà ce que je n'accorde pas.

Car enfin, ou bien on est agnostique, et les Juifs sont un peuple parmi cent autres ; ou bien on est croyant, les Juifs sont le peuple élu, et alors il faut bien que d'une manière ou d'une autre ils se débrouillent avec le Créateur. Et, ma foi, ils auraient mauvaise grâce à nier toute responsabilité dans la mort ignominieuse du Christ.

Or c'est un fait que les Juifs ne sont pas comme les autres. Ce qui rend donc un peu suspect ce beau livre de Jules Isaac, ce n'est pas la thèse qu'il a en vue : défendre les Juifs contre le mépris. C'est celle dont il part : qu'il existe des Juifs comme il existe des Allemands ou des Français. Non, comme l'a si bien montré Karl Barth, la vocation du peuple juif est infiniment plus profonde et plus douloureuse. Elle ne se laisse pas ainsi éluder.

×××

En dépit de son titre, *En marge de l'Académie (2)*, le livre du duc de La Force n'est nullement académique. Pleine d'humour et de malice, cette brève histoire de l'Académie française tend à démontrer que cette noble et vénérable institution a été loin d'être aussi plate et aussi conformiste que certains se l'imaginent. Il s'y est dépensé beaucoup d'esprit et du meilleur.

D'abord il n'est pas exact que Richelieu l'ait muselée. Lors de la querelle du Cid, il a même défendu Corneille contre les critiques de certains académiciens. Ensuite l'Académie ne s'est pas toujours aplatie devant les monarques ; recevant la reine Christine de Suède qui venait de faire assassiner Monaldeschi, elle a su élever une discrète protestation contre « ces jeux de princes qui ne plaisent qu'à ceux qui les font ».

Le duc de La Force a plaisir à parler des grands personnages qui ont fait rire l'Académie ; de l'évêque comte de Noyon que l'abbé Caumartin loua en termes tellement hyperboliques que toute la France s'en amusa ; et de ce Parseval Grandmaison qui était si distrait, qu'un jour après avoir cacheté une lettre dans laquelle il invitait un ami à dîner, « il met son propre nom sur l'adresse au lieu de l'autre. La lettre lui revient par la poste, il la tourne, la retourne, ne comprend rien à cette invitation. Il appelle son fils, lui demande s'il connaît l'écriture de l'imbécile qui l'invite à dîner... »

Chateaubriand, Thiers, Hugo, Vigny continuent cette histoire très spirituelle et très peu conventionnelle, qui nous charme après avoir charmé son auteur, ce duc de La Force, qui est mort juste après l'avoir achevée.

P. L. B.

(1) Fasquelle.
(2) Wesmael-Charlier.

Les chrétiens séparés cherchent à faire honnêtement le point

Jalons dans la pensée œcuménique

En cette année du concile du Vatican II, la démarche pour l'unité des chrétiens et la réflexion qui en découle vont s'élargissant et s'approfondissant. Les chrétiens séparés cherchent honnêtement à faire le point : d'une part à devenir plus conscients de la foi de leur propre Eglise et, d'autre part à mieux comprendre « l'autre » dans sa sensibilité et dans l'expression différente de sa foi. On abandonne les partis pris, les préventions, les blocages psychologiques, on pratique l'autocritique et à travers les autres, on découvre dans l'Ecriture de nouvelles richesses.

Arrêtons-nous aujourd'hui à deux études de théologie biblique de la *Collection de Taizé*, toutes deux simples dans l'expression et fort suggestives pour la méditation : *La Parole et le buisson de feu,* par le professeur Franz-J. Leenhardt et *Le Christ notre récompense,* par Pierre-Yves Emery, frère de Taizé.

Comme le montre le professeur F.-J. Leenhardt dans *La Parole et le buisson de feu* (1), deux grands courants de spiritualité traversent toute l'Ecriture sainte, l'un personnifié en Abraham, l'autre en Moïse, dessinant deux formes de la révélation divine dans la Bible. L'auteur y reconnaît les deux expressions de la vie de l'Eglise : le prophétisme et l'institutionalisme. Ces deux courants traversent l'Ancien et le Nouveau Testament, se dessinent tout au long de l'histoire de l'Eglise et se trouvent aujourd'hui représentés dans des Eglises séparées.

A l'origine du prophétisme se dresse la grande figure d'Abraham, le père des croyants, Abraham, le géant de la foi, interpellé par un Dieu inconnu, obéissant par la foi à ce Dieu invisible, quittant sur sa seule « parole » toutes sécurités. Dans son sillage viennent les prophètes, Saint Paul, les réformateurs.

Dieu se révèle à Moïse d'une manière différente, plus « incarnée » : il lui apparaît au niveau des réalités de ce monde, dans le buisson de feu, dans les éclairs du Sinaï et réclame de Moïse et du peuple des rites et des sacrifices. C'est l'origine de la tradition sacerdotale.

Ces deux sources de la vie religieuse jaillissent conjointement dans la Bible et n'eussent jamais dû être séparées. Elles sont complémentaires et nécessaires l'une à l'autre, s'équilibrant mutuellement. Le Christ les a unies en sa personne et manifestées dans son incarnation ; les apôtres, bien que plus enclins par nature vers l'une ou l'autre spiritualité, les ont maintenues ensemble dans l'Eglise naissante. Lors du schisme de l'Eglise d'Orient, en 1053, les deux tendances furent plus ou moins séparées, appauvrissent l'Eglise de part et d'autre. La Réforme fut une tentative nécessaire à l'époque, nul n'en disconvient, de rétablir l'équilibre au sein même de l'Eglise d'Occident. La tentative, hélas! aboutit non à une réforme interne de l'Eglise, mais à un nouveau schisme dans lequel les positions respectives se durcirent et s'opposèrent : l'Eglise de la Parole, l'Eglise du Sacrement, les tenants d'Abraham et ceux du buisson de feu.

Privées de leur complément nécessaire, les Eglises parlèrent une autre langue et lurent la Parole de Dieu chacune selon sa propre optique, soulignant des textes différents, y trouvant une autre nourriture. « Le résultat de l'entreprise de la réforme du XVIe siècle, écrit M. Leenhardt, fut de donner une existence séparée aux deux spiritualités abrahamienne et mosaïque, qui s'isolèrent dans une stérile concurrence au lieu de coexister de façon complémentaire ».

La Parole et le buisson de feu est une tentative fort heureusement réussie de redonner à la foi chrétienne sa popularité nécessaire et « une grille qui permettra à chacun de déchiffrer « l'autre » et de comprendre son point de vue ». Cette étude est riche en remarques éclairantes, en images, en thèmes de méditation, elle se lit aisément. Elle sera sans doute appréciée et lue avec fruit tant par les lecteurs catholiques que par les protestants, grâce à sa démarche très objective, respectueuse et irénique.

Les mêmes remarques s'appliquent très exactement à l'ouvrage de Pierre-Yves Emery, frère de Taizé, *Le Christ notre récompense.* Grâce de Dieu et responsabilité de l'homme (1).

Le Christ, notre récompense

Comme l'indiquent le titre et le sous-titre, il s'agit ici d'une prise de conscience nouvelle de la place de la récompense (et du mérite) dans l'œuvre du salut, thème sur lequel également divergent les Eglises séparées.

La promesse de la récompense est partout présente dans le Nouveau Testament. Cette récompense est-elle « méritée » ? Dans les deux premières parties de l'ouvrage, très charpentées, l'une analytique, l'autre synthétique, l'auteur explore les textes sur les œuvres du croyant, la récompense promise et leur rapport avec le salut gratuit en Jésus-Christ. Moisson très riche, d'où se dégagent plusieurs lignes de force. Il est utile de les considérer attentivement, d'écouter les textes sans *a priori,* quelle que soit la position du lecteur au départ. La « récompense » peu à peu se dégage, lumineuse et certaine sans commune mesure avec ce qu'offre en retour le croyant — mais elle l'engage entièrement — elle n'est autre que le Christ lui-même et sa communion.

Sur ces prémices, l'auteur poursuit sa quête à travers l'histoire : comment s'est développée la doctrine en question? Trois auteurs marquent les principales étapes de cette évolution : saint Augustin, le premier qui ait proposé une doctrine de la grâce et de la récompense ; saint Thomas d'Aquin, dont la pensée a une très grande autorité dans l'élaboration doctrinale de l'Eglise romaine ; Calvin enfin, enraciné dans la pensée augustinienne, mais qui s'inscrit en faux contre certains développements de la théologie du Moyen âge. Le réformateur admet parfaitement la responsabilité du croyant dans son propre salut, mais il met l'accent sur l'œuvre de Dieu et sa seule gloire, éliminant ce qui peut ramener l'intérêt sur l'homme et le porter à sa propre justice.

Les siècles ont passé, comment se situe le problème à l'heure de l'œcuménisme? Catholiques et protestants — et chrétiens d'autres confessions — ont aujourd'hui quelque chose à se dire, et des questions à se poser mutuellement pour pénétrer ensemble plus profondément dans la vérité évangélique. Le salut en Jésus-Christ est un mystère qu'on n'aura jamais fini de sonder. Et l'auteur de conclure : « Pour la notion de récompense comme en tout autre domaine de la doctrine ou de la vie chrétienne, l'unité ne peut jaillir que d'un approfondissement de toutes les théologies, de toutes les confessions dans le Christ, sans rien perdre de ce qui est vrai dans celles-ci ».

Que l'on n'imagine pas, à lire ce trop schématique compte rendu, que *Le Christ notre récompense* soit un ouvrage théologique, destiné aux seuls spécialistes! Ce livre est visiblement le fruit de la méditation autant que de l'étude et, si l'on s'instruit à sa lecture, on en est aussi profondément nourri. La meilleure manière de le lire est d'arrêter souvent sa lecture pour s'émerveiller devant la plénitude de la grâce divine. Aussi, en son dernier chapitre, frère Pierre-Yves Emery quitte-t-il les perspectives œcuméniques pour revenir à la vie spirituelle et souligner l'importance qu'il y a pour tout chrétien à se situer humblement et joyeusement, dans l'obéissance et dans l'espérance, en Christ notre récompense.

S. G. de R.

(1) Delachaux et Niestlé.

L'écrivain Gérard Boutelleau n'est plus

L'écrivain et éditeur Gérard Boutelleau, fils de Jacques Chardonne, pseudonyme de son père Jacques Boutelleau, codirecteur des éditions Stock, vient de mourir à Paris à l'âge de 51 ans. Gérard Boutelleau avait débuté dans le journalisme et avait, pendant plusieurs années, été correspondant londonien du « Figaro ». Il s'engagea comme volontaire dans l'armée française en 1939, puis milita dans les rangs de la résistance. Il fut déporté au camp de concentration d'Oranienbourg, puis, ayant été remis en liberté, fut de nouveau arrêté par les Allemands en 1944 alors qu'il tentait de gagner l'Espagne.

Il avait été rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Carrefour » et avait fondé une agence de presse et d'édition destinée à faire connaître au public français certaines œuvres étrangères et, inversement, à l'étranger, des œuvres de langue française. C'est lui qui, en particulier, édita en français le livre de Kravtchenko « J'ai choisi la liberté ».

Gérard Boutelleau avait publié ses souvenirs de Londres sous le titre « Intimités anglaises » et écrit plusieurs romans parmi lesquels « La Jeune Espérance », « Ventriloques » et « La Barre d'appui ».

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Studio : 15 h et 20 h 30 Cléo de 5 à 7.
Bio : 15 h, La Dernière Torpille. 20 h 30, Kanal.
Apollo : 15 h et 20 h 30, L'affaire Nina B.
Palace : 15 h et 20 h 30, Saint-Tropez Blues.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Trois sergents.
Rex : 15 h et 20 h 30, Les Nerfs à vif.

PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h) : J. Armand, rue de l'Hôpital

De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

MOTS CROISÉS

Problème No 907

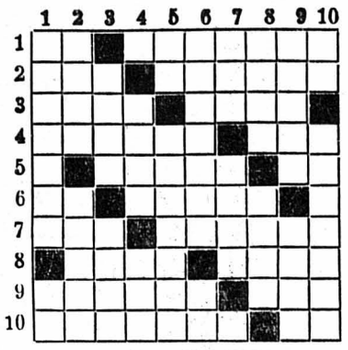

HORIZONTALEMENT

1. Expression enfantine. — Ils possèdent des serres.
2. Pommade de blanc de plomb. — Sont plus importants que des nouvelles.
3. Grande planète. — Un impair.
4. Elles sont généralement très cultivées. — La lentille est leur type.
5. Creux. — Sur la Bresle.
6. Interjection. — Tourner avec de mauvaises intentions.
7. Direction. — Sorte de redingote un peu longue.
8. Abrite un ver ou un rat. — Exprima.
9. Largement exposés aux regards. — L'hégire en est une.
10. Permettent de se reconnaître. — Préposition.

VERTICALEMENT

1. Le plus grand nombre de ceux qu'on achète ne sont pas bons. — Fin d'infinitif.
2. Garantie donnée par un tiers. — Elle n'a rien d'un palais.
3. Nom de plusieurs rois de Suède. — Est étendu dans une chambre.
4. Peut avoir une excellente doublure. — Interjection.
5. Préfixe. — Changer d'opinion.
6. Entièrement dominé. — Pronom.
7. Noyau. — Nerf.
8. Manteau ou chapeau. — Un poète la cherche.
9. Introduit. — Fait des armes.
10. Abréviation. — Par précaution il est bon de prendre les siennes.

Solution du No 906

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	■	S	A	I	L	L	I	E	S
2	A	V	A	N	C	E	■	N	U	E
3	P	I	■	N	I	C	H	E	R	■
4	O	S	E	E	■	H	U	R	E	S
5	R	A	T	■	L	E	S	T	■	C
6	A	■	A	G	E	E	■	I	L	E
7	L	A	B	A	N	■	O	E	I	L
8	■	E	L	I	T	E	S	■	E	L
9	E	R	E	■	E	S	S	O	R	E
10	V	A	S	I	S	T	A	S	■	S

RADIO et TÉLÉVISION

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, en ouvrant l'œil. 7.15, informations. 7.30, ici autoradio Svizzera 8.30, l'université, radiophonique et télévisuelle internationale. 9.30, à votre service! 11 h. émission d'ensemble, l'album musical. 12 h. au carillon de midi, le rail. 12.45, informations. 1255, les entretiens imaginaires. 13.05, d'une gravure à l'autre.

16 h, le rendez-vous des isolés, Quentin Durward. 16.20, musique légère. 16.40, musique de chambre baroque allemande. 17 h, comme les autres... une enquête. 17.25, voyage chez les Indiens du désert d'Atacama. 17.45, bonjours les enfants. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, la Suisse au micro... 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, impromptu musical. 20 h, questionnez, on vous répondra. 20.20, ce soir, nous écouterons... 20 30, les concerts de Genève avec l'orchestre de la Suisse romande, sous la direction de Hans Haug, musique d'Alphonse Roy, César Frank, Franz Schubert ; en intermède : jeux et devinettes. 22.30, informations. 22.35, la tribune internationale des journalistes. 22.55, actualités du jazz. 23.15, hymne national.

Second programme

19 h, émission d'ensemble du studio de Berne : musique de films. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, sérénatine... 20.35, comme les autres, enquête. 21.15, reportages sportifs. 22.30, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLDÉIFFUSION

6.15, informations. 6.20, concert récréatif. 6.50, quelques propos. 7 h, informations. 7.05, les 3 minutes de l'agriculture. 7.10, les Heuberger Musikanten et la Bauernmusik. 7.30, ici autoradio Svizzera. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, opéras de Puccini. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, orchestre récréatif de Beromunster. 13.25, imprévu. 13.35, flûte et clavecin. 14 h, pour Madame. 14.30, reprise d'une émission radioscolaire.

16 h, symphonie no 1, de Dvorak. 16.40, Brahms et Dvorak, image d'une amitié d'artistes. 16.50, musique de chambre. 17.30, pour les enfants. 18.10, pages d'opérettes de J. Strauss. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, musique de danse suisse. 20.15, feuilleton en dialecte bernois, de E. Heimann. 21 h, musique de chambre de Brahms. 21.55, causeriers. 22.15, informations. 22.20, américana, sérénade moderne.

TÉLÉVISION ROMANDE

17 h, le cinq à six des jeunes : l'écran magique ; pour vous les jeunes. 19.30, horizons campagnards. 20 h, téléjournal. 20.15, carrefour, l'émission d'actualités. 20.30, en relais différé de Locarno : les ballets de Strasbourg. 21 h, l'Appât, un film de la série cinépolicier. 21.25, approches de la vie : les radiations de croissance. 21.45, carrefour, page spéciale : panorama de la littérature romande. 22.15, soir-information : carrefour, l'ATS. 22.35, téléjournal.

ÉMETTEUR DE ZURICH

17 h, pour vous les jeunes, relais du programme de la TV suisse romande. 20 h téléjournal. 20.15, l'Antenne. 20.35, TV-Muggedätscher : des êtres, des jeux, des situations. 21.25, où étiez-vous à 6 h 30' un cas pour Michel Shayne. 22.10, télé journal.

parti...
...essayer la

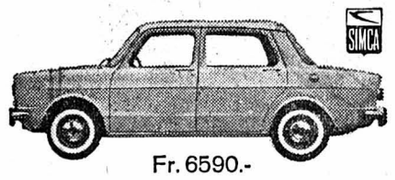

Fr. 6590.-

simca 1000

Neuchâtel : Garage Hubert Patthey, tél. (038) 5 30 16 / 5 13 95.
La Chaux-de-Fonds : Garage Métropole S. A., tél. (039) 2 95 95.
Auvernier : Garage du Port, tél. (038) 8 22 07.
Fleurier : Garage Ed. Gonrard, tél. (038) 9 14 71.
Yverdon : Garage Moderne, tél. (024) 2 47 41.
Le Landeron : Garage Jean-Bernard Ritter, tél. (038) 7 93 24.
Vallorbe : Garage J.-P. Carrard, tél. (021) 8 42 13.

La jeunesse du bossu

d'après le roman de Paul Féval fils

La jeune fille goûtait la joie profonde de pouvoir aimer. Ce soir-là, elle se préparait à faire des rêves bleus, quand un valet, accouru à toutes brides, frappa au heurtoir de l'hôtel de Montboron. Le portier se précipita. « De grâce ! Je dois parler sans surseoir à Mlle de Sauves ! Il y va peut-être de la vie de M. le chevalier de Lagardère ! Allez le prévenir et faites vite, je vous en prie ! »

Un laquais fut dépêché à la jeune fille qui passa une mante et descendit à la loge. Le valet lui dit, en haletant : « J'apporte de mauvaises nouvelles. M. le chevalier a été victime de son humeur batailleuse. Il a reçu un mauvais coup d'épée... Il va peut-être mourir... Enfin, il prie Mademoiselle de venir à son chevet. Un carrosse est là... » Armelle avait affreusement pâli.

Sans songer à prévenir la comtesse revenue à l'hôtel, ni même à faire alerter son fiancé, elle s'élança, suivie du valet. Le cocher toucha aussitôt les chevaux et la voiture roula grand train dans la nuit. Armelle ne voyait rien, ne pensait qu'à Henri. Elle n'aperçut pas une vingtaine de cavaliers de mauvaise mine qui venaient d'entourer le carrosse et tiraient l'épée...

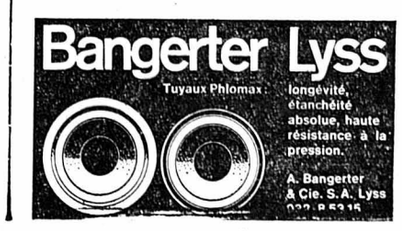
~~~

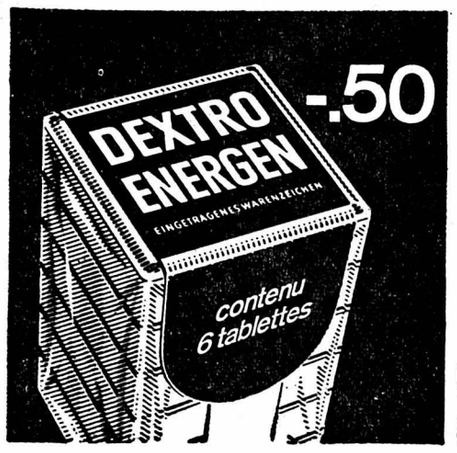

Dextro-Energen

pur sucre de raisins de grande valeur
en vente dans les pharmacies et drogueries

donne de l'énergie à l'instant !

GAGNANT? Oui, en utilisant les 8000 Clichés PP service

Le cliché ne coûte que Fr. 9.50 à Fr. 11.— pour illustrer rapidement et efficacement vos imprimés et annonces.

Chez votre imprimeur et agence de publicité vous pouvez choisir les clichés à votre convenance.

Réalisateur du « Clichés PP Service » G. Salomon, Lausanne 17, tél. (021) 22 27 63

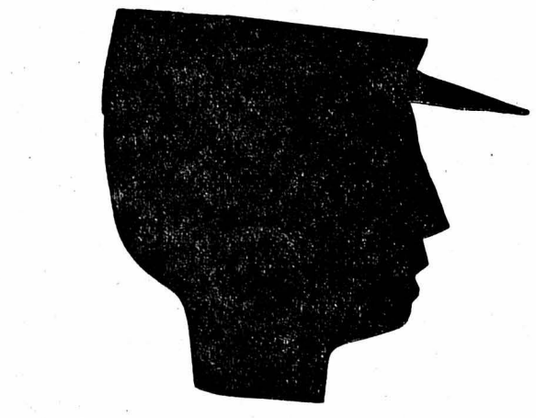

Une assurance.....

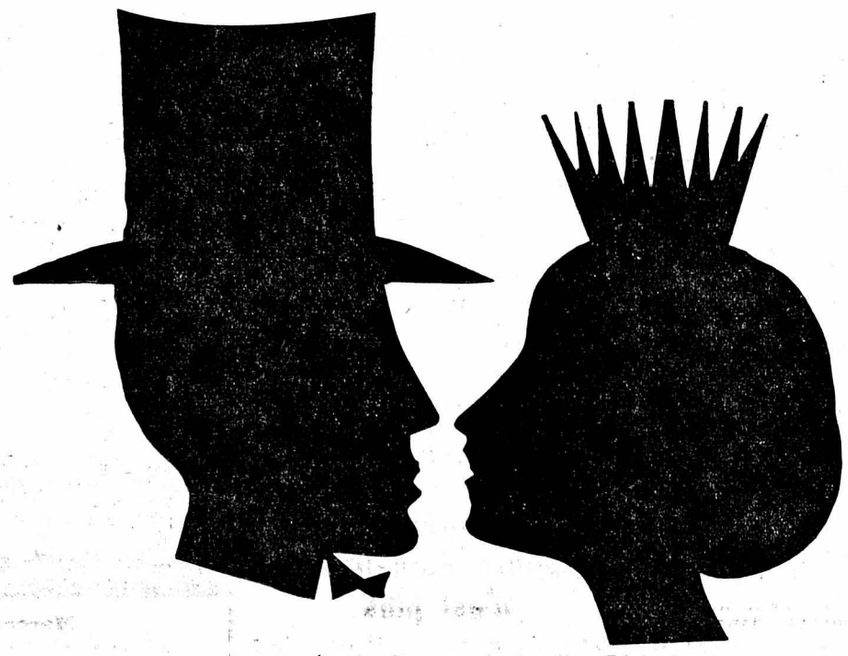

.....qui s'accroît.....

avec vos responsabilités

La Suisse-Vie vous offre sa plus récente forme d'assurance: vous pouvez la conclure maintenant, à la mesure de vos besoins actuels. Vous pourrez l'augmenter plus tard et l'adapter à vos responsabilités: sans formalité nouvelle, sans examen médical, quel que soit votre état de santé.

Cet avantage décisif a pour nom: assurabilité garantie. Voulez-vous en profiter? Il suffit d'un coup de téléphone au plus proche agent de La Suisse.

La Suisse-Assurances

A Neuchâtel : Ed. PRÉBANDIER, agent général, rue Saint-Honoré 1, tél. (038) 5 35 33

Autres agences générales à : Aarau - Bâle - Berne - Bienne - Coire - Fribourg - Genève - Glaris - Lausanne - Lucerne - Lugano - Rapperswil - Schaffhouse - Sion - Soleure - Saint-Gall - Winterthour - Zurich

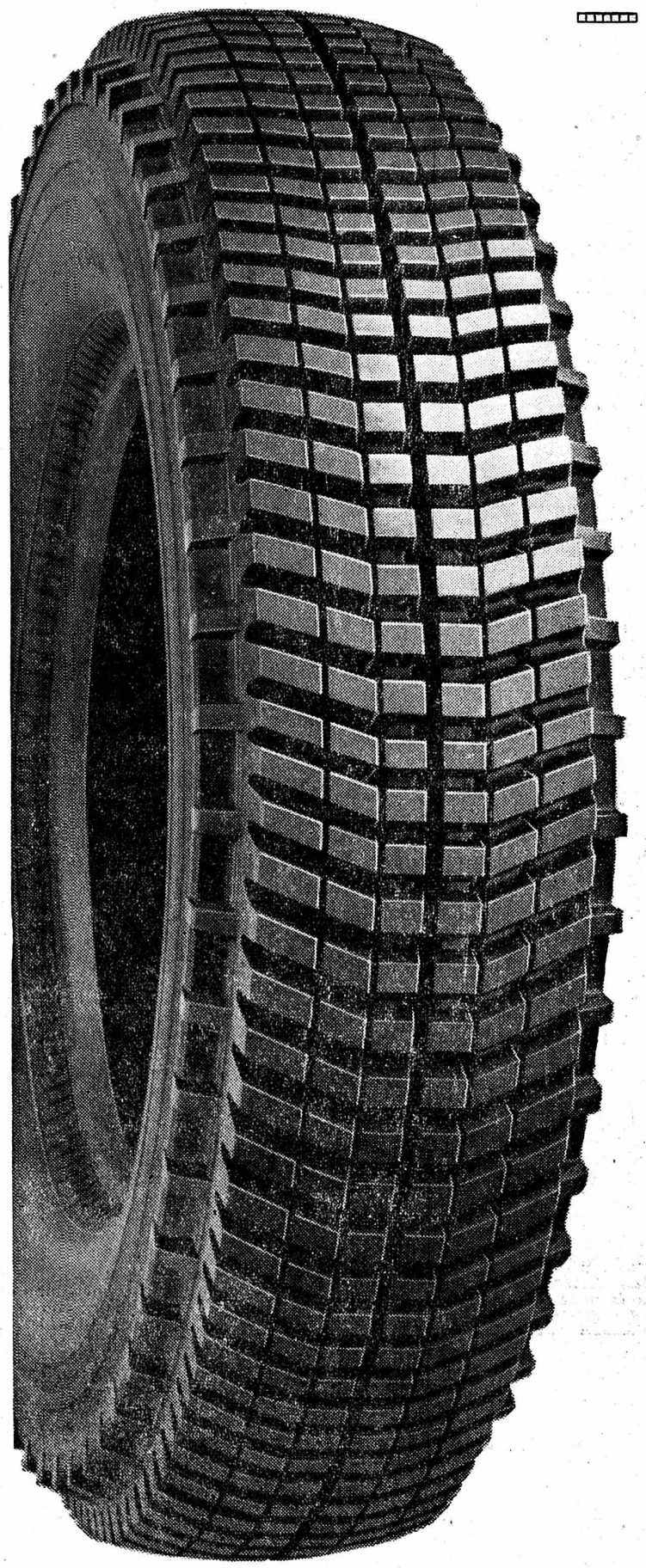

Equivaut aux roues dentées -

le profil mordant du Pirelli «Inverno». Forte adhérence sur tous les sols. Maîtrise de toutes les conditions de routes d'hiver. Au freinage, aucune déviation et une excellente tenue de route. Conduite sûre, pas de difficulté au départ et à l'accélération, roulement silencieux.

Nouveau: les sculptures latérales en forme de palettes, qui empêchent l'affaissement dans la neige et la rotation sur place.

Un autre avantage: le double profil. Sous la bande de roulement d'hiver, le nouveau pneu d'été, de même durée et avec toutes les caractéristiques Pirelli.

Grâce au Pirelli «Inverno», double sécurité et double gain; équipez donc votre voiture à temps sur Pirelli «Inverno» à double profil.

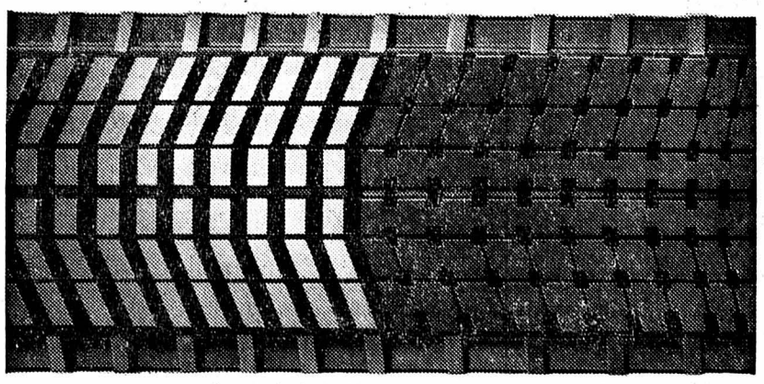

profil d'hiver profil d'été

PIRELLI

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, titres, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photos, articles de sport, tableaux. antiquités, etc.

Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue des Granges (derrière l'hôtel de ville)
Renseignements : tél. (039) 2 24 74

avec Jade BAUME DE BEAUTÉ
Dans les pharm et drog.
la peau saine, pure et fine

MERCREDI - SPORTS

RÉSUMONS

La période d'entraînement des hockeyeurs suisses est terminée. Dès samedi, nous entrerons dans le vif du sujet. Pour cette première journée de championnat, nous aurons déjà l'occasion d'assister à de belles empoignades. Ainsi, à Genève, Servette, sérieux prétendant au titre, pourrait bien, après sa décevante prestation de dimanche passé à La Chaux-de-Fonds, connaître quelques difficultés contre Sierre. Fleurier, pour sa part, accueillera l'autre favori du groupe, Lausanne. Nous pourrons donc juger d'emblée de la valeur des protégés de Cruishank.

Le match international de football Hollande - Suisse, s'il a provoqué la suppression de notre habituelle rubrique des marqueurs de buts, n'a pas interrompu le championnat de troisième ligue de notre région.

Les dirigeants de l'athlétisme sont gens pressés. Les athlètes viennent à peine de suspendre leurs chaussures à pointe que déjà le programme de la prochaine saison est établi. La même réflexion peut également s'appliquer aux responsables du tennis suisse qui n'ont pas tardé à publier le classement des joueurs de notre pays.

Wl.

Le championnat de hockey de ligue B ne sera pas si simple et clair qu'on a tendance à le croire

De nombreux clubs ont changé d'entraîneur

On sait qu'ensuite de différents remaniements et repêchages, la ligue nationale B sera constituée de deux groupes composés de la manière suivante : ouest : Servette, Lausanne, Martigny, Montana, Sierre, Genève, Fleurier et La Chaux-de-Fonds ; est : Bienne, Gottéron-Fribourg, Zurich II, Winterthour, Coire, Saint-Moritz, Arosa et Grasshoppers.

Toutes ces équipes ont utilisé le début de la saison à parfaire leur cohésion au cours de divers matches amicaux et tournois divers, et les résultats obtenus ont permis à chacun de préciser ses ambitions.

On croyait

La semaine dernière encore, on admettait comme acquis que Servette et Lausanne allaient faire la loi dans le groupe ouest ; que Servette allait devenir champion de ligue B ; que Sierre allait se contenter d'un rôle de trouble-fête ; que La Chaux-de-Fonds allait limiter ses ambitions à endurcir ses jeunes gaillards et à se maintenir en catégorie nationale ; que Fleurier et Genève allaient être condamnés à se battre pour la dernière place; que les autres équipes allaient se contenter de faire de la figuration intelligente. Ceci pour le groupe occidental.

Quant au groupe oriental, on pensait qu'il allait se comporter comme de coutume, c'est-à-dire que ses équipes de plaine allaient accumuler les points au début du championnat pour se faire rattraper ensuite par Saint-Moritz et Arosa; que Winterthour et Zurich II allaient se traîner en queue de peloton; que les Grasshoppers n'allaient être menacés que par Bienne et éventuellement Gottéron.

Résultats surprises

Mais on voyait alors subitement, à une semaine du début du championnat, l'invincible Servette venir à bout d'extrême justesse de La Chaux-de-Fonds dont l'équipe est truffée d'enfants; on voyait Fleurier, le condamné d'avance, éliminer Montana de la coupe de Suisse ; on voyait Gottéron, qui avait écrasé Genève 8-0 la semaine précédente, perdre contre ce même Genève 2 à 7.

Cela tend à montrer que rien n'est vraiment acquis en ligue nationale B; que les favoris auraient tort de penser que leur valeur réelle est exactement reflétée par les articles flatteurs qu'on a écrits à leur sujet; que rien n'est encore perdu pour personne.

Et surtout, ces résultats étonnants confirment qu'en ligue nationale B toutes les équipes se valent peu ou prou et qu'elles continueront à maintenir la tradition d'irrégularité qui règne dans cette catégorie de jeu.

L'influence des entraîneurs

On ne tient peut-être pas assez compte, au début de saison, de l'influence que peut avoir un nouvel entraîneur sur le comportement d'une équipe en cours de championnat. Une formation réputée faible peut très bien trouver l'homme qui lui convient, lequel homme peut la transformer radicalement en quelques semaines, le contraire étant vrai aussi, hélas ! C'est pourquoi les échecs et les réussites d'avant-saison ne prouvent rien en soi et ne peuvent pas donner d'indications précises quant au déroulement probable du championnat.

Or, dans ce domaine justement, il convient d'être prudent en ligue B, puisque, sur les seize clubs qui la composent, dix ont engagé cette année un nouvel entraîneur dont on ne sait pratiquement pas encore l'influence heureuse ou malheureuse qu'il aura sur ses troupes.

Des noms

A l'est, si Bienne et Arosa ont gardé leur directeur (Dennisson et Trepp), Grasshoppers a engagé Robertson, Winterthour a engagé Hofer, Coire a engagé Ruffner, Saint-Moritz a engagé Robbi, Zurich a engagé Vaterlaus, et Gottéron a engagé Girard.

Et à l'ouest, quatre clubs ont un nouvel entraîneur : Genève a Redja, Fleurier a Cruishank, La Chaux-de-Fonds a Reinhart et Servette a Pichette. Rappelons pour mémoire que les clubs de l'ouest qui restent fidèles à leur directeur de jeu sont Lausanne (Kwong) ; Martigny (Wehrli) ; Montana (Mudry) et Sierre Denny).

C'est donc sur les premiers matches du championnat — et encore, en tenant compte de l'irrégularité notoire de toutes les équipes de ligue B — qu'il faudra se baser si l'on veut tenter d'établir des pronostics sur l'aboutissement du championnat, et non pas sur les rencontres préliminaires, ni même sur celles de coupe.

Regrettable

Et ces premiers matches sont les suivants :

Groupe est : Bienne-Saint-Moritz et Gottéron-Coire le 17 novembre; Winterthour-Grasshoppers et Zurich II-Arosa le 18 novembre.

Groupe ouest : Fleurier - Lausanne et Servette-Sierre le 17 novembre, et La Chaux-de-Fonds-Montana et Martigny-Lausanne le 18 novembre.

Ainsi donc, à l'issue de la première manche du championnat, on aura une équipe ayant déjà deux matches à son actif, Lausanne, et une autre qui n'en aura aucun, Genève. C'est fort regrettable.

Marc WAEBER.

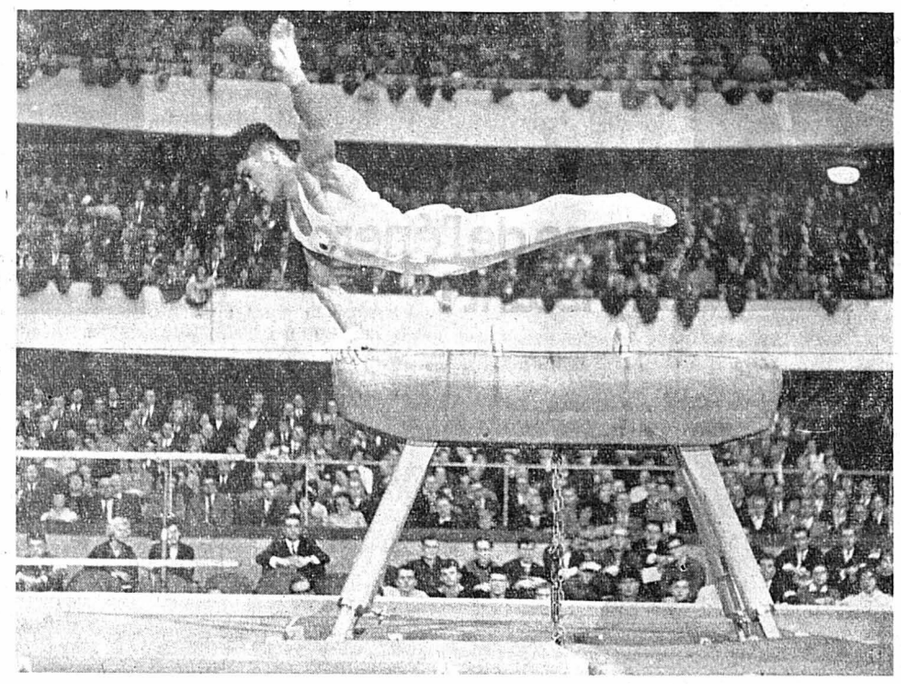

C'est le plus fort

Personne, en effet, n'est actuellement supérieur, chez les gymnastes à l'artistique, au Japonais Yukio Endo, qui vient d'enthousiasmer les spectateurs, tant de Francfort (notre photo) que de Dortmund.

(Phot. Keystone)

La Fédération suisse de tennis a établi ses classements pour 1962

Martin Froesch détrôné par le Genevois Lemann

Après avoir été classé en tête du tennis suisse pendant trois années consécutives, le Bâlois Martin Froesch est relégué à la quatrième place du classement 1962.

Jorge-Paulo Lemann prend sa place, résultat d'autant plus méritoire que c'était sa première saison sur sol helvétique. Les places d'honneur sont partagées par le Zuricois Bruno Schweizer et le Bernois Thedy Stalder.

FAIT RÉJOUISSANT

Chez les dames, la commission technique n'a pu se résoudre à départager la Bâloise Janine Bourgnon et l'Allemande de Lausanne Helga Schultze. Fait réjouissant, six dames sont classées alors que l'année passée seules deux avaient pu l'être. Voici les classements :

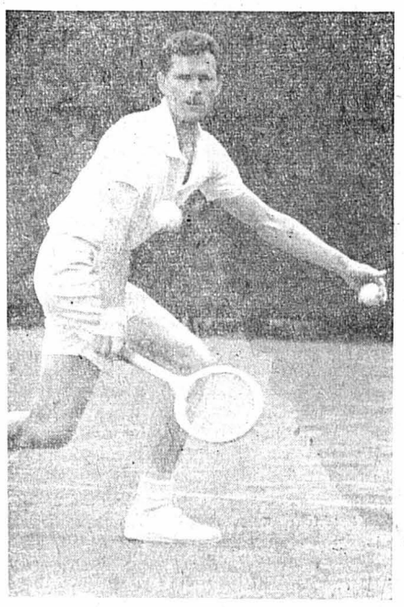

Pour manque de performances, le Lausannois Budge Patty n'a pu être classé.

MESSIEURS

Série A : 1. Jorge-Paulo Lemann (Genève) ; 2. ex aequo : Bruno Schweizer (Zurich) et Thedy Stalder (Berne) ; 4. Martin Froesch (Bâle); 5. Dimitri Sturdza (Lausanne) ; 6. Bruno Spielmann (Zurich) ; 7. ex aequo : Paul Blondel (Genève - Nyon), Bernard Dupont (Genève), Ernest Schori (Bâle), François Studer (Vevey - Lausanne) ; 11. Werner Muller (Bâle) ; 12. Heinrich Bertschinger (Zurich). — *Non classés pour manque de performances :* Karl Bibow (Saint-Gall), René Buser (Zurich), Heinz Grimm (Bâle), Alfred Joerger (Bâle), Budge Patty (Lausanne), Rolf Reutercrona (Zurich). — *Série promotion :* Hansueli Gutzwiller (Zurich), Peter Holenstein (junior, Zurich), Willy Hufschmid (Bâle - Casablanca), Mathias Werren (junior, Bâle), tous —5, Bernard Auberson (Genève), Fredi Berli (Bâle), Marcel Gautschi (Genève), Hanspeter Girod (Zurich), Adel Ismail (Bâle), Heinz Schaad (Bâle), Bruno Schönenberger (Genève), Peter Sedlacek (Zurich), Pierre Vachoux (Genève), tous —4, puis 33 joueurs de —3 à —1.

DAMES

Série A : 1. ex aequo : Janine Bourgnon (Bâle) et Helga Schultze (Lausanne) ; 3. Alice Wavre (Genève ; 4. Ruth Kaufmann (Bâle) ; 5. Vreni Reutercrona (Zurich) ; 6. Michèle Bourgnon (Bâle). — *Non classées pour manque de performances :* Veronica Kohlschutter - Studer (Berne), Evi Bertschinger - Oberländer (Zurich). — *Série promotion:* Susy Fröhltcher (Zurich) : —4, Steffi Chappuis (Zurich), Maya Roth (Bâle), Anne-Marie Studer (Vevey - Neuchâtel), toutes —3, Sonja Fetz (Genève), Silvia Gubler (Olten), Francine Ricou (Genève), Trudy Schumacher (Zurich), toutes —2. Puis 9 joueuses avec —1.

Le championnat de football de IIIme ligue

Cortaillod s'approche

A l'exception de quatre équipes, dans le groupe I, tout le monde a terminé le premier tour et même joué encore deux rencontres supplémentaires, valables pour le second tour.

Résultats : Groupe I : Blue Stars - Saint-Imier IB 2-0 ; Boudry - Serrières 4-2 ; Auvernier - Buttes 0-3 ; Cortaillod - Travers 3-0 ; Audax - Saint-Blaise 3-0 forfait. Groupe II : Courtelary - Saint-Imier I A 3-7 ; Xamax III - La Sagne 2-1 ; Cantonal II - Fontainemelon II 7-0 ; Superga - Etoile II 5-2 ; Floria - Le Parc 2-2.

Dans le groupe I, les deux premiers n'ont pas été inquiétés. Ils ont ajouté confortablement deux points à leur capital déjà bien rempli. Boudry n'a pas gagné aussi nettement qu'au premier tour, mais l'essentiel, pour lui, était d'empocher deux points. Les joueurs d'Audax n'ont même pas eu besoin de mouiller leurs maillots. Saint-Blaise n'alignait que huit joueurs au coup d'envoi ce qui a entraîné un forfait regrettable. Blue Stars ne fait pas de coups d'éclat. Il se contente de glaner des points sur son sol et occupe toujours une position sans souci. Cortaillod, après avoir vaincu les Boudrysans se sent en appétit. Il vient d'évincer Travers dont les derniers résultats n'étaient que des victoires. Pour les hommes de Gerber, la deuxième place est en vue s'ils parviennent à s'imposer à Saint-Imier.

SUPERGA GRIGNOTE

Buttes a malmené Auvernier dont la situation est vraiment plus grave qu'on ne le craignait. Les « Perchettes » restent clouées au dernier rang et un écart de quatre points s'est creusé avec les avant-derniers.

Dans le haut, Saint-Imier IA ne concède pas de terrain. Son expédition à Courtelary a été fructueuse. Pendant ce temps, Cantonal II a mitraillé le gardien de Fontainemelon II. Cette avalanche de buts permet aux Cantonaliens de détenir la meilleure attaque actuelle... avec Saint-Imier: elle a marqué cinquante-neuf buts, plus de cinq de moyenne. Xamax III en veilleuse depuis longtemps, a renoué avec le succès. Les Sagnards n'ont pas eu de chance et auraient mérité un point. Etonnante retenue du Parc qui gaspille un nouveau point. Floria n'a pas à s'en excuser, il est vrai. Cette perte fait l'affaire de Superga qui, sans fracas, se place au troisième rang. Les perdants, Etoile II, s'enfoncent dans une situation assez précaire. Il leur faudra serrer les dents au printemps s'ils entendent se sortir d'affaire. Les classements se présentent comme suit :

Groupe I

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	pts
1. Boudry	11	10	—	1	48	12	20
2. Audax	11	9	—	2	34	13	18
3. Cortaillod	10	7	2	1	36	15	16
4. Travers	11	4	2	5	27	27	10
5. Serrières	10	4	1	5	23	21	9
6. Blue Stars	11	4	1	6	19	25	9
7. St-Imier. IB	10	3	1	6	16	28	7
8. Saint-Blaise	11	3	1	7	24	36	7
9. Buttes	11	2	3	6	24	45	7
10. Auvernier	10	1	1	8	8	37	3

Groupe II

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	pts
1. Cantonal II	11	8	3	-	59	16	19
2. Saint-Imier I a	9	8	1	-	54	14	17
3. Superga	10	6	2	2	31	24	14
4. Le Parc	9	5	2	2	29	20	12
5. Fontainemelon II	10	4	-	6	18	37	8
6. Xamax III	10	4	-	6	15	40	3
7. Floria	11	3	2	6	21	36	8
8. Courtelary	10	3	1	6	23	38	7
9. La Sagne	11	2	2	7	21	31	6
10. Etoile II	11	1	1	9	22	37	3

Dimanche prochain, quatre matches sont à l'affiche. Cela permettra de boucler le cycle des onze rencontres dans le groupe I et d'avancer passablement dans le groupe II. Voici l'ordre de bataille : Groupe I : Saint-Imier IB - Cortaillod ; Serrières - Auvernier. Groupe II : Saint-Imier I A - Le Parc ; Fontainemelon II - Courtelary.

We.

A propos de la 2me ligue

A la suite d'un « mastic » vraiment regrettable, le classement de deuxième ligue publié hier ne correspondait pas à la réalité. Afin que nos lecteurs n'aient pas à attendre une semaine pour connaître la situation exacte, en voici un résumé :

1. Hauterive, 10 matches, 18 points ; 2. Fontainemelon, 10-16 ; 3. Fleurier, 10-12 ; 4. Colombier, 10-11 ; 5. Couvet, 10-11 ; 6. Le Locle II, 10-10 ; 7. Etoile, 10-8 ; 8. Xamax II, 10-8 ; 9. Ticino, 10-6 ; 10. La Chaux-de-Fonds II, 10-6 ; 11. Comète, 10-4.

● A Asuncion, Olimpia a enlevé le championnat de football paraguayen de première division au cours de la dernière rencontre qui l'opposait au Nacional, match remporté par 3-2.

● Plusieurs des rencontres de basketball des Jeux balkaniques, qui auront lieu jusqu'au 18 novembre à Istamboul seront dirigées par l'arbitre suisse Roger Weber.

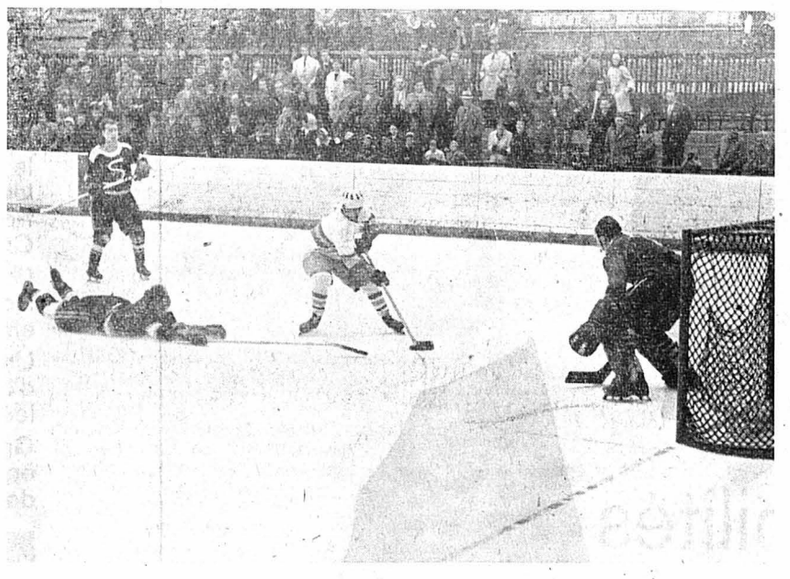

Voici un instantané du match, surprenant pour beaucoup, entre La Chaux-de-Fonds et Servette. Servette n'a gagné que d'extrême justesse grâce à son excellent gardien Ayer, seul aux prises ici avec Reinhart.

(Phot. Amey)

FOOTBALL

Le championnat corporatif

Au lendemain de la sixième journée du premier tour, les jeux semblent faits. Métaux Précieux est sur la bonne voie pour s'adjuger, une nouvelle fois, le titre de champion d'automne 1962.

Résultats : Favag-Voumard 4-0; Commune - Tram 3-2 ; Métaux Précieux - Egger 2-0.

Le classement :

	J	G	N	P	p.	c.	Pts
Métaux Précieux	5	5	0	0	17	8	10
Favag	6	4	0	2	23	14	8
Egger	4	3	0	1	20	10	6
Calorie - Vuilliomenet	5	2	0	3	16	20	4
Commune	5	2	0	3	16	27	4
Tram	4	1	0	3	12	14	2
Voumard	5	0	0	5	10	23	0

A Hauterive, la formation des Italos-Espagnols du F.-C. Voumard a été, de nouveau, battue nettement par les mécanos de Favag de Monruz.

Aux Charmettes, après une courageuse résistance, les tramelots se sont inclinés face aux joueurs du F.-C. Commune, en grands progrès cette année.

C'est au cours de la seconde rencontre que s'est jouée la décision entre deux favoris : Métaux Précieux et Egger, de Cressier. Après une première mi-temps égale (0 à 0), Sunier marquait un but superbe sur coup de tête. Peu après, Fortis scellait la victoire des joueurs des Portes-Rouges.

Les matches de samedi : aux Charmettes, Commune - Métaux Précieux ; arbitre : Albert Barrière, du Landeron, et Tram - Voumard ; arbitre : Pierre Merlot, de Colombier.

Emô-Réj.

HOCKEY SUR GLACE

Les joueurs de Viège ne seront pas à Munich

L'équipe allemande qui rencontrera la Suisse aujourd'hui à Munich sera composée de la façon suivante :

Gardiens : Lindner (E. V. Fussen), Seifert (S. C. Berlin) ; arrières : Rampf, Riedel, Schneitenberger (tous Bad Tölz), Ambros (E.V. Fussen); avants : Scholz, Köpf, Trautwein, Weitl, Gmeiner, Gröger (tous E. V. Fussen), Reif, Lax (tous deux Bad Tölz), Pittrich (S. C. Riessersee).

La formation suisse, privée de Chapot et W. Wittwer (blessés) ainsi que des meilleurs joueurs de Viège (empêchements professionnels), comprendra :

Gardiens : Bassani et Rigollet ; arrières : Scandella, Friedrich ; Pappa, O. Wittwer et J. Muller ; avants : Berchtold, Messerli, Parolini ; R. Berra, A. Berra, Bernasconi, Zimmermann, Jenny, J. Sprecher.

Le programme des rencontres internationales d'athlétisme

Cinq matches pour la Suisse

La fédération internationale d'athlétisme a communiqué les dates des rencontres représentatives entre nations européennes. La Suisse, pour sa part, a prévu huit matches.

Voici le calendrier :

Juin : 2. Allemagne - Yougoslavie (décathlon, pentathlon) ; 9. Grande-Bretagne B - Benelux à Billingham ; 9. Roumanie - Grèce à Bucarest ; 13. Portugal - Grèce à Athènes; 22. Suisse - Belgique à Zurich ; 22-23. Hollande - Belgique - Grande-Bretagne (décathlon, pentathlon); 23. Roumanie - Pologne à Oradea ; 26. Norvège - Hollande à Oslo ; 29. Varsovie-Londres à Varsovie ; 29. Bulgarie - Yougoslavie à Sofia ; 30. Bas-Rhin - Belgique-Hollande du sud.

Rencontres en juillet...

6-7. Belgique - Espagne à Bruxelles ; 6-7. Autriche - Hollande du sud à Schielleiten ; 13-14. Italie - Autriche - Grèce en Italie ; 14. Suisse - Italie - Allemagne à Lugano ; 13-14. match des six nations à Enschede ; 13-14. Danemark-Espagne ; 20-21. Yougoslavie - Bulgarie ; 21. Luxembourg - Suisse à Luxembourg ; 21. France - Hollande en France ; 21. France - Belgique en France ; 21. Hollande - France juniors ; 20-21. Tchécoslovaquie - France à Prague ; 20-21. Tchécoslovaquie - Roumanie à Prague ;20-21. URSS - Etats-Unis à Moscou ; 24-25. Grèce - Suède - Turquie à Athènes ; 26-27. Mémorial Rosicky à Prague ; 27-28. Pologne - Allemagne à Zielona Gora ; 27-28. Pologne - Etats-Unis à Katovice ; 28. Allemagne - Hollande à Weimar ; 28. Autriche - Italie ; 28. Autriche - Hollande ; 28. Belgique - France à Liège ; 30. Allemagne - Etats-Unis.

... en août

1. Brésil - Portugal à Porto Alegre ; 3. Pologne - Allemagne à Poznan ; 3-5. Grande-Bretagne - Etats-Unis à Londres ; 5. Pologne sud - Suède nord ; 7-8. Grèce-Portugal à Athènes ; 8-9. Finlande - Hongrie - Pologne à Helsinki ; 10. France-Italie - Pologne en France ; 13-14. Suède-Hongrie en Suède ; 14. Grande-Bretagne - Italie à Londres ; 17. Suisse - France à Berne ; 17. Ecosse - Belgique à Edimbourg; 18. France - Hollande en France ; 24-25. Turquie - Grèce ; 24-25. Bulgarie - Roumanie ; 24-25. Espagne - Turquie ; 24-25. France - Portugal ; 28-29. Grèce - Suisse à Athènes ; 31. Berlin - Amsterdam - Vienne - Francfort - Hanovre - Munich ; 31. Yougoslavie - Tchécoslovaquie.

... en fin de saison

Septembre : 7-8. Finlande - Pologne à Helsinki ; 13-14. Grande-Bretagne - Hollande à Londres ; 14. Suisse - Italie B à Lugano ; 14-15. Ukraine - Hongrie - Tchécoslovaquie à Kiev; 14-15. Autriche - Belgique à Loeben ; 14-15. URSS - Allemagne - Pologne à Leningrad ; 21-22. URSS - France à Paris ; 22. Italie - France. Yougoslavie en Italie ; 28-29. Allemagne-Suisse (décathlon) ; 28-29. Roumanie - Allemagne à Bucarest ; 28-29. URSS - Grande-Bretagne à Volvograd ; 29. France-Autriche en France.

Octobre : 2. Hongrie - Grande-Bretagne à Budapest ; 3-4. Yougoslavie - RAU à Split ; 5-6. Pologne - Allemagne à Varsovie ; 5-6. Suède - Pologne - URSS (décathlon) à Lubeck ; 6. Allemagne - Pologne en Italie ; 13. Grèce - Italie - Turquie à Athènes ; 19-20. Allemagne - Bulgarie à Sofia.

... et pour dames

Rencontres exclusivement féminines : Juin : 23. Roumanie - Pologne à Oradea. — Juillet : 21. France - Hollande ; 28. Allemagne - Hollande à Weimar ; 28. Autriche - Italie ; 30. Allemagne - Etats-Unis. — Août : Sarre - Belgique - France B ; 5. Suède du sud - Pologne du nord à Malmoe ; 5. Roumanie - Yougoslavie - Pologne ; 18. France - Hollande en France ; 24-25. Turquie - Grèce à Istamboul. — Septembre : 13-14. Grande-Bretagne - Hollande à Londres ; 14. Suisse - Italie B à Lugano ; 22. Italie - France - Yougoslavie en Italie ; 29. France - Autriche en France.

Qu'en pensez-vous ?

Mme l'arbitre !

Que penseriez-vous d'une arbitre de football ? Oui, nous avons bien dit « une » arbitre. C'est ce qui risque d'arriver en Grande-Bretagne. Lors des examens que l'on fait passer chaque année à de jeunes arbitres ou prétendants à ce titre, une jeune femme de vingt-trois ans a réussi brillamment les épreuves en obtenant la note de 84 sur 100. Elle s'appelle Margaret Spinks. Ses (futurs) confrères ont protesté en prétextant que les arbitres se déshabillaient généralement dans le même vestiaire que les joueurs. Nous croyons que c'est plutôt de la jalousie. Une femme, pensez si les joueurs l'écouteraient avec plus... d'attention qu'un arbitre-homme ! En fin de compte, la fédération anglaise semble fort décidée à lui donner sa licence...

GYMNASTIQUE

Avant le match de Sankt-Margrethen

Les sélections suisses et autrichiennes

Les deux sélections nationales juniors de gymnastique à l'artistique de Suisse et d'Autriche se rencontreront dimanche prochain à Sankt-Margrethen. Elles seront composées de la façon suivante :

Suisse : Meinrad Bechtold (Wettingen), Hanspeter Bircher (Lucerne), Fredy Egger (Adliswil), Ernst Greutmann (Regensdorf), Walter Hosli (Frauenfeld), Hans Schumacher (Zurich), Ernest Stussi (Glaris), René Ulrich (Lausanne).

Autriche: Ernest Schmied, Gunther Pappert, Heinz Ammann, Werner Regensburger, Heinrich Ulamec, Heinz Kittel, Gerd Steckl.

● En match-aller comptant pour les huitièmes de finale de la coupe d'Europe féminine de handball des clubs champions, à Prague, le C.K.D. Praha a battu Danubia Vienne par 9-3 (mi-temps 5-0).

● A Athènes, les régates internationales de yachting comptant pour la coupe du roi Paul ont pris fin avec un classement imprévu. Le prince héritier Constantin, champion olympique, arrivé deuxième de la dernière régate, a remporté la première place au classement général devant son compatriote Golemis et l'Italien Sorrentino.

● Concours hippique international de Toronto (Canada) : épreuve « Scurry » : 1. col. Zatarain (Mex) sur « Goliath » ; 2. maj. Piero d'Inzeo (It) sur «Sunbeam»; 3. Miss Gail Ross (Can) sur « Pinacle » ; 4. Gayford (Can) sur « Wings of Gold ».

● Au Palais des sports de Bologne, le boxeur poids lourds italien Franco Cavicchi, ancien champion d'Europe de la catégorie, a battu l'Américain Wendel Newton aux points en dix reprises.

● Comme nous l'avons déjà annoncé, rappelons que le boxeur bernois Paul Chervet participera à son cinquième combat professionnel le 21 novembre, à Neuchâtel, contre l'Italien Gaetano Sallemi.

BASKETBALL

La tournée soviétique aux Etats-Unis

Après les deux défaites qui ont marqué le début de leur tournée aux Etats-Unis, les Soviétiques ont battu la sélection nationale américaine de l'AAU par 68-59. A la mi-temps, les deux équipes étaient à égalité 24-24 et c'est au cours des onze dernières minutes que les Russes, qui menaient par 41-40, ont réussi à conserver puis à augmenter leur avance pour gagner nettement.

Auparavant, l'équipe féminine avait remporté la victoire aux dépens des Américaines par 51-40, restant ainsi invaincue.

JEUX OLYMPIQUES

Pas de cavaliers suisses à Tokio

Dans sa séance de novembre, le bureau du comité olympique suisse, a pris connaissance de la fusion de la fédération suisse de lutte amateurs avec la section lutte de la F.S.A.A. D'autre part, le bureau du C.O.S. demandera à la commission du Sport-Toto un crédit de 293,000 fr. pour la préparation des Jeux olympiques de 1964. Il est à noter que la participation des cavaliers aux Jeux de Tokio s'avère impossible en raison du coût élevé du transport des chevaux.

Etes-vous parmi les gagnants ?

SPORT-TOTO

Concours spécial du Sport-Toto du 4 novembre : 2 coupons gagnant 5 voyages par coupon ; 12 coupons gagnant 4 voyages par coupon ; 4 coupons gagnants 3 voyages par coupon ; 9 coupons gagnant 2 voyages par coupon ; 15 coupons gagnant 1 voyage par coupon.

SPORTOTO — Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEREZ ... peut-être

1. Bâle - Lausanne	1 x 2 1 1 2
2. Grasshoppers - Bienne	1 1 1 1 1 1
3. Granges - Young Boys	x 2 x 1 x 2
4 Lugano - Chiasso	1 1 x x 1 x
5. Lucerne - Zurich	x 2 1 x 1 2
6. Servette - Young Fellows	1 1 1 1 1 1
7 Sion - La Chaux-de-Fonds	2 2 2 2 2 2
8. Berne - Urania	1 x 1 x 1 x
9. Cantonal - Aarau	1 1 1 x x 2
10. Fribourg - Winterthour	2 1 2 x 2 1
11. Schaffhouse - Bruhl	1 1 1 1 1 1
12. Thoune - Moutier	2 1 2 x 2 1
13. Vevey - Porrentruy	1 1 1 1 1 1

(Lire suite des sports page 12).

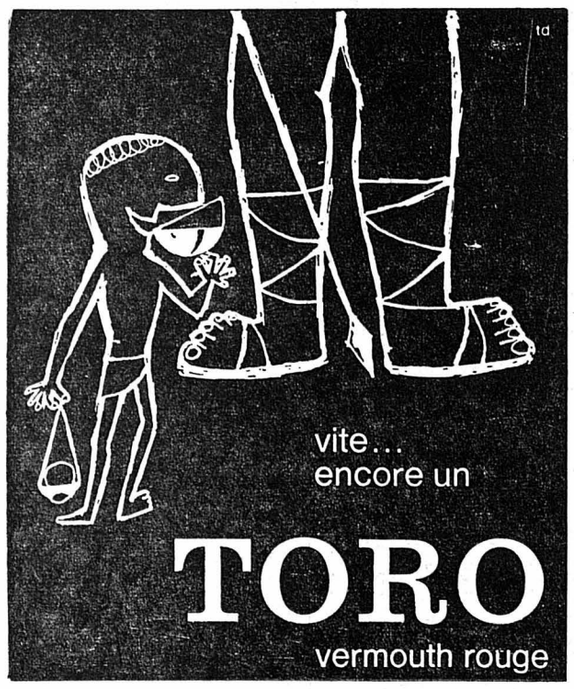

Les délais de livraison étant assez longs...

„N'attendez pas au dernier moment pour faire réserver votre

argenterie

et vos

couverts de table

en vue des fêtes de Noël

Notre stock est actuellement très important

H. VUILLE

bijoutier Place Numa-Droz 2 Neuchâtel

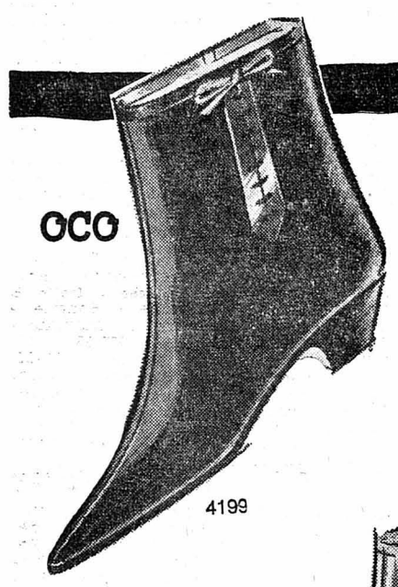

daim noir
ou cuir blanc
Fr. 59.80
semelle
de caoutchouc
« Sonya »

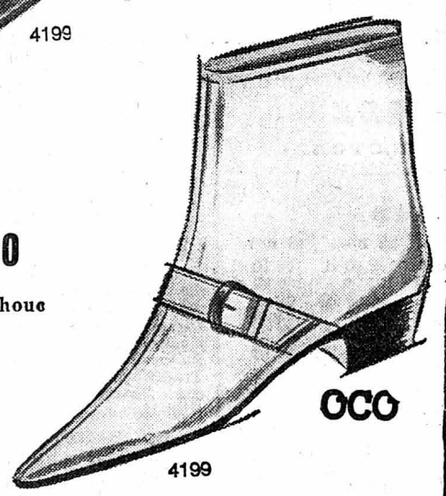

cuir blanc
Fr. 47.80
semelle de caoutchouc
« Sonya »

J. Kurth S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

Auto-coat, très belle qualité, genre « poil de chameau ». Se fait en gris foncé ou brun roux. Taille 8 ans : 100.— + 5.— par 2 ans.

Canadienne imperméable et chaude, doublée d'un épais teddy blanc, col fourrure. En brun et bleu. Taille 4 ans: 39.— + 3.— par 2 ans.

Pantalon velours côtelé, qualité « Sporvel », larges côtes, teinles mode. Taille 4 ans : 28.90 + 2.— par 2 ans.

A vendre
lit d'enfant
65 x 125, avec matelas ;
patins vissés
souliers bruns No 28, le tout en excellent état. Tél. 5 71 27.

A vendre un
chien de chasse
courant suisse, 19 mois (peut être pris à l'essai); chasse le chevreuil 5 à 10 minutes. — Tél. (038) 9 11 52.

A vendre
terre noire
pour jardin, à Fr. 2.50 le sac. — S'adresser à André Ducommun, les Petits-Ponts, tél. (039) 6 73 44.

A vendre
CRÉANCE
Pour tous renseignements écrire à A M 5689 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion
3 boilers électriques
de 50, 125 et 150 litres, 1 baignoire fonte émaillée avec pieds. Sydler, installations sanitaires, Tertre 30. Tél. 5 15 15.

URGENT
Faute de place, grossiste en jouets vend au plus offrant
3 POUSSETTES-POUSSE-POUSSE
neuves, pour enfants.
Faire offres sous chiffres P 5898 N à Publicitas, Neuchâtel.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le secret de Géraldine

par 27

RUTH FLEMING

Traduction de Mireille DEJEAN

— Hello, Granny ! dit-il en la soulevant dans ses bras robustes.

— Terence, ordonna-t-elle, lâche-moi immédiatement, immédiatement, entends-tu ?

Il l'embrassa gaiement et la posa gentiment sur le sol.

— Vous êtes toutes les mêmes, vous les femmes ! Qu'est-ce que c'est que ça ?... des fraises ? Combien peux-tu m'en réserver de verres ? Six ?

— Va-t-en, fit Mrs. Grandison, sévère, va-t-en, Terence, je suis occupée. Nous ne t'attendions pas avant vendredi. Laisse ma confiture tranquille.

— Granny, sois gentille. J'ai parcouru des milles et des milles pour venir te voir. Prenons le thé, rien qu'à deux... quitte à recommencer quand les autres seront là.

— Nous n'en ferons rien.

— Oh ! je t'en prie, la cajola-t-il, je saute à la cuisine donner des ordres.

Personne, l'aîné de ses petits-fils excepté, n'osait imposer sa volonté à Mrs. Grandison. Tout au fond de son cœur, elle en était ravie. Il y a quelque chose de très reposant pour quelqu'un qui fait obéir tout un chacun, d'être à son tour dominée affectueusement par un bel officier de la R.A.F. En dépit de sa brusquerie et de ses perpétuels manquements, Terence avait un charme auquel peu de gens résistaient... sa grand-mère la toute première. Mrs. Grandison écouta un instant les exclamations joyeuses des domestiques à l'entrée du fils de Philip dans la cuisine. Ses lèvres esquissèrent une moue amusée. Son petit-fils la mettait souvent en colère, il ne l'ennuyait jamais.

— Granny, expliqua-t-il, lorsqu'ils eurent pris place dans le salon, je voudrais que tu parles à père. J'ai absolument besoin d'une voiture. Si tu le lui demandes, il m'en achètera une.

Il se coupa une large tranche de cake.

— Tu devrais faire des économies et l'acheter toi-même.

— Cela prendrait des années, Granny.

— Non, rétorqua-t-elle. Tu es un prodigue, Terence.

Il lui décocha un de ses plus charmants sourires.

— C'est vrai, acquiesça-t-il aimablement. Je devrais épouser une héritière. Granny, parle de ma voiture à père. Je vais mettre Geraldine de mon côté aussi. Où est-elle ? Où est Robin ?

Comme il prononçait ces mots, Geraldine et l'enfant traversaient la pelouse, Terence se précipita à leur rencontre.

— Hello ! belle-maman !

Il l'embrassa :

— Vous paraissez plus jeune que jamais. Hello, Robin!

Juchant le garçonnet sur ses épaules, il l'emporta dans la maison. Le thé fut animé, car Terence ne cessa de bavarder, il taquina Robin, fit aboyer Pete en lui montrant du sucre et élabora pour ses dix jours de permission les projets les plus fous.

— Nous allons faire tous les deux des chevauchées magnifiques, annonça-t-il à Geraldine. Et j'emmènerai Robin en bateau. Granny, je te conduirai dans Esmeralda et tu m'aideras à choisir la nouvelle voiture que tu vas prier père de m'acheter. Comment va-t-il, père ? Et Malcolm ? Et qui est cette Jennifer dont vous parlez dans vos lettres ?

— Vous n'avez certainement pas oublié ma jeune sœur ? questionna Geraldine.

— Elle avait dix ans la dernière fois que je l'ai vue, gémit-il.

— Ah ! dit Mrs. Grandison, alors prépare-toi à voir une personne très petite, assez forte, portant des lunettes, une blouse de flanelle et de gros souliers.

— Ciel ! s'exclama Terence d'une voix désespérée Quelle horreur ! J'avais l'impression qu'elle deviendrait jolie ! Granny, il y a dans ma chambre un rayon qui a besoin d'être consolidé. Je vais prendre un marteau et quelques clous. Est-ce que cela t'ennuie si je branche la radio assez fort pour l'entendre du premier ?

— Fais ce que tu voudras, consentit sa grand-mère, résignée. Geraldine, si nous ne voulons pas attraper un mal de tête, nous ferons bien de nous réfugier au jardin.

Terence s'éloigna en sifflotant, Pete et Robin sur ses talons. Lorsqu'il eut fini d'ouvrir ses bagages, on eût dit qu'un ouragan avait dévasté sa chambre. Pete s'empara d'une pantoufle et s'enfuit le long du corridor. Terence s'élança à ses trousses, tandis que Robin prodiguait ses encouragements. Il aimait ce grand frère, toujours prêt à le houspiller, à le soulever, à le jeter en l'air et à le rattraper de la plus excitante façon qui soit.

Terence était en train de clouer son rayon lorsque Robin dépista le retour de la voiture.

— Les voici, annonça-t-il.

Terence mit le nez à la fenêtre.

— Hello ! cria-t-il. Hello ! père, Hello ! Malcolm, je dis...

Saisissant Robin, il le hissa jusqu'à sa hauteur.

— Vite, qui est cette jeune fille ?

— Jennifer, répliqua promptement Robin.

— Jennifer !

Terence ne perdit pas une seconde. Il se précipita dans l'escalier avec la vélocité d'un lièvre poursuivi par une meute.

CHAPITRE X

— Je disais... continua Terence d'un air encourageant en se promenant le soir même avec Jennifer, que je ne m'imaginais pas que vous étiez devenue aussi jolie. Quelle chance que vous soyez à Greystones pendant ma permission ! Nous allons nous voir beaucoup. Que diriez-vous d'une promenade en bateau ? Venez, Esmeralda nous conduira jusqu'à la mer. Pendant que je la sors, allez chercher un manteau. Dépêchez-vous, soyez gentille.

C'était difficile de lui refuser. L'amicale admiration que trahissaient ses yeux était franche et loyale. Jennifer s'en fut gaiement quérir son gros manteau blanc. Lorsqu'elle passa devant la porte du salon où le reste de la famille était assemblé, Mrs. Grandison lui demanda où elle allait.

— Faire une partie de bateau avec Terence.

A son grand étonnement, Malcolm se leva et dit d'un ton irrité :

— A cette heure, c'est ridicule. Terence est absolument fou, lorsqu'il met un pied sur un bateau.

Il suivit Jennifer le long du vaste corridor jusqu'au porche. En silence, il cheminait près de la jeune fille. Terence vit, avec déplaisir, approcher deux personnes quand il n'en attendait qu'une.

— Hello, Malcolm, dit-il sèchement. Que viens-tu faire ici ? Jennifer et moi allons sur l'eau.

— Vous n'en ferez rien, objecta Malcolm. Il est beaucoup trop tard et tu perds la tête quand tu as un gouvernail en mains. Si vous y allez, je vous accompagne.

— Nous ne t'avons pas invité. Jennifer et moi sommes libres d'agir à notre guise. Je manœuvre parfaitement le *Firefly*, tu le sais.

— Vous n'irez pas, déclara le frère de Philip, ou tu iras seul. Je ne veux pas que tu exposes la vie de Jennifer.

Dans la lueur rouge du soleil couchant, la jeune fille contemplait les deux hommes qui discutaient avec force.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Deux condamnations pour ivresse au volant

Le tribunal de police a siégé hier, sous la présidence de M. Y. de Rougemont, assisté de M. F. Thiébaud, qui remplissait les fonctions de greffier.

G. C. et M. H., toutes deux ouvrières dans une fabrique de la ville, se retrouvèrent un midi au réfectoire de l'usine, où elles se disputèrent pour un prétexte futile. Elles s'injurièrent et en vinrent rapidement aux mains. Il fallut l'intervention d'un de leurs collègues pour les séparer. Dans la bagarre, M. H. fut blessée au visage. Comme c'est souvent le cas dans des affaires de ce genre, les témoins, tous collègues des prévenues, n'apportèrent que peu de lumière et beaucoup de confusion aux thèses respectives des accusées. M. H. est condamnée à 20 fr. d'amende et 20 fr. de frais, tandis que G. C. se voit infliger une amende de 80 fr. et une part des frais de justice fixée à 80 fr. également.

Détournement... d'énergie

C. S., habitant Hauterive, est accusé de s'être rendu coupable de soustraction d'énergie. On lui reproche d'avoir soustrait au contrôle de son compteur électrique une certaine quantité de courant par une installation de fortune. C. S. conteste les faits, prétendant que les coupables de ce détournement sont des ouvriers qui travaillèrent à plusieurs reprises dans les appartements voisins, voire dans le sien. Or, les ouvriers en question utilisèrent de l'électricité et c'est sur eux que C. se décharge. Relevons que le détournement fut intégralement remboursé par le prévenu. Le juge, ne possédant pas d'élément suffisant pour emporter sa décision, libère l'accusé au bénéfice du doute. L'Etat se charge des frais.

Une amende pour avoir glissé son pied par la porte

G. V. eut une discussion avec sa propriétaire. Cette dernière se retira dans son appartement, mais l'accusé voulut encore se défendre verbalement, sonna à la porte, puis frappa. La propriétaire entrebâilla sa porte, où V. glissa son pied. Sur la base d'une récente jurisprudence du Tribunal fédéral, le fait de glisser son pied par une porte entrebâillée constitue déjà une violation de domicile, si bien que le juge condamne G. V. à 5 fr. d'amende et 2 fr. de frais. Vingt francs d'indemnité de dépens s'ajoutent encore à la condamnation, vu que la plaignante, trop émotive pour assister aux débats, a dû constituer mandataire.

Ivresses au volant

Depuis quelque temps, il est rare d'assister aux audiences de tribunal sans retrouver chaque fois des cas d'ivresse au volant. Hier, deux de ces cas se trouvaient au rôle de l'audience.

Tout d'abord, le juge condamna un ressortissant italien, S. D'O., à six jours d'arrêts, 50 fr. d'amende et 200 fr. de frais. D'O. avait emprunté la voiture de son beau-frère, après avoir joyeusement fêté un mariage. Circulant entre Hauterive et Neuchâtel, sa voiture dérapa, se coucha sur le flanc, pour finir sur le toit quelques dizaines de mètres plus loin. Il n'y eut heureusement que des dégâts matériels. Lors de l'analyse de sang, on constata que D'O. avait plus de 2 ‰ d'alcool dans le sang, ce qui constitue déjà une ivresse grave.

Quant au deuxième cas, c'est celui de H. T. Pour sa part, l'accusé n'avait qu'un taux d'alcoolémie de peu supérieur à 1 ‰. En fête avec des amis chez un particulier, il s'en était allé chercher à boire dans un cercle de la ville. Accompagné de deux amis, il en profita pour y consommer, et s'en retourna continuer de plus belle cette réunion. Pour son malheur, il emprunta un sens interdit dans le centre de la ville, et, à un carrefour, il emboutit une voiture circulant régulièrement à la rue du Seyon. Le conducteur de la voiture emboutie fut grièvement blessé et les deux compagnons de T. légèrement atteints. Il y eut d'importants dégâts matériels. H. T. est condamné à dix jours d'emprisonnement et à 200 fr. de frais de justice.

Comme le veut une jurisprudence constante, le sursis est traditionnellement refusé dans les cas d'ivresse au volant.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. 13 novembre. Température : moyenne : 4,8 ; min. : 2,4 ; max. : 7,8. — Baromètre : moyenne : 719,3. — Eau tombée : 6,3 mm. — Vent dominant : direction : nord depuis 15 h 15 ; force : modéré. — Etat du ciel : couvert. Pluie de 3 h 15 jusqu'à 7 h 15 et de 8 h 45 à 9 h 15.

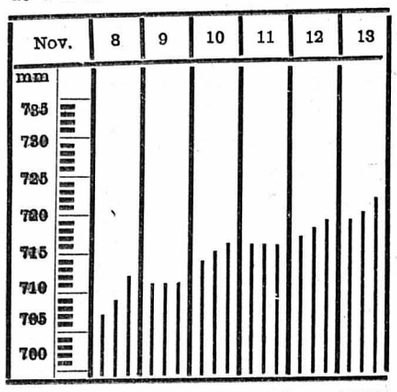

Niveau du lac du 12 novembre : 428,73
Niveau du lac du 13 novembre : 428,73

Prévisions du temps. Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel généralement couvert ou très nuageux. Quelques précipitations. Neige par places jusqu'en plaine. Froid avec des températures comprises entre 1 et 6 degrés en plaine. Vent d'ouest à nord-ouest. En Valais, tendance aux éclaircies dans le courant de la journée.

Sud des Alpes et Engadine : ciel en général couvert ou très nuageux. Encore quelques averses locales. En plaine, température voisine de 10 degrés dans l'après-midi. En montagne, vent soufflant d'abord du sud, tournant plus tard à l'ouest.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 5 novembre. Mc Cabe, Loch-Owen-André, fils de James-Owen, étudiant à Neuchâtel, et de Linda-Carol, née Brooks. 7. Rognon, Corinne-Denise, fille de Daniel-Fernand, faiseur de ressorts à Neuchâtel, et de Denise, née Utz. 9. Elzingre, Philippe-André, fils de Jules-André, représentant à Neuchâtel, et d'Eglantine-Lydie, née Renaud ; Hofer, Isabelle - Christiane - Louise - Marguerite, fille d'Eric-Michel, physicien à Neuchâtel, et d'Yvonne - Marie - Jeanne, née Surdez ; Burgy, Pascal, fils de René-Gérard-Marcel, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Marie-Rosine, née Rey ; Roud, Yvon-Marc, fils de Claude-Armand, restaurateur à Hauterive, et de Sieglinde, née Thomas ; Ribaux, Fabienne, fille de Numa-Roland, peintre en bâtiment à Bevaix, et de Huguette-Madeleine, née Descombes.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 9 novembre. Rapp, Jean-Willy-Emile, typographe, et Betschart, Anne-Lise-Rösi, les deux à Genève ; Drigo, Luciano, ouvrier de fabrique, et Molaro, Adriana-Patrizia-Maria, les deux à Neuchâtel ; Calame, Charles, mécanicien sur machines à écrire, et Stumpf née Marmy, Yvonne-Marie-Albertine, les deux à Neuchâtel. 10. Jordi, André, ferblantier à Cormondrèche, et Gottreux, Christiane-Elisa, à Neuchâtel. 12. Gomez, Diego, tapissier à Morges, et Hugonnet, Jacqueline-Hélène, à Colombier ; Biolley, Jean-Pierre-André-Karl, étudiant à Bernex, et Hartig, Ingrid, à Olfenburg.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 9 novembre. Affolter, Virgile, horloger à Neuchâtel, et Boiteux née Jacot-des-Combes, Alice-Adèle, à Travers ; Bulfoni, Adriano, ferblantier-appareilleur à Neuchâtel, et Pellegrini, Josiane-Hélène, à la Chaux-de-Fonds. 12. Loewy, Hans-Hermann-Moritz, commerçant, et Stürmer, Ingrid, les deux à Neuss (Allemagne).

DÉCÈS. — 7 novembre. Haldimann, Charles-Etienne, né en 1891, retraité des téléphones à Neuchâtel, veuf de Bertha-Sofie, née Tobler. 8. Kipfer, Johannes, né en 1874, chef de gare retraité à Neuchâtel, époux de Maria-Rosina, née Niklaus. 9. Gerster née Tschampion, Anna-Elise, née en 1878, ménagère à Neuchâtel épouse de Gerster, Gustave. 10. Montandon-Varoda, Marcelin, né en 1892, ouvrier horloger à Neuchâtel, époux d'Hélène-Lidye, née Bühler. 11. Bouvier, née Perrin, Augusta, née en 1866, ménagère à Neuchâtel, veuve de Bouvier, Ernest-Henri ; Menth, Pierre-Maurice, né en 1886, ferblantier-appareilleur à Neuchâtel, célibataire.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Je me marie demain...
J'achète mes meubles chez
J. Skrabal s.a.
PESEUX et Neuchâtel

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

Le mime René Quellet au théâtre de poche

(sp) Vendredi dernier, pendant deux heures, le mime René Quellet présenta sur la scène de la « Tarentule », un programme bien dosé où les évocations poétiques alternaient avec des pantomimes.

Nous avons particulièrement apprécié « Fruits » et « Le portraitiste », où le mime, en synchronisation parfaite avec un air de Mendelssohn brosse brillamment un portrait. Puis, par le seul jeu de ses mains, il nous transporte dans le monde mystérieux de « La faune sous-marine ». « Les saisons » très évocatrices, sont un remarquable exercice de style. La première partie se termine gaiement par « Le bureau » et « La fanfare ».

Nous voyons ensuite paraître le naïf et sympathique Turlu : Turlu photographe, pompiste, commissionnaire, Turlu dans le tram, à la pêche, au bal et Turli soldat. Ces pantomimes poétiques et touchantes ont charmé l'auditoire, qui manifesta son enthousiasme par de nombreux rappels. René Quellet nous a tenus en haleine pendant deux heures sans jamais tomber dans la vulgarité et la facilité.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un camion heurte violemment un bambin

(sp) A 18 h 15, un camion léger, conduit par un chauffeur d'une entreprise du Locle, circulait le long de l'avenue Numa-Droz, en direction est. Arrivé à la hauteur du numéro 125, il a violemment heurté le petit Patrick Jeanneret, âgé de 5 ans, habitant rue de la Paix 87. Ce dernier a débouché de derrière une voiture stationnée au nord de la rue Numa-Droz. Il a été conduit à l'hôpital par l'ambulance de la ville.

Au premier abord, ses blessures ne paraissent pas graves, mais les médecins ne peuvent se prononcer sur son état. Ils craignent des lésions internes.

LA VIE HORLOGÈRE

Une campagne de l'horlogerie suisse au Liban

GENÈVE (ATS). — Dans le cadre des campagnes d'information et de formation professionnelle que l'horlogerie suisse poursuit à l'étranger, et notamment dans les pays en voie de développement, M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère, et M. Pierre Dubois, directeur d'Ebauches S. A., viennent de partir pour Beyrouth. Ils vont inaugurer un centre de formation professionnelle mis sur pied grâce à l'appui de l'industrie horlogère suisse.

VAL-DE-TRAVERS

Il neige en montagne

(c) Pendant la nuit de lundi à mardi et aux premières heures de la matinée d'hier, il a neigé en montagne. Au Chasseron la couche de neige était d'un demi centimètre d'épaisseur. Le thermomètre qui marquait moins un degré durant la nuit est descendu à moins quatre degrés pendant la journée. Le brouillard encapuchonnait le haut sommet jurassien. Mardi, la partie supérieure du pâturage de la Petite Robellaz, sur Buttes, était gris.

NOIRAIGUE

La route de la Clusette s'améliore

(c) Les travaux de la correction de la route de la Clusette sur le tronçon en amont et en aval du réservoir des eaux de Noiraigue vont bon train et l'équipe d'ouvriers, forcément réduite à cause de l'exiguïté du chantier a pu travailler sans arrêt. Au secteur ouest, la chaussée a pris son profil définitif. La construction du cavalier au sud et la disparition du rocher au nord-ouest a supprimé un virage dangereux.

Au bas du châble, un mur construit par segments pour éviter l'éboulement de la masse empêche le glissement de matériaux. A l'est, une partie du rocher a été arrachée. Pour le moment, l'ancien tracé de la route subsiste, mais lorsque le redressement aura pu être fait, ce secteur dangereux sera adapté à la circulation toujours plus intense dans cette région.

LES VERRIÈRES

Déjà l'hiver !

(c) Mardi matin, dès 7 heures, il a neigé. La neige tient sur les côtés boisés de la région et il fait froid.

Chacun souhaite un temps plus doux et de la pluie. Les agriculteurs de la montagne n'ont plus beaucoup d'eau en réserve dans leur citernes — il leur en reste pour deux à trois semaines — et au village, il faut continuer à amener l'eau depuis la vallée.

FLEURIER

Heureuse réfection

(c) Après avoir été bouleversée pendant une année par l'exécution de différents travaux, la route des Petits-Clos est maintenant dans un état parfait et donne une belle allure à l'entrée est du village. Samedi on a fini de poser les seize lampadaires tubulaires qui illuminent agréablement le soir cette route par où passe une bonne partie du trafic à destination ou venant de France.

Etat civil octobre 1962

NAISSANCES : 6. Miserez, Michèle, fille de Roger-Gilbert et de Marcelle-Huguette, née Sauer, Corcelles-Cormondrèche ; Trifoni, Patricia-Chantal, fille de Marcel-Alphonse et d'Yvette-Christiane, née Rognon, Fleurier ; Grundisch, Yves-Daniel, fils de Daniel-Alexandre et de Monique-Edith, née Dürig, Môtiers. 14. Cesteros, Jorge, fils d'Angel et de Dolores, née Gonzales, Buttes. 15. Aellen, Roland-Ernest, fils d'Ernest-Adrien et de Marie-Louise, née Matthey-de-l'Endroit, les Verrières. 21. Andereggen, Jörg-Eduard, fils d'Amandus-Pius et de Johanna-Angella, née Schropper, les Verrières. 26. Martin, Cosette-Dominique, fille de Gustavo-Emilio et d'Elisa-Caterina, née Martin, Fleurier. 27. Fontispeme, Tiziana, fille d'Italo et de Maria-Pia, née Scaia, Fleurier ; Fontispeme, Giuseppina-Katia, fille d'Italo et de Maria-Pia, née Scaia, Fleurier. 30. Rey, Pascal-Raphaël, fils de Michel-Auguste et d'Irène-Hélène, née Perrenoud, les Verrières ; Jehlé, Philippe-André, fils de Claude-André et de Marcelle, née Jeannin, Fleurier ; Rota, Catherine-Danielle, fille de Jean et d'Anne, née Facchinetti, Môtiers. 31. Gumy, Claude, fils de Claude-Robert-Paul et de Josette-Marceline, née Fink, le Locle ; Troyon, Nicolas, fils de Daniel-Georges-Elie et d'Anne-Ginette, née Lagger, Fleurier ; Troyon, Sonia, fille de Daniel-Georges-Elie et d'Anne-Ginette, née Lagger, Fleurier, Maternité.

MARIAGES : 20. Gnecchi, Charles-Louis, de nationalité française et Cuenot, Anna-Adelina-Marie, de nationalité française.

DÉCÈS : 3. Jeanneret, née Huguenin-Virchaux, Henriette-Marguerite, née le 6 décembre 1901. 13. Guggisberg, Paul-Ernest, né le 16 novembre 1884. 19. Guggisberg, née Rub, Jeanne-Cécile, née le 19 mai 1912. 23. Sandoz-Othenin, née Montandon, Elma-Adrienne, née le 6 juillet 1872. 25. Ruffieux, Henri, né le 12 janvier 1886.

BUTTES

Intéressante conférence

(sp) Lundi soir, le pasteur Willy Perriard a fait une intéressante conférence qu'il avait déjà donnée le jour de la Réformation aux Verrières et dont nous avons eu l'occasion de parler dans nos colonnes.

RÉGIONS DES LACS

Un agriculteur tombe de quatre mètres et se fracture le crâne

(c) Un grave accident est arrivé à un habitant du Villaret-sur-Essertines, M. Ernest Bigner, âgé de 69 ans. M. Bigner était occupé à descendre du foin à la grange, lorsqu'il fit une chute sur l'aire bétonnée, d'une hauteur de quatre mètres. Le malheureux a été transporté aussitôt à l'hôpital d'Yverdon, où l'on a diagnostiqué une double fracture du crâne.

YVERDON

En tombant d'une échelle il se casse le bras

(c) M. Fidele Thérisot, âgé de 66 ans, manœuvre appareilleur dans une entreprise de la place à Yverdon s'est cassé le bras gauche en tombant d'une échelle. M. Thérisot a été transporté à la clinique de la rue du Four.

CABARET - DANCING
A. B. C.
NEUCHATEL
Faubourg du Lac 27
Tél. (038) 5 03 47
Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures
(lundis exceptés)
Programme d'attractions

Après le tragique accident de la route de Boujean

L'état des blessés reste inquiétant

(c) L'accident de la route de Boujean qui a causé la mort du capitaine Roland Prudat a fait encore, on s'en souvient, trois blessés. Le plus grièvement atteint est l'adjudant Albert Egger, facteur à Bienne, qui souffre d'une fracture du crâne. Il est toujours sans connaissance. Le sergent-major Paul Jeannerat, buraliste postal à Montenal, a des fractures à un bras et à une jambe, et des côtes déviées. Le fourrier Joseph Jeannerat, employé de banque à Saint-Gall, est encore sous l'effet d'un commotion cérébrale.

Quant aux blessés de la collision de Wengi, M. et Mme Joly, de Bienne, ils se trouvent dans un état satisfaisant.

PRÈS DE GRANDSON

Huit mille francs de dégâts pour un dépassement risqué

(c) Mardi, vers 14 heures, un train routier saint-gallois roulait en direction de Grandson. Le conducteur d'un camion neuchâtelois voulut le dépasser lorsqu'il se trouva face à une voiture qui venait en sens inverse. Il freina, entra en collision avec le train routier et se mit en travers de la route. L'auto qui venait en sens inverse fut projetée contre l'avant du camion. L'accident ne fit heureusement aucun blessé mais les dégâts s'élèvent à sept ou huit mille francs, l'auto et le camion ayant tous deux l'avant enfoncé.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

Trois apprentis se divertissaient dans le train

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. M. Monnier, substitut-greffier.

Le 10 octobre 1961, trois jeunes apprentis de Neuchâtel, J. D., C. E. et R. M., voyageaient en train de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel, se divertissant en ouvrant portes et fenêtres, en stationnant sur les plates-formes et marchepieds, gênant ainsi les voyageurs. Le contrôleur leur fit des observations qui furent accueillies par des moqueries ; rapport fut dressé par la direction des CFF. Les trois prévenus admettent les faits et le tribunal les condamne chacun à 3 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

L. T., sujet italien, manœuvre à Fontainemelon, au bénéfice d'un permis d'élève-conducteur, a circulé le 17 septembre, avec sa voiture, sans être accompagné d'une personne responsable. Le permis d'élève conducteur lui fut retiré. Le 29 septembre, il circulait à nouveau avec la même voiture, alors qu'il n'avait plus de permis. Le tribunal condamne L. T. à dix jours d'arrêts, avec sursis pendant un an, à une amende de 30 fr. et au paiement des frais de la cause, soit 10 fr.

Pour non paiement de la taxe militaire 1961 par quelques prévenus, le tribunal prononce les condamnations suivantes : M. C., Cernier, par défaut, six jours d'arrêts fermes et 10 fr. de frais ; A. K., Lausanne, par défaut, trois jours d'arrêts fermes et 10 fr. de frais ; O. S., Cernier, cinq jours d'arrêts, sursis un an, plus 5 fr. de frais ; C. A., Chézard, trois jours d'arrêts, sursis un an, plus 5 fr. de frais ; W. N., Dombresson, trois jours d'arrêts, sursis un an, plus 5 fr. de frais ; H. K., les Hauts-Geneveys, un jour d'arrêts, sursis un an, plus 5 fr. de frais ; E. R., Coffrane, trois jours d'arrêts, sursis un an, plus 5 fr. de frais ; M. W., les Geneveys-sur-Coffrane, huit jours d'arrêts, sursis un an, plus 5 fr. de frais.

217 chevreuils abattus

(c) Pendant la période de chasse aux chevreuils qui s'est terminée le 10 novembre 217 bêtes ont été tirées, soit 99 mâles et 118 chevrettes, seulement en ce qui concerne le Val-de-Ruz.

COFFRANE

Les cloches font parler d'elles

(c) Depuis le début de mai que durent les travaux de restauration de la Tour du temple, les cloches sont désespérément muettes. L'horloge marquant les heures gaies ou tristes de notre vie villageoise ne fonctionne également plus.

Les autorités responsables font ce qu'elles peuvent pour faire activer les travaux et la population s'impatiente, se demandant si les cloches s'envoleront joyeuses pour célébrer la venue du Sauveur... à Noël !

VALLÉE DE LA BROYE

HENNIEZ

Un septuagénaire renversé par un scooter

(c) Mardi au début de la soirée, à Henniez, M. René Binggeli, administrateur postal retraité, à Moudon, âgé d'une septantaine d'années, qui faisait un remplacement, a été renversé par un scooter. L'ambulance de Payerne l'a conduit dans un état grave à l'hôpital de Moudon.

CORCELLES-près-PAYERNE

Il se blesse en tombant

(c) Mardi après-midi, à Corcelles-près-Payerne, M. Ami Coucet, municipal, âgé de 42 ans, était occupé à la batteuse chez un voisin lorsqu'il fit une chute dans la grange. M. Coucet a été conduit à l'hôpital de Payerne, souffrant de blessures à la tête, au bassin et aux poignets.

JANVIER PREND LA NEIGE POUR CHÂLE
FÉVRIER FAIT GLISSER NOS PAS
MARS, DE SES DOIGTS DE SOLEIL PÂLE
JETTE DES GRÊLONS AUX LILAS.

Mais peu importe les frimas si chez vous règne le printemps grâce à votre Couvinoise.
Demandez au dépositaire de votre région de vous renseigner sur les avantages des fameux poêles à mazout LA COUVINOISE S.A., Rolle.

CONFÉDÉRATION

Le Conseil fédéral approuve l'ordonnance sur la circulation routière

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé mardi, l'ordonnance des règles de la circulation routière. L'ordonnance, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1963, sera rendue publique d'ici à une semaine.

ARGOVIE

Tragédie de la route : trois morts et une dizaine de blessés

LENGNAU (UPI). — Trois morts et une dizaine de blessés, dont quatre grièvement, tel est le bilan d'un accident de la route qui s'est produit lundi vers 18 heures. Dans un virage à gauche, la conductrice d'une automobile voulut dépasser un autobus postal en dépit de la ligne de sécurité, ce qui obligea un train routier qui venait en sens inverse à se porter si fortement sur la gauche que sa remorque se plaça en travers de la route et éventra l'auto postale sur toute sa longueur. Un des passagers de celle-ci, M. Gottlieb Mathys-Hohler, dessinateur, né en 1898, domicilié à Endingen, fut tué et plusieurs autres passagers blessés ; quelques-uns d'entre eux sont dans un état alarmant.

Après avoir causé ce premier accident, l'automobiliste responsable, Mme Trudi Honegger, 60 ans, administratrice, de Zurich, se jeta à toute allure contre les deux véhicules endommagés. Mme Honegger fut tuée sur le coup ainsi que la passagère assise à ses côtés, Mlle Milly Schweizer, 56 ans, employée de commerce. Les trois femmes qui se trouvaient sur le siège arrière furent grièvement blessées. Les ceintures de sécurité des sièges avant ne résistèrent pas à la violence du choc. Le chauffeur du train routier a été blessé à la tête.

Les blessés graves ont été transportés aux hôpitaux de Leuggern et de Baden. Les autres blessés purent rentrer chez eux après avoir été soignés par des médecins de la région.

VALAIS

Un cycliste happé par une voiture

BRIGUE (ATS). — Un cycliste de Brigerbad, en Valais, M. Walter Hug, 27 ans, menuisier, a été happé par une voiture mardi, alors qu'il rentrait chez lui. Violemment projeté au sol, le malheureux a été hospitalisé sans connaissance à Viège, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

* On apprend que « Les Physiciens » de Friedrich Durrenmatt seront joués dès le 9 janvier par le « Royal Shakespeare theatre company » au Théâtre Aldwich à Londres. La traduction anglaise est de James Kirkup.

Dernière heure sportive

Hockey sur glace

Fleurier renforcé - Cortina Rex 4-2 (2-1, 1-1, 1-0)

FLEURIER : Schneiter ; Dannmeyer, Huguenin ; Cruishank, Lischer ; Niederhauser ; Jacot, Weissbrodt I, Weissbrodt II ; Reymond, Martini, Jeannin ; Leuba, Pousaz.

CORTINA REX : De Zanna ; Franfields, Verocai ; Zandegiacomo, Frison ; Benedetti, Da Rin, Oberhammer ; Machietto, Lorenzi, Gehdina ; Mastel.

BUTS : Weissbrodt I (7me), Franfields (17me), Martini (19me). Deuxième tiers-temps : Zendegiacomo (5me), Reymond (10me). Troisième tiers-temps : Weissbrodt II (8me).

NOTES : Patinoire de Fleurier en bon état. Mille quatre cents spectateurs. MM. Aellen, de Montilier et Vuillemin, de Neuchâtel, dirigent cette rencontre. Ont été pénalisés pour deux minutes : Reymond, Leuba ; Da Rin (2), Frison, Zandegiacomo. D'autre part, Da Rin a écopé d'une pénalité de dix minutes pour méconduite.

× × ×

Nullement intimidés par la réputation de leur adversaire, les jeunes Fleurisans bien soutenus par Martini se sont lancés résolument à l'assaut du but italien. Le résultat positif obtenu à la fin du premier tiers-temps correspond d'ailleurs parfaitement à la physionomie de la partie.

Au cours du deuxième tiers-temps, les visiteurs ont tenté de combler leur retard. Schneiter a eu alors plusieurs fois l'occasion de se mettre en valeur et a sauvé maintes situations quasi désespérées. Il faut dire que le gardien fleurisan était aidé dans sa tâche par Cruishank et Dannmeyer qui n'ont pour ainsi dire pas quitté la glace.

Lors de la dernière reprise, Cortina encouragé par le public composé en bonne partie d'Italiens a forcé une nouvelle fois l'allure mais sans succès.

La victoire fleurisanne est méritée. Les jeunes joueurs locaux se sont hissés au niveau de leurs antagonistes. Jamais au cours de toute la rencontre jouée sur un rythme particulièrement rapide, ils n'ont connu un instant de fléchissement.

R. C.

D'autres matches de hockey sur glace ont également eu lieu hier soir. Résultats : Kloten - Grasshoppers 5-1 ; coupe de Lausanne, Lausanne - Villars 0-8 ; coupe valaisanne, à Martigny, Charrat - Montana-Crans 8-5 ; coupe des Grisons, à Coire, Arosa - Saint-Moritz 11-4.

Enfin en match international, à Oslo, la Finlande a battu la Norvège 5-0 (2-0, 1-0, 2-0).

Football

Coupe des villes de foire (match-retour) : Etoile Rouge Belgrade - Rapid Vienne 1-0 (0-0). Les deux équipes ayant fait match nul 1-1 lors du match-aller, le club yougoslave est qualifié pour les huitièmes de finale.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	12 nov.	13 nov.
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	102.10 d	102.10 d
3 3/4 % Féd. 1946, avril	101.30	101.30 d
3 % Féd. 1949	98.85 d	99.—
2 3/4 % Féd. 1954, mars	96.—	95.90
3 % Féd. 1955, juin	98.— d	98.10
3 % C.F.F. 1938	99.75	99.75
ACTIONS		
Unions Bques Suisses	3910.—	3880.—
Société Bnque Suisse	3240.—	3230.—
Crédit Suisse	3310.—	3330.—
Bque Pop. Suisse (p.s.)	2250.—	2255.—
Electro-Watt	2575.—	2550.—
Interhandel	3400.—	3200.—
Motor Columbus	1810.—	1795.—
Indelec	1220.—	1240.—
Italo-Suisse	715.—	710.—
Réassurances Zurich	3925.—	3975.—
Winterthour Accid.	995.—	995.—
Zurich Assurances	6000.—	6000.—
Saurer	2285.—	2275.—
Aluminium Chippis	5750.—	5830.—
Bally	2050.—	2040.—
Brown Boveri	3170.—	3275.—
Fischer	2085.—	2100.—
Lonza	2670.—	2725.—
Nestlé porteur	3530.—	3570.—
Nestlé nom.	2030.—	2040.—
Sulzer	4600.—	4600.—
Aluminium Montréal	95.—	95.—
American Tel & Tel	488.—	495.—
Baltimore	93.—	94.—
Canadian Pacific	96.—	96.—
Du Pont de Nemours	964.—	962.—
Eastman Kodak	433.—	433.—
Ford Motor	187.—	187.—
General Electric	306.—	311.—
General Motors	233.50	233.—
International Nickel	262.50	268.—
Kennecott	281.—	287.—
Montgomery Ward	126.—	130.—
Stand Oil New-Jersey	233.50	233.50
Union Carbide	436.—	440.—
U. States Steel	183.50	190.50
Italo-Argentina	22.50	23.25
Philips	164.50	167.—
Royal Dutch Cy	175.—	176.—
Sodec	79.—	78.50
A. E. G.	403.—	405.—
Farbenfabr Bayer AG	485.—	488.—
Farbw. Hoechst AG	434.—	432.—
Siemens	581.—	589.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	9100.—	9225.—
Sandoz	8900.—	9000.—
Geigy nom	17900.—	17900.—
Hoff.-La Roche (b.j.)	41600.—	41600.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	1600.—	1575.—
Crédit Fonc. Vaudois	1275.—	1280.—
Romande d'Electricité	675.— d	675.—
Ateliers const., Vevey	860.—	875.—
La Suisse-Vie	6000.—	5800.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	115.—	116.—
Bque Paris Pays-Bas	425.—	427.—
Charmilles (Atel. de)	1940.—	1950.—
Physique porteur	950.—	950.—
Sécheron porteur	910.—	940.—
S.K.F.	350.— d	360.—
Oursina	6950.—	6950.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	12 nov.	13 nov.
Banque Nationale	680.— d	685.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	950.— d	975.— d
La Neuchâteloise as.g.	1900.— d	1900.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	480.— d	500.—
Câbl. élec. Cortaillod	22000.— d	24000.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	7300.— o	7100.— d
Chaux et cim. Suis. r.	4800.— d	5300.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	3750.— d	3800.— d
Ciment Portland	9000.— d	9800.— d
Suchard Hol. SA. «A»	1500.— d	1575.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	8500.— d	8700.— d
Tramways Neuchâtel	640.— d	640.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	98.75 d	98.75 d
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	99.75 d	99.75 d
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	99.25 d	99.25 d
Com. Neuch. 3 1/4 1947	97.— d	97.— d
Com. Neuch. 3 % 1951	95.— d	95.— d
Chx-de-Fds 3 1/2 1946	100.— d	100.— d
Le Locle 3 1/2 1947	99.50 d	99.50 d
Foc. m. Chât. 3 1/4 1951	96.— d	96.— d
Elec. Neuch. 3 % 1951	91.— d	91.— d
Tram Neuch. 3 1/2 1946	97.50 d	97.50 d
Paillard S.A. 3 1/2 1960	95.— d	95.— d
Suchard Hold 3 1/4 1953	96.50 d	96.50 d
Tabacs N.-Ser. 3 1/2 1953	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque

du 13 novembre 1962

	Achat	Vente
France	86.—	89.50
U.S.A.	4.29	4.34
Angleterre	11.95	12.20
Belgique	8.55	8.80
Hollande	118.50	121.—
Italie	—.68	—.71
Allemagne	106.—	109.—
Autriche	16.55	16.85
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	38.— / 41.—
françaises	35.— / 38.—
anglaises	40.50 / 43.50
américaines	182.50 / 192.50
lingots	4840.— / 4940.—

Bourse de New-York

du 13 novembre

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical	42 1/8	41 1/8
American Can	43 5/8	43 3/4
Amer. Smelting	54 1/2	54
American Tel and Tel	114 1/4	113 1/4
Anaconda Copper	41	41 1/8
Bethlehem Steel	29 5/8	29 3/8
Canadian Pacific	22 3/8	22
Dupont de Nemours	224	225 3/8
General Electric	72	71 7/8
General Motors	54 1/4	54 1/2
Goodyear	32 1/8	32 3/8
Internickel	62	61 5/8
Inter Tel and Tel	39 3/8	39 1/8
Kennecot Cooper	66 1/2	66
Montgomery Ward	29 7/8	30 1/4
Radio Corp.	54 5/8	54 1/8
Republic Steel	34 7/8	32 3/4
Royal Dutch	41	40 1/4
South Puerto-Rico	25 5/8	25 3/4
Standard Oil of N.-J.	54	53 3/4
Union Pacific	32 5/8	32 1/8
United Aircraft	52 1/8	51
U. S. Steel	43 3/8	43 3/8

GOODYEAR Découverte révolutionnaire

TUFSYN

Qu'est-ce TUFSYN?

- une formule exclusive de GOODYEAR pour un mélange de gomme spécial, résultat de longues recherches dans les laboratoires GOODYEAR.
- la qualité de caoutchouc la plus tenace et la plus résistante employée dans la construction de pneumatiques.
- garde sa grande élasticité même à des températures très basses.
- signifie le dernier développement dans la fabrication de pneus.

donc:

Ultra Grip en TUFSYN le pneu neige idéal!

- profil en zig-zag, profond et bien découpé.
- large surface de roulement, assurant le meilleur freinage, une traction puissante et une grande stabilité.
- Roulez en confiance – roulez sur GOODYEAR Ultra Grip en Tufsyn.

Sensationnel!

Jazz concert

Disque exclusif en 33 tours 30 cm avec Duke Ellington, au prix spécial de

fr. 11.–

Vous le recevrez à ces conditions auprès de votre garagiste GOODYEAR ou de votre spécialiste de pneu GOODYEAR.

Profitez-en!

GOODYEAR

Le plus grand producteur de pneus du monde

PHILDAR SERVICE

RUE DU SEYON 10

LAINES
A
TRICOTER

CADEAU A TOUT ACHETEUR
Plus de 600 coloris à partir de Fr. 1.40

RUE DU SEYON
No 10
BATA CHAUSSURES
PHILDAR
RUE DU TEMPLE-NEUF
AUX ARMOURINS

Chapelier spécialiste
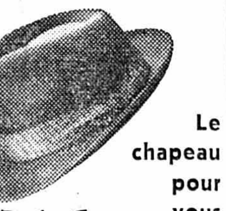
Le chapeau pour vous
Vedette
Dernière création
PARIS Modes
Poteaux 3 – NEUCHATEL

J'achète mes livres après avoir bouquiné à mon aise chez
Reymond
le libraire de la rue Saint-Honoré qui vous laisse choisir.

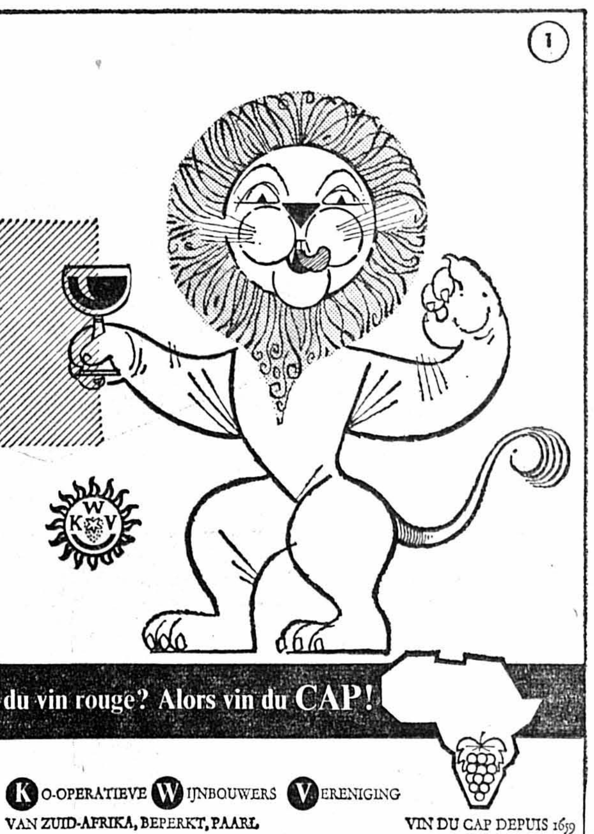

80 ans Pfister-Ameublements SA. – 80 ans de confiance! Nous vous remercions!

à ne pas manquer!

Voyage gratuit à SUHR!
directement à la Fabrique-exposition, nouvelle et agrandie, de Pfister-Ameublements SA
Réservez à temps les places gratuites si désirées pour la course en car à Suhr
Heures de départ La Chaux-de-Fonds, Place de la Gare 12 h. 30
Neuchâtel, Terreaux 7 13 h.
Bienne, Place de la Gare 14 h.
Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier tous nos clients de la confiance témoignée et restons à leur entière disposition pour toute question d'ameublement.
Pfister Ameublements SA
Neuchâtel, Terreaux 7
Tél. (038) 5 79 14

Fiancés, parents, célibataires et amateurs exigeants, notre collection vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes.

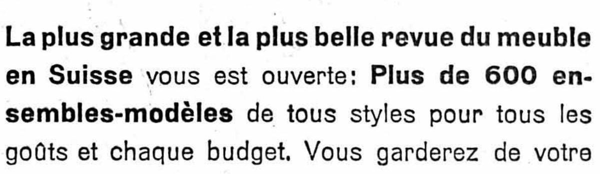

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte: Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable.

1961: plus de 50 000 visiteurs à la fabrique-exposition à SUHR près d'Aarau!

A Neuchâtel et dans la région

Une descendante du docteur Roessinger vient de léguer à la commune de Couvet des documents sur le grand révolutionnaire

De notre correspondant de Couvet :

Une descendante du docteur Rœssinger habitant Carouge, vient de remettre au président du Conseil communal toute une collection de documents et d'objets ayant appartenu au grand révolutionnaire à l'intention des archives communales. Mme Moreillon-Rœssinger estime, en effet, que n'ayant pas d'enfants, il est préférable que ces documents restent groupés et qu'on sache où les consulter. Elle a également manifesté son intention de léguer à la commune de Couvet un portrait en couleurs de son ancêtre qui enrichira la collection de gravures anciennes ornant actuellement les différents locaux de l'Hôtel communal.

Parmi les documents dont la commune est ainsi devenue dépositaire, se trouve l'acte de baptême de Rœssinger, son acte de mariage, l'acte d'inhumation de son père, et sur parchemin, la lettre d'agrégation à la commune de Couvet et la lettre de « naturalité » de la chancellerie de la principauté autorisant l'agrégation à la commune de Couvet.

On y trouve également une copie d'une décision de de Pfuel au conseil de guerre annonçant que la sentence de mort contre Rœssinger serait soumise au roi et l'ordre du jour du même général à ses soldats les engageant à admettre la grâce de Rœssinger.

D'AUTRES PIÈCES IMPORTANTES

Plusieurs lettres de Rœssinger à sa femme et une lettre de Mme Rœssinger à son mari dans laquelle elle l'engage à formuler une demande en grâce au roi permettent d'entrer dans l'intimité du couple. Efin, sur parchemin, également, l'acte de naturalisation de Rœssinger à la république de Genève est également une pièce importante. Un autre document susceptible de retenir l'attention des spécialistes est un récit de la main de Rœssinger de certains incidents marquants de sa captivité en Prusse. Quelques journaux et fascicules imprimés rappellent des événements de l'époque, se rapportant à la situation politique. On peut y relire le discours prononcé par Rœssinger le 29 septembre 1850 à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Petitpierre et Dubois au cimetière de Neuchâtel. En plus des pièces citées plus haut, certains documents retiennent l'attention et mettent en relief la nature altruiste et généreuse de Rœssinger. Parmi ceux-ci, une lettre du célèbre révolutionnaire italien Joseph Mazzini portant l'adresse de Rœssinger à Genève est certainement digne de retenir l'attention des historiens.

Un certain nombre d'objets ayant appartenu au docteur Rœssinger ont également été remis avec les documents : les lunettes à forte monture d'acier portant des traces de réparation malgré leur solidité, la cuillère utilisée par Rœssinger pendant sa captivité, une bague de métal, un daguerréotype d'une netteté rare, etc.

Tous ces documents prendront place dans nos archives communales où ils pourront être consultés. Nous aurons l'occasion de revenir sur certains d'entre eux.

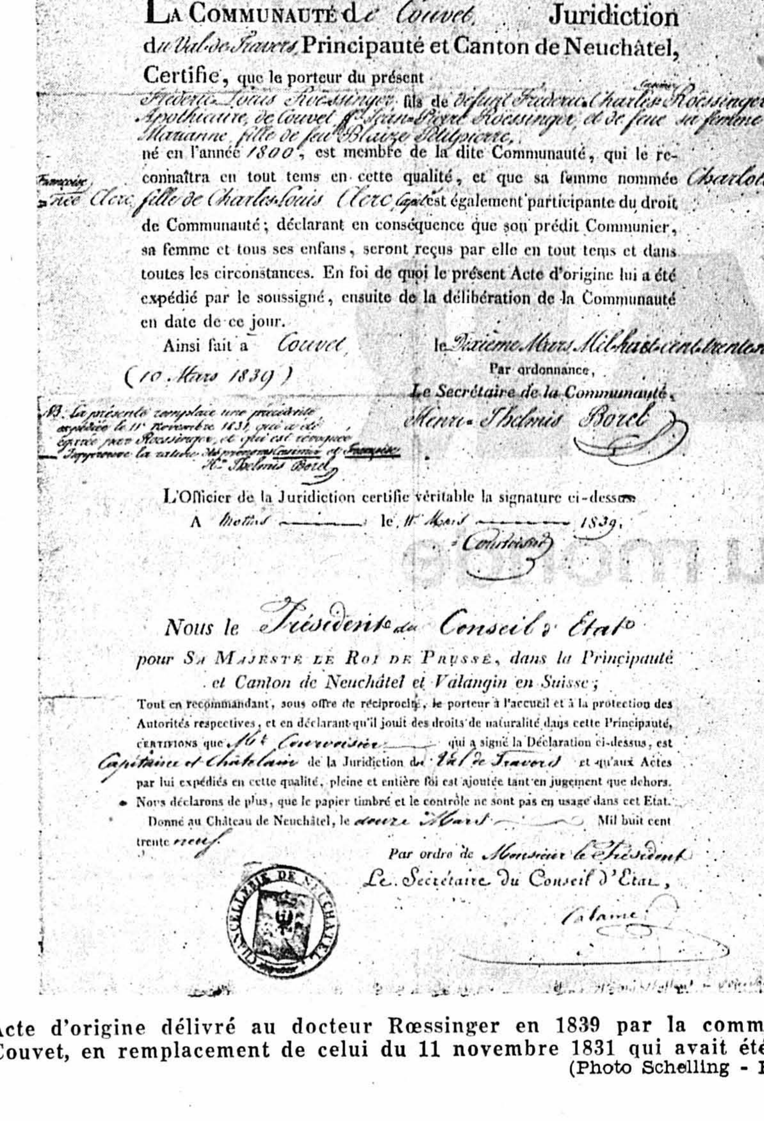
Pour un homme marié.
No 364
LA COMMUNAUTÉ de Couvet, Juridiction du Val-de-Travers, Principauté et Canton de Neuchâtel, Certifie, que le porteur du présent Frédéric Louis Rœssinger, fils de défunt Frédéric Charles Rœssinger, Apothicaire, de Couvet, ... et de feue sa femme Marianne, fille de feu Blaize Petitpierre, né en l'année 1800, est membre de la dite Communauté, qui le reconnaîtra en tout tems en cette qualité, et que sa femme nommée Charlotte Françoise née Clerc, fille de Charles Louis Clerc, est également participante du droit de Communauté; déclarant en conséquence que son prédit Communier, sa femme et tous ses enfans, seront reçus par elle en tout tems et dans toutes les circonstances. En foi de quoi le présent Acte d'origine lui a été expédié par le soussigné, ensuite de la délibération de la Communauté en date de ce jour.
Ainsi fait à Couvet, le dixième Mars Mil huit cent trente neuf (10 Mars 1839)
Par ordonnance,
Le Secrétaire de la Communauté,
Henri-Thelmis Borel
L'Officier de la Juridiction certifie véritable la signature ci-dessus.
A Motiers le 11 Mars 1839.
Nous le Président du Conseil d'Etat pour SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE, dans la Principauté et Canton de Neuchâtel et Valangin en Suisse;
Tout en recommandant, sous offre de réciprocité, le porteur à l'accueil et à la protection des Autorités respectives, et en déclarant qu'il jouit des droits de naturalité dans cette Principauté, CERTIFIONS que Mr Courvoisier qui a signé la Déclaration ci-dessus, est Capitaine et Châtelain de la Juridiction du Val de Travers et qu'aux Actes par lui expédiés en cette qualité, pleine et entière foi est ajoutée tant en jugement que dehors. Nous déclarons de plus, que le papier timbré et le contrôle ne sont pas en usage dans cet Etat.
Donné au Château de Neuchâtel, le douze Mars Mil huit cent trente neuf.
Par ordre de Monsieur le Président
Le Secrétaire du Conseil d'Etat,
Calame

Acte d'origine délivré au docteur Rœssinger en 1839 par la commune de Couvet, en remplacement de celui du 11 novembre 1831 qui avait été égaré.
(Photo Schelling - Fleurier)

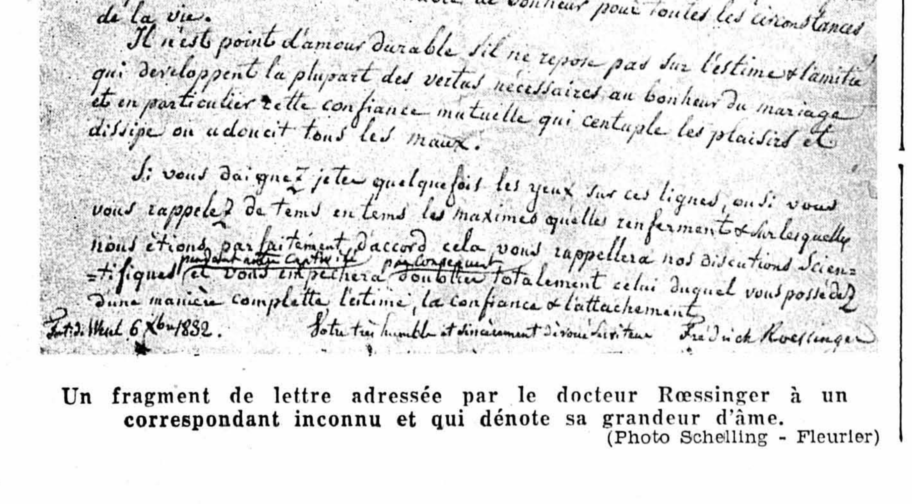
L'Etude & la contemplation de la Nature procurent des jouissances infinies, dont on peut savourer tous les délices sans crainte de remords; et en y réunissant, comme c'est le cas chez vous, l'érudition & la philosophie on possède une source intarissable de bonheur pour toutes les circonstances de la vie.
Il n'est point d'amour durable s'il ne repose pas sur l'estime & l'amitié qui développent la plupart des vertus nécessaires au bonheur du mariage et en particulier cette confiance mutuelle qui centuple les plaisirs et dissipe ou adoucit tous les maux.
Si vous daignez jeter quelquefois les yeux sur ces lignes, ou si vous vous rappelez de tems en tems les maximes qu'elles renferment & sur lesquelles nous étions parfaitement d'accord cela vous rappellera nos discutions scientifiques ... et vous empêchera d'oublier totalement celui duquel vous possédez d'une manière complette l'estime, la confiance & l'attachement.
... 6 Xbre 1832. Votre très humble et sincèrement dévoué serviteur Frédérick Rœssinger

Un fragment de lettre adressée par le docteur Rœssinger à un correspondant inconnu et qui dénote sa grandeur d'âme.
(Photo Schelling - Fleurier)

L'Amicale des arts de la Côte neuchâteloise fêtera bientôt le vingtième anniversaire de sa fondation

D'un de nos correspondants de Peseux :

Le 13 janvier 1942, les fondateurs de l'Amicale des arts de la Côte n'ont certainement pas réalisé la portée de leur décision prise à une époque où les moyens d'expression dans le domaine de l'art étaient limités, où les artistes n'avaient pas les possibilités de se faire connaître comme de nos jours. C'est pourquoi il est bon de faire une petite promenade dans ce jardin fleuri pour l'édification et le plaisir des gens d'ici et d'ailleurs.

Durant ces vingt ans d'existence, il est remarquable de voir la vitalité de ce comité composé d'une dizaine de messieurs passionnés d'art, continuant inlassablement son travail en silence, dans la fumée des pipes et des cigarettes et le bouquet d'un vin de Neuchâtel ou d'ailleurs que les épouses de ces maris offrent en leur logis. Séances de comité se terminant tard dans la nuit après échanges souvent passionnés d'idées sur la musique dodécaphonique ou la peinture abstraite, par exemple. Mais la plupart de ces longues soirées voyaient s'ébaucher des programmes culturels pour le plus grand plaisir des membres de l'Amicale.

Parmi ces membres fondateurs, nous nous devons de citer M. Charles Golay, ancien président, animateur général des expositions, dont il connaissait parfaitement l'organisation. Qui ne se souvient pas de ce « Studio des Charmettes » — dont Henri Schenk revendique la nomination — connu par l'excellence des œuvres d'art qui y furent exposées. En mars 1942, nous trouvons les peintres Eug. Martin et Jean Verdier. En octobre 1942, c'est l'exposition de peinture suisse contemporaine qui ouvre ses portes avec les noms des peintres les plus représentatifs du pays. En mars 1944, c'est au tour de MM. Barth, P.-E. Bouvier, Mme Genoud et, en mars 1945, nous rencontrons MM. Chambon, Dessoulavy, Morgenthaler et le sculpteur Perrin. Des reporters avertis des choses de l'art sont venus des montagnes, des vallons, de la ville même. Ils ont pu y admirer le magnifique vitrail : « Sempach », dû au peintre Edmond Bille.

Voici le comité de l'Amicale des arts en décembre 1943 : de gauche à droite, MM. Maurice Martin (†), Etienne Tach, Henri Schenk (†), René Chevalley, Gérald Vaucher, René Gerber, Charles Golay (†) et Charles Muller.

Mais il y a aussi les expositions à thème imposé aux peintres suisses : « La Nativité » en 1943, « La Chute d'Icare » en 1946, « La Fête » en 1948.

Après la peinture, la musique...

Après la peinture, la musique avait sa place avec son grand animateur : René Gerber. Et nous avons encore vivantes en mémoire ces soirées-auditions, soit chez les animateurs, au « Studio des Charmettes » ou à l'Aula de la maison de commune de Peseux.

Les lettres ont leur part avec Henri Schenk, poète méconnu, fidèle rédacteur de la « page de l'Amicale », insérée dans un journal de la région. Cette première décennie a vu donc à la Côte une activité intense dont chacun garde un merveilleux souvenir.

Nous avons parlé de la peinture, de la musique, de la littérature, mais il faut également souligner que l'ensemble de ces expressions était repris dans des soirées familières, soirées de Noël où chacun rivalisait de talent, où chacun trouvait cette nourriture intellectuelle si nécessaire à passer ces années de guerre.

Puis vinrent les années d'après-guerre où, petit à petit, les spectacles se multipliaient dans la capitale voisine. La motorisation aidant, il fut de plus en plus difficile de maintenir ce foyer d'intérêt à la Côte neuchâteloise. Le deuil frappa également ces initiateurs. De nouveaux éléments se joignirent au petit groupe de responsables et une nouvelle orientation de la société devint nécessaire.

Les expositions, les auditions, firent place à des cours, des conférences permettant de « fouiller » plus en avant l'histoire de l'art et ses multiples interprétations. N'étant plus solitaire, l'Amicale des arts participe à l'activité de sociétés sœurs voisines. Elle lutte afin de répandre le goût et la compréhension des arts parmi la population de la Côte. Elle s'efforce de développer les relations d'une part entre les amateurs d'art et d'autre part entre ces derniers et les artistes. L'Amicale des arts ne veut être ni fossile ni visionnaire, elle se veut dynamique. Elle veut donner à ses manifestations un caractère d'originalité, de nouveauté.

La relève est bonne

Aussi, devant tant d'efforts bénévoles, il est réjouissant de relever l'activité d'une telle société où le matérialisme n'a pas de prise, où l'idéal est de servir les arts en perfectionnant sa culture latine.

Avec le dynamisme de son président actuel, nous ne pouvons qu'espérer en un avenir prometteur, au développement de ce centre d'intérêt touchant, dans une région de plus de 10,000 habitants, tous les amis des arts. Deux périodes distinctes viennent d'être vécues. L'avenir est entre les mains d'une jeune génération avide de profiter de l'expérience de leurs aînés, mais aussi avide de lutter pour la sauvegarde de notre patrimoine latin.

Sa soirée anniversaire du 24 novembre sera un bouquet cueilli dans ce jardin de l'esprit où l'homme moderne a tant besoin de se promener.

André VULLIET.

Plus de 2 millions d'exemplaires ont fait leur preuve

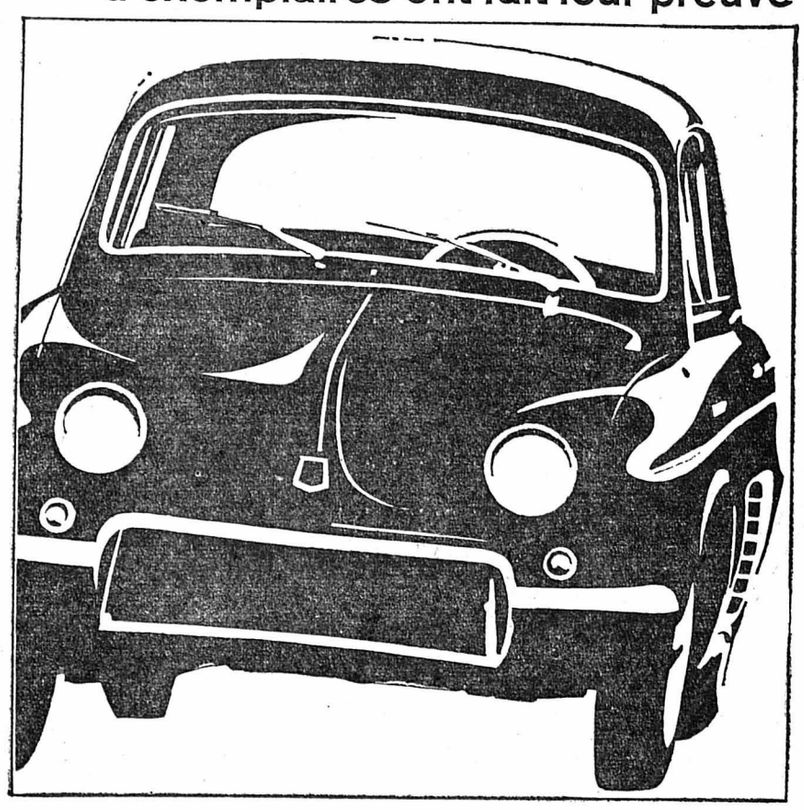

Renault Dauphine à partir de Frs. 6200.-

Genève, 7, bd de la Cluse
tél. 022/261340
Zurich, Ankerstrasse 3
tél. 051/272721
Regensdorf, Riedthofstrasse 124
tél. 051/944851

RENAULT

NEUCHATEL : Garage du Roc, Rouges-Terres 22-24, Hauterive/NE, tél. (038) 7 42 42.
Local de vente : Neuchâtel, 1, avenue de la Gare.
Tél. (038) 5 03 03.

Neuchâtel : Garage des Parcs S.à r.l., 2, Rosière, tél. (038) 5 29 79. — Cressier : Garage Maurice Schaller, tél. (038) 7 72 66. — Saint-Aubin : Samuel Perret, Garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52. — Fleurier : Edmond Gonrard, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71. — La Chaux-de-Fonds : Ruckstuhl S. A., 21 a, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 2 35 69. — Le Locle : Georges Saas, 3, rue du Marais, tél. (039) 5 12 30. — Saignelégier : Garage Raymond Brossard, tél. (039) 4 52 09. — Colombier/NE : Jean Wuethrich, garage, 2, rue Haute, tél. (038) 6 35 70. — Les Verrières : André Currit, garage, tél. (038) 9 33 53. — Les Ponts-de-Martel : Montandon & Cie, Grand-Rue, tél. (039) 6 71 23. — Dombresson : A. Javet & Fils, garage, tél. (038) 7 17 07.

A vendre, à bas prix, pour cause de départ, petit

loulou blanc

très affectueux. S'adresser à M. Dousse, Collégiale 1.

A vendre

patins de hockey

No 38. — Tél. 5 58 87.

A vendre

pour garçon

de 12 à 13 ans, manteau d'hiver, manteau de pluie, duffle-coat, souliers de football No 42, pullovers. Tél. 5 17 77.

A vendre

poussette pliable

Wisa Gloria, en parfait état. — Tél. 5 07 17.

A vendre

skis métalliques Alais 60

215 cm, avec fixations de sécurité. — Téléphoner aux heures des repas au 4 00 65.

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

CALORIFÈRE

brûlant tous combustibles, à vendre, avec tuyaux. Parfait état. A enlever pour Fr. 50.—. Tél. 5 34 69.

A vendre

pylône

avec mât métallique 9 m, 70 francs. — Tél. 5 75 94

Téléphérique Erlenbach i. S.—Stockhorn

Emission de 6000 actions au porteur de 500 francs, valeur nominale = 3000000 francs

Projet. Ce téléphérique, dont la construction est projetée et qui est au bénéfice d'une concession fédérale, conduira au sommet marquant el recherché du Stockhorn connu loin à la ronde à cause de son vaste panorama. Sa station terminus sera combinée avec l'excellente auberge de montagne «Stockhorn» qui sera reconstruite à la même occasion. Il ouvrira en même temps l'accès à une **région de tourisme pédestre et de ski magnifique** tranquille et ensoleillée, qui convient particulièrement bien pour **passer le week-end, se reposer et faire des vacances,** et qui est **très bien située au point de vue des communications.** Les centres urbains de Berne et Thoune, notamment, se trouvent dans un rayon de 45 km du Stockhorn.
L'installation projetée sera toutefois non seulement au service des sports et du tourisme, mais aussi à celui du trafic local pour des transports de toute sorte, ainsi que de la **rationalisation de l'agriculture, de lasylviculture et de l'économie alpestre,** buts, par conséquent, qu'encouragent et appuient actuellement les plus hautes autorités du pays. Cette multiple affectation confère à l'installation projetée une **base économique large et équilibrée.** Aussi est-il permis de recommander les actions mises en souscription publique comme un **placement sûr de capitaux garantissant,** même à raison d'un calcul extrêmement prudent, **un bon rendement et des perspectives d'accroissement de valeur.**

Invitation à souscrire aux actions

Tous les intéressés et amis de la région sont par conséquent invités à souscrire à l'émission publique d'actions aux conditions indiquées ci-après :

1° Les offices d'émission mentionnés ci-dessous **reçoivent les souscriptions sans frais, jusqu'au 15 décembre 1962, au prix de 500** francs, plus 10 francs représentant le droit de timbre fédéral sur les titres de 2%, soit **510 francs par action** au total.
2° Les offices d'émission prennent les souscriptions **en considération** dans l'ordre de leur entrée.
3° Les **actions souscrites** doivent être **libérées également jusqu'au 15 décembre 1962 au plus tard** à raison de 510 francs par action.

Les offices ci-dessous reçoivent les souscriptions et paiements sans frais:

Union de banques suisses
Banque populaire suisse
Banque cantonale de Berne,
siège central de **Berne** et succursales de **Thoune** et **Interlaken**
Caisse d'épargne et de prêts à Berne
Banque de Langenthal
Caisse d'épargne et de prêts à Thoune,
siège central de **Thoune** et succursale de **Spiez**
Caisse d'épargne et de prêts du Bas-Simmental
à **Wimmis** et succursale de **Spiez**
Caisse de prêts d'Erlenbach i. S.

Reçoivent en outre des souscriptions: Le Comité de fondation du Téléphérique Erlenbach i. S. — Stockhorn avec l'auberge de montagne «Stockhorn», Erlenbach i. S., tél. (033) 811 05, de même que les membres du Comité de fondation.

Coupon

pour demander le prospectus de fondation détaillé

Veuillez m'envoyer, sans engagement pour moi, —— **exemplaire(s) du** prospectus illustré et détaillé avec le projet des statuts et un certificat de souscription du Téléphérique Erlenbach i. S.—Stockhorn S.A. projeté.

Nom et prénom: _____

Adresse exacte: _____
(en caractères d'imprimerie s.v.p.) _____

(A envoyer au Comité de fondation du Téléphérique Erlenbach i. S.— Stockhorn, Erlenbach i. S.)

BERNINA
la machine à bras libre la plus vendue au monde actuellement

Ses avantages indéniables lui ont valu cette solide réputation. Par ses performances et la simplicité de son utilisation, Bernina est imbattable

L. Carrard
Machines à coudre BERNINA
Neuchâtel
9, rue des Epancheurs
Tél. (038) 5 20 25

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

Opel Caravane 1955

67,000 km, très bon état, à vendre Fr. 2800.—. Tél. (039) 5 44 56.

Nos belles occasions
Camionnette DKW 1955. Charge utile 800 kg.
MG Magnette 1960, sans accident, de première main, peu roulé.
Facilités de paiement.
Essais sans engagement.
Garage R. WASER
rue du Seyon 34-38
Neuchâtel

A vendre

DKW 1000,

1960, parfait état. Prix intéressant. — Tél. (038) 6 92 30.

Simca Montlhéry

1962 et VW 1962, état de neuf, à vendre à bas prix. — Tél. (038) 6 92 30

A vendre
MOTO BSA
250 cc, Fr. 1200.—. Tél. 5 14 20.

A vendre, pour cause de double emploi,

1 SCOOTER

Zundapp en très bon état. Prix à discuter. — Tél. 5 59 41 le matin ou le soir.

A vendre

2 CV

1957, modèle belge. — Tél. 5 65 96 aux heures des repas.

A vendre

CITROËN 2 CV
1957
belge, montage belge, en très bon état. Tél. 8 49 23.

A vendre

SCOOTERS

Occasions exceptionnelles
VESPA GS 1962, nombreux accessoires, comme neuve, Fr. 1000.—.
LAMBRETTA 1960, 125 centimètres cubes, peu roulé, parfait état, 650 fr.
Tél. (039) 5 40 30.

Nos belles occasions

MERCEDES-BENZ, type 220 S, 1958, limousine noire, moteur neuf.
MERCEDES-BENZ, type 190 D, 1960, limousine rouge.
MERCEDES-BENZ, type 180 D, 1959-1960, limousine, noire, moteur neuf.
MERCEDES-BENZ, type 180, 1954, limousine, noire.

GARAGE DES FALAISES S. A., agence officielle MERCEDES-BENZ, 94, route des Falaises, Neuchâtel. Tél. 5 02 72.

GARAGE du LITTORAL

J.-L. Segessemann - Neuchâtel

SES OCCASIONS à prix avantageux

PEUGEOT 203 1949-51-55-57
PEUGEOT 403 1955-57
RENAULT FRÉGATE 1954-55-56
OPEL RECORD 1954-55-56
FORD TAUNUS 12 M 1954
FORD ZÉPHYR 1956
FIAT 1100 1957

Facilités de paiement
Venez les voir et les essayer
Demandez la liste détaillée avec prix

Pierre-à-Mazel 51, tél. 5 99 91
Exposition en ville : Place-d'Armes 3

Helena Curtis

vous présente la toute dernière lotion pour permanentes récemment importée d'Amérique.

EMPRESS
Styling Wave

*

Grâce à EMPRESS, votre coiffeur va pouvoir vous faire une coiffure pleine d'originalité, d'élégance et de naturel.

*

Pour votre chevelure, seul le meilleur est assez bon. La nouvelle et merveilleuse permanente EMPRESS peut être demandée dans les salons de coiffure suivants:

Roger Martinet
Rue des Moulins 9

Salons "Roger"

Neuchâtel
Tél. 038-5 29 82

Police Médicale

l'assurance maladie conforme aux besoins de la classe moyenne

Notre Police Médicale vous garantit le paiement de frais souvent considérables pour

traitements par un médecin et hospitalisation en chambre privée

Nous remboursons:

1. En cas de traitement médical ambulatoire

a) pour chaque consultation . . . . . jusqu'à Fr. 20.–
b) pour chaque visite à domicile . . . . . jusqu'à Fr. 30.–
c) pour chaque visite d'urgence . . . . . jusqu'à Fr. 40.–
d) pour chaque consultation entre plusieurs médecins . . . . jusqu'à Fr. 100.–
e) pour chaque mesure diagnostique ou thérapeutique spéciale (comme examens chimiques, microscopiques ou bactériologiques, électrocardiogrammes, radioscopies, radiographies, rayons, etc.) . . . . . jusqu'à Fr. 150.–
f) Médicaments, articles de pansements, etc. sont payés sans limitation.

Propre-assurance: 10% mais au minimum Fr. 100.– par an.

2. En cas d'hospitalisation

a) selon désir Fr. 5.– jusqu'à Fr. 60.– par jour pour frais de séjour,
b) selon désir Fr. 500.– jusqu'à Fr. 5000.– par an pour frais de traitement, opération et frais accessoires (Propre-assurance: 10%).

L'assurance couvre la maladie, l'accident, la grossesse, l'accouchement et elle est valable pour la vie. La durée des prestations est illimitée. Age maximum pour l'acceptation: 60 ans. Choix absolument libre du médecin et de l'hôpital.
Renseignez-vous sans engagement aucun. Téléphonez-nous ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.

LA BALOISE INCENDIE Section Assurance maladie

Agence générale de Neuchâtel: A. Chavannes
16, rue de l'Hôpital
Tél. (038) 5 78 68

Prière de découper et envoyer à **LA BALOISE INCENDIE**
Agence générale A. Chavannes, 16, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

Je m'intéresse à la Police Médicale et désire être renseigné sans engagement de ma part.

Nom: _____

Adresse exacte: _____ Tél. _____

Visite désirée le _____, à _____ heures*

* même le soir

Un constructeur est aussi un calculateur

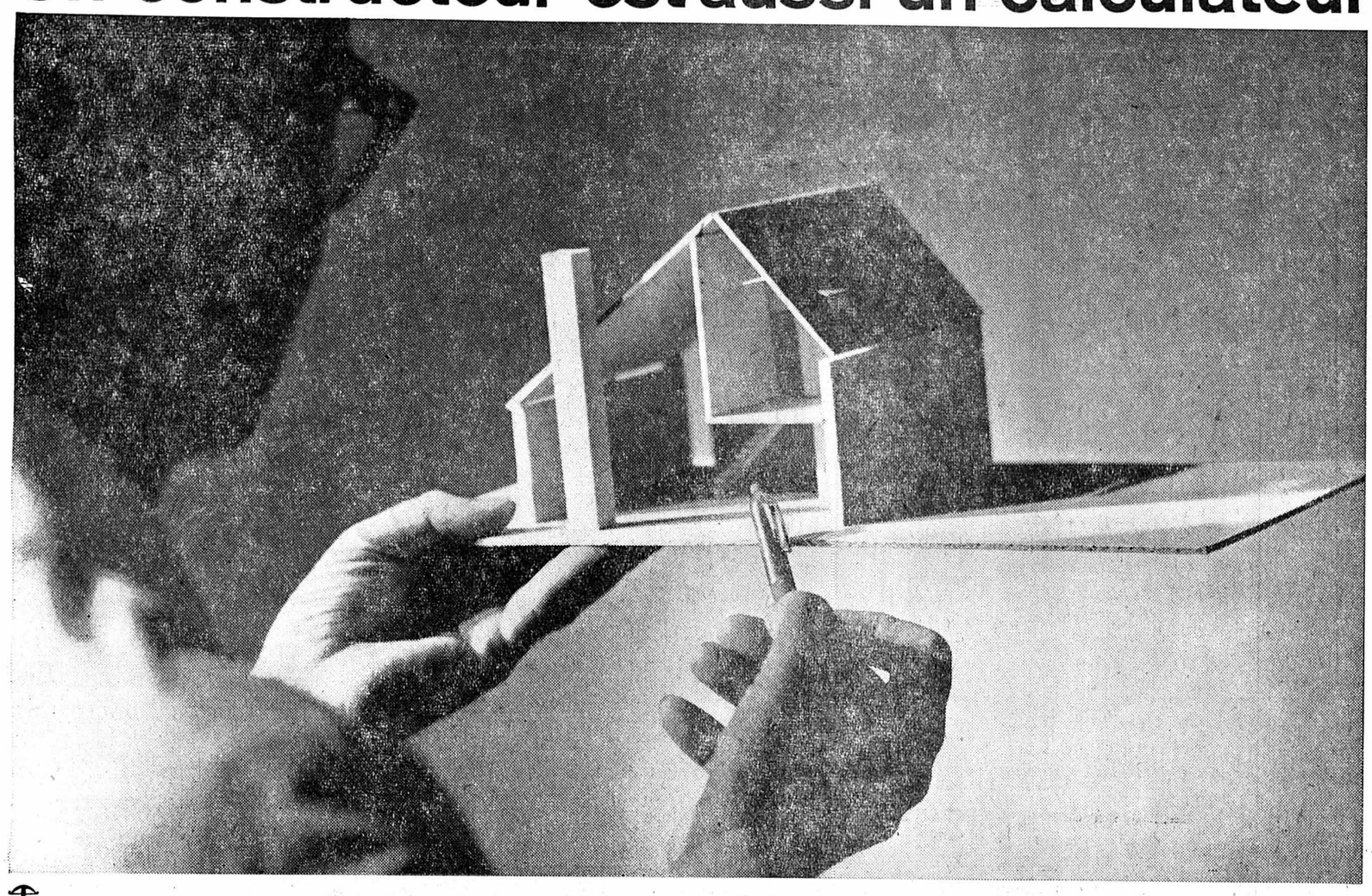

Choisir quel revêtement de sol? Adoptez donc la plaque COLOVINYL GIUBIASCO, revêtement à base de vinyle-amiante, pratique et élégant. Le COLOVINYL GIUBIASCO résiste à l'eau, aux corps gras, aux acides et autres produits chimiques. Il est tout indiqué pour les entrées, halls, corridors, cuisines et salles de bain, pour les magasins, salons de coiffure, et laboratoires. Grâce à ses 27 coloris, il permet de décorer ces locaux de façon plaisante. D'autre part, le COLOVINYL est facile à nettoyer; il diminue les soucis et les frais d'entretien. La collection **Linocolor contient** tous les échantillons de teintes COLOVINYL. Offres, vente et pose par les maisons spécialisées. Renseignements et échantillons sont également fournis par la fabrique.

colovinyl

un produit de la SA du Linoléum à Giubiasco / TI

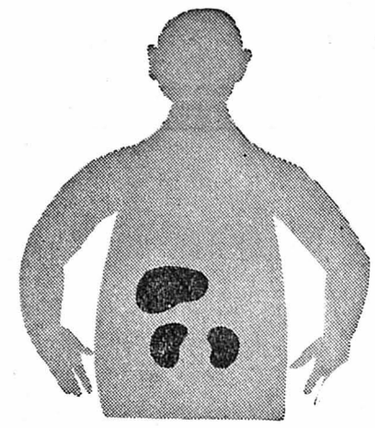

3 explications à votre poids

1 foie engorgé
2 reins paresseux

Vous grossissez en dépit de tout régime, vous êtes constipé, votre teint est brouillé : votre foie et vos reins n'éliminent pas les toxines, graisses, et eau superflue en quantités suffisantes, pas de doute, ils ont besoin d'un coup de fouet. Buvez CONTREX ! l'eau minérale naturelle de CONTREXEVILLE stimulera votre foie et vos reins dans leurs fonctions d'élimination. Avec CONTREX, plus de hantise de la ligne !

3 raisons de boire

CONTREX

EAU MINÉRALE NATURELLE
SULFATÉE CALCIQUE

Langelaan & Cerf

la bouteille fr. 1.–, verre 30 cts.

Agent pour le Vignoble, le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers :
ROBERT VOEGELI, PESEUX, tél. 8 11 25

La Franche-Comté et les élections législatives

Dans maintes circonscriptions le sortant U.N.R. ne peut jurer de rien

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans la circonscription de Montbéliard les socialistes opposent au sortant U.N.R., M. Becker (le distingué botaniste de Lougres qui a donné son nom à une espèce de champignon récemment découverte « l'amanita beckerei »), un « ponte » de leur groupe M. Boulloche, ancien ministre de l'éducation nationale, auteur du rapport sur le projet de liaison fluviale Rhône-Rhin. Il a le désavantage de n'être pas un homme du cru mais un « parachuté » comme on dit dans le jargon électoral. Ses chances sont moins affirmées que celles de M. Minjoz, encore que sa clientèle électorale apparaisse substantielle, dans le complexe industriel Sochaux-Montbéliard. Son éventuelle victoire pourrait dépendre des désistements du second tour et de la position à son égard des communistes et du M.R.P.

La circonscription de Pontarlier pose moins de problèmes. M. Louis Maillot, député U.N.R. sortant, porte bannière des bien-pensants dans cette « Vendée comtoise » qui ne saurait lui faire grief de son flirt ancien avec les monarchistes, sera difficilement inquiété. La droite non-gaulliste lui a bien opposé M. Jean-François Pernot, fils de feu Georges Pernot, ministre de la justice de la IIIme République, mais sans grande conviction et comme pour le principe.

Trois sur sept ?

Dans le département du Jura, le sortant U.N.R. de la seconde circonscription, M. Montagne, ne doit pas considérer M. Jacques Duhamel comme un adversaire négligeable. Il a mieux qu'une étiquette politique : l'appui officiel de l'ancien président du Conseil Edgar Faure qui — une fois passé le raz de marée U.N.R. — est tout à fait capable de refaire « la pluie et le beau temps » dans le secteur.

Il y a peu de chances, par ailleurs, pour que la première circonscription — celle de Lons-le-Saunier — change de député. Elle est représentée au parlement par M. Jaillon, M.R.P.

En Haute-Saône, M. Vitter, élu de l'U.N.R. ne regrettera sans doute pas d'avoir quitté cette formation. On ne pense pas que ses électeurs de la circonscription de Vesoul lui en feront grief. Quant au sortant du canton de Lure, M. Clerget, il reste fidèle à l'étiquette gaulliste qui lui avait permis de battre en 1958, de façon retentissante, le vieux routier de la politique radicale M. André Maroselli, ancien ministre. Celui-ci ayant conquis depuis, un siège au Sénat a présenté comme candidat aux législatives dans son fief Jacques Maroselli son propre fils. Il fera tout pour favoriser le galop d'essai de son garçon.

Enfin, dans le territoire de Belfort, les sortants, M. Schmittlein, président du groupe U.N.R., et M. Dorey, président du groupe M.R.P. seraient, semble-t-il, difficilement inquiétés.

Ainsi, est-il tout à fait dans l'ordre des choses qu'une province qui a voté massivement oui à de Gaulle et qui, en 1958, avait envoyé siéger au parlement sept de ses partisans ne lui en conserve que trois au bénéfice des « hommes du système ».

J. V.

J&B *rare palest topaz*

Le whisky qu'on boit plus sec...

... Parce qu'il est tellement pur! Mais c'est une tentation à laquelle il faut résister!

Certes, le whisky J&B s'identifie par sa couleur (qui est plus claire: « topaze pâle »), mais c'est par sa saveur qu'il s'authentifie vraiment! Car il y a, derrière votre bouteille de J&B, 213 ans de traditions, et dedans toute la richesse du « scotch » le plus pur.

Aujourd'hui, par exemple, tout Manhattan a vérifié que J&B est le whisky qu'on peut savourer sans appréhension... car il se comporte en vous en whisky léger, disent les managers de New York.

Voilà qui explique que J&B a chaque année doublé ses ventes à New York, pour conquérir cette année le rang de « scotch number one »: le plus vendu!

D'où, en retour, le fulgurant départ de J&B en Europe...

Quand J&B sera devenu votre marque, vos amis viendront tous à J&B

Paris aura le plus gros réservoir

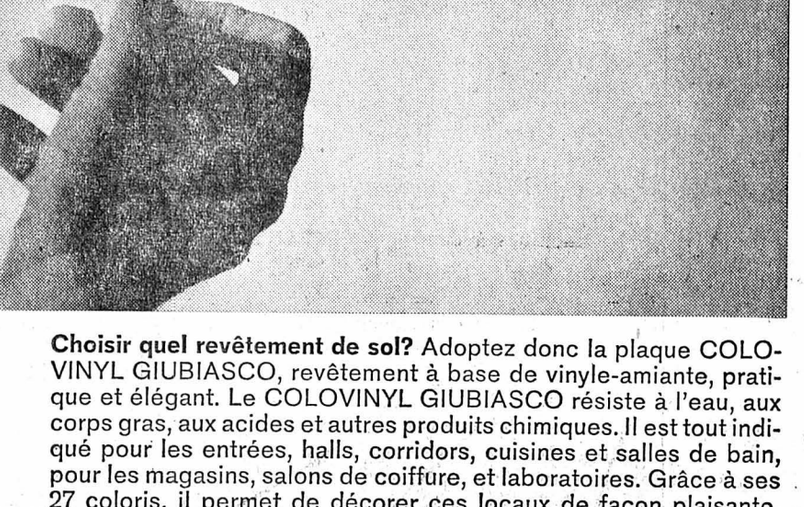

A la porte des Lilas, à Paris, on active la construction d'un gigantesque réservoir d'eau potable. Ce réservoir, le plus grand du monde, pourra contenir 216,000 mètres cube d'eau. Il sera composé de deux cuves étanches de 125 mètres de longueur sur 67 m 50 de largeur et 16 mètres de hauteur. (Dalmas)

Des précisions sur les sanctions prises récemment contre les dirigeants bulgares

BELGRADE (ATS). — L'agence télégraphique yougoslave Tanyoug donne des détails inédits sur le revirement qui s'est produit en Bulgarie et à la suite duquel le président du conseil, M. Anton Yougov, a été exclu du comité central du parti communiste et destitué de ses fonctions de chef du gouvernement, tandis que d'autres dirigeants communistes — parmi lesquels M. Valko Tchervenkov et M. Tsankov — faisaient l'objet de sanctions diverses.

Ces mesures furent décidées par le huitième congrès du parti communiste bulgare. Elles ont provoqué une vive surprise, car l'exclusion des dirigeants communistes du comité central ne fut décidée qu'un jour avant l'ouverture du congrès, plus exactement à une séance plénière du comité. Or, au cours d'une séance antérieure tenue par le comité central du parti communiste bulgare, MM. Yougov, Tsankov et leur groupe « antiparti », avaient critiqué en particulier la politique de coexistence pacifique prônée par M. Khrouchtchev, et parlé avec mépris des démarches faites par l'URSS en corrélation avec la crise cubaine. Les délibérations furent suspendues. Sur ces entrefaites, M. Todor Jivkov, premier secrétaire du parti, quittait Sofia pour Moscou. Il revint deux jours plus tard de la capitale soviétique.

Une politique fractionniste

Le comité central reprit ses travaux, au cours desquels M. Jivkov se mit alors en opposition avec Yougov et son groupe, en les accusant de violer les règles du communisme, de pratiquer le culte de la personnalité et de faire une politique fractionniste. La veille du congrès du parti, le comité décidait d'exclure M. Anton Yougov et son groupe.

Le congrès, au demeurant, a réhabilité l'ancien secrétaire du parti communiste bulgare, Traicho Kostov, qui avait été exécuté il y a treize ans, sous prétexte qu'il avait trahi la cause communiste.

L'agence Tanyoug ajoute qu'on s'attend à Sofia à une réorganisation des organes gouvernementaux et à des changements au sein du parti. M. Jivkov, premier secrétaire, s'efforce de donner plus de dynamisme au parti communiste bulgare et de mettre sur pied un état-major formé d'hommes plus jeunes que l'ancienne équipe.

Le championnat de football de IIIme ligue

Courtelary - Saint-Imier 3-7 (2-5)

COURTELARY D : Corpataux; Fasciolo, Graziozi ; Walther I, Pessina, Bessire ; Guenin, Cochard, Walther II, Bormat, Clemençon (Jacot). Entraineur : Guenin.

SAINT-IMIER Ia : Terzaroli ; Kneuss, Hirschy ; Rado, Donzé (Chatelain), Maggioli ; Terrez, Colomb, Meric, Doutaz, Vecchi. Entraineur : Chatelain.

ARBITRE : M. Merlo, de Neuchâtel.

BUTS : Fasciolo, Pessina, Bormat, Terrez (2), Colomb (2), Doutaz (2), Méric.

Floria - Le Parc 2-2 (0-1)

FLORIA : Vuillemier; Rudolphe, Berly; John I, Tripet, Prétôt ; Gaille, Wenger, John III, Thiébaud, John II. Entraineur: Berly.

LE PARC : Antenen; Robert, Barbezat; Matthey, Houriet, Steudler ; Cuche, Bugnon, Imhof, Krëbs, Ducommun. Entraineur : Houriet.

ARBITRE : M. Masseroni, de Cressier.

BUTS : Tripet, John III, Houriet, Bugnon.

Auvernier - Buttes 0-3 (0-1)

AUVERNIER : Perdrizat ; Guinnard, Pache; Cosandai, Streit, Frutiger, Burri, Kohler, Kaufmann, Galland, Carcani. Entraineur : Cosandai.

BUTTES : Nemitz ; Zaugg, Daina ; Huguenin, Garcia, Perrin ; Percassi, Leuba, Bernaldo, Inza, Assoyo. Entraineur : Zangrando.

ARBITRE : M. Pic, de le Noirmont.

BUTS : Bernaldo (2), Leuba.

Cortaillod - Travers 3-0 (1-0)

CORTAILLOD : Plainer ; Barbieri, Richard ; Etter, Hofer, Besson ; Perrenoud, Pizzera, Meisterhans (Gerber), G. Rizzon, D. Rizzon. Entraineur : Gerber.

TRAVERS : Kalman ; Bey, Sandoz ; Viel, Todeschini, Taboga ; Chiuminatti, Fluckiger, Fivaz, Danzer, Espinoza. Entraineur : Todeschini.

ARBITRE : M. Gutknecht, de Serrières.

BUTS : Perrenoud, Pizzera, Rizzon G.

Blue Stars - Saint-Imier I b 2-0 (2-0)

BLUE STARS : Fauguel ; Jeanneret, Grandjean ; Huguenin Willy, Hurni, Guenat ; Porta, Perrenoud, Ryter, Huguenin Frédy, Delbrarch.

SAINT-IMIER Ib : Meyrat ; Zingg, Ranzoni ; Schafroth, Buret, Pongozini (Huguenin) ; Burkhardt, Branchini, Zeller, Frilop, Tinzens.

ARBITRE : M. Walter Jacques, du Landeron.

BUTS : Ryter (2).

Cantonal II - Fontainemelon II 7-0 (3-0)

CANTONAL II : Streit; Piaget, Cantin; Vilmann, Cuche, Meyer ; Meregnani, Richener, Duperrex, Savoy, Gross. Entraineur : Robert.

FONTAINEMELON II : Aeby ; Riand, Calame; Aymon, Morel, Leister ; Castella, Schafer, Lambiel, Cerutti, Caputo. Entraineur : Castella.

ARBITRE : M. Nemitz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS : Duperrex (4), Savoy (2), Gross.

Xamax III - La Sagne 2-1 (1-1)

XAMAX III : Locatelli ; Debrot C., Riva ; Facchinetti, Rothen, Favre ; Christeler, Grossman, Falcone, Corsini, Cholnix. Entraineur : Casali.

LA SAGNE : Probst ; Csfalvoy, Cassi ; Amey, Matthey, Fivaz ; Heszte, Rossier, Reichenbach I, Reichenbach II, Guinand.

ARBITRE : M. Guenat, des Verrières.

BUTS : Corsini Aldo (2), Keszte (1).

Superga - Etoile II 5-2 (1-2)

SUPERGA : Marino (Caputi) ; Digianfrancesco, Toniutti ; Pellegrini, Scrucca, Rosset ; Piervitori, Zuccolotto, Stona, Cecconi, Manini. Entraineur : Castellani.

ETOILE II : Ecœur ; Ballestrin, Filippini ; Billy, Ungricht, Sigrist (Kullmann); Messerli, Comte, Belaz, Etter, Moser. Entraineur : Kernen.

ARBITRE : M. L. Silvani, de Serrières.

BUTS : Stona (2), Pellegrini, Manini (penalty), Piervitori, Comte, Belaz.

Boudry - Serrières 4-2 (2-2)

BOUDRY : Jaquet ; Burgi II, Burgi I ; Ritzmann, Chassot, Strompen I ; Perret-Gentil, Locatelli, Strompen II, Gunter, Valentinuzzi. Entraineur : Ritzmann.

SERRIÈRES : Nemeth ; Bauer, Vermot ; Nussbaum, Perrone, Kruck ; Aigroz, Girard, Stahli, Racine, Rebetez. Entraineur : Bianchi.

ARBITRE : M. A. Longaretti, de Neuchâtel.

BUTS : Strompen II (2), Locatelli, Valentinuzzi, Racine, Aigroz.

TIR

Tireurs de ville et tireurs des champs

La Fédération de tir du district de Neuchâtel a organisé une rencontre amicale aux deux distances pour les sections du district. Il s'agissait d'un concours de groupes sur cible décimale avec dix coups d'essai au maximum. Cette formule semble avoir donné satisfaction puisque douze groupes à 300 mètres et six groupes à 50 mètres se sont mesurés. Cette première manifestation qui n'a pas surchargé le programme des tirs, a été une excellente occasion de contacts entre tireurs de la ville et de la campagne et deviendra peut-être une tradition.

Avant la proclamation des résultats, M. Jean Fuchs, au nom de la corporation des tireurs de la ville de Neuchâtel, a salué les participants. C'est autour du verre de l'amitié, offert par la corporation, que les tireurs ont pu comparer et commenter leurs résultats.

Résultats :

300 mètres : 1. Le Landeron I, 434 ; 2. Mousquetaires I, 414 ; 3. Saint-Blaise, 413 ; 4. Le Landeron II, 411 ; 5. Mousquetaires II, 411 ; 6. Le Grutli, 404 ; 7. Cornaux, 400. 50 mètres : 1. Infanterie I, 433 ; 2. Infanterie II, 432 ; 3. Sous-officiers, 421 ; 4. Le Landeron, 417 ; 5. Armes de guerre I, 411 ; 6. Armes de guerre II, 402.

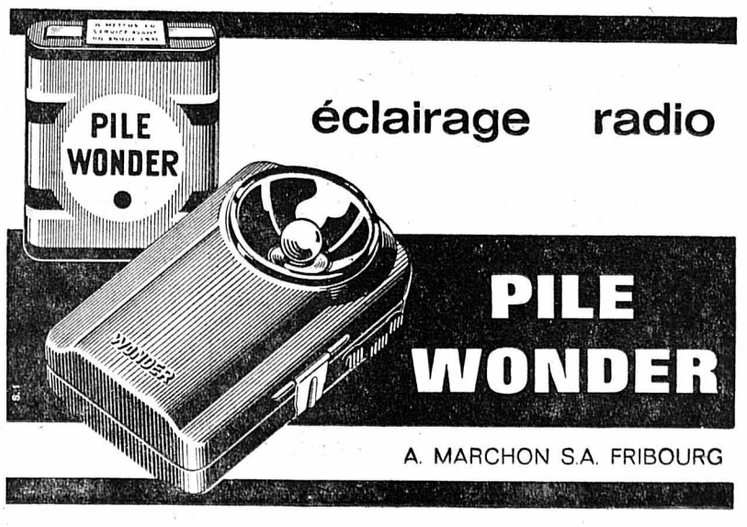

OFFRES D'EMPLOIS

MIKRON HAESLER

Nous cherchons le personnel suivant, pour tout de suite ou date à convenir :

TOURNEURS
FRAISEURS
1 PERCEUR

ouvriers qualifiés, avec plusieurs années d'expérience, Suisses de préférence.

Se présenter à la Fabrique de machines transfert, **MIKRON HAESLER S.A., à Boudry, près de Neuchâtel,** ou demander questionnaire d'engagement au téléphone No (038) 6 46 52.

POUR GENÈVE

MÉCANICIEN-TRICOTEUR

trouverait place d'avenir dans importante fabrique d'ancienne réputation. Nationalité suisse requise. Limite d'âge 40 ans. Expérience complète Wevenit.

Entrée février ou mars 1963. Appartement 4 pièces à disposition. Poste convenant à personne voulant se créer une situation stable, intéressante à tous égards. Ecrire sous chiffres T. 251,027 X., à Publicitas, Genève. Discrétion totale assurée.

TERMINAGE

Séries de 1000 à 5000 pièces calibres 5 ½" à 13" seraient sorties mensuellement à atelier bien organisé, pouvant assurer des livraisons régulières. Travail suivi garanti. Adresser offres à Sellita Watch Co S.A., 158, rue Numa-Droz, la Chaux-de-Fonds.

MIGROS

cherche

décorateur

qualifié, capable de travailler seul.

Place stable, champ d'activité étendu.

Semaine de 5 jours, bon salaire, caisse de pension.

Demander formule d'inscription à la

Société coopérative Migros Neuchâtel
Case postale
Neuchâtel 2 - Gare
Tél. 7 41 41

NESTLÉ

Nous cherchons

emballeur - magasinier

célibataire, âgé de 20 à 35 ans, de nationalité suisse, disposé à travailler non seulement à la Tour-de-Peilz mais aussi, selon les nécessités, à faire des remplacements dans nos dépôts de Suisse romande et de Suisse allemande.

Notions d'allemand désirées.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec photographie et copie de certificats, à

NESTLÉ - Service du personnel (réf. FN) - VEVEY

NESTLÉ

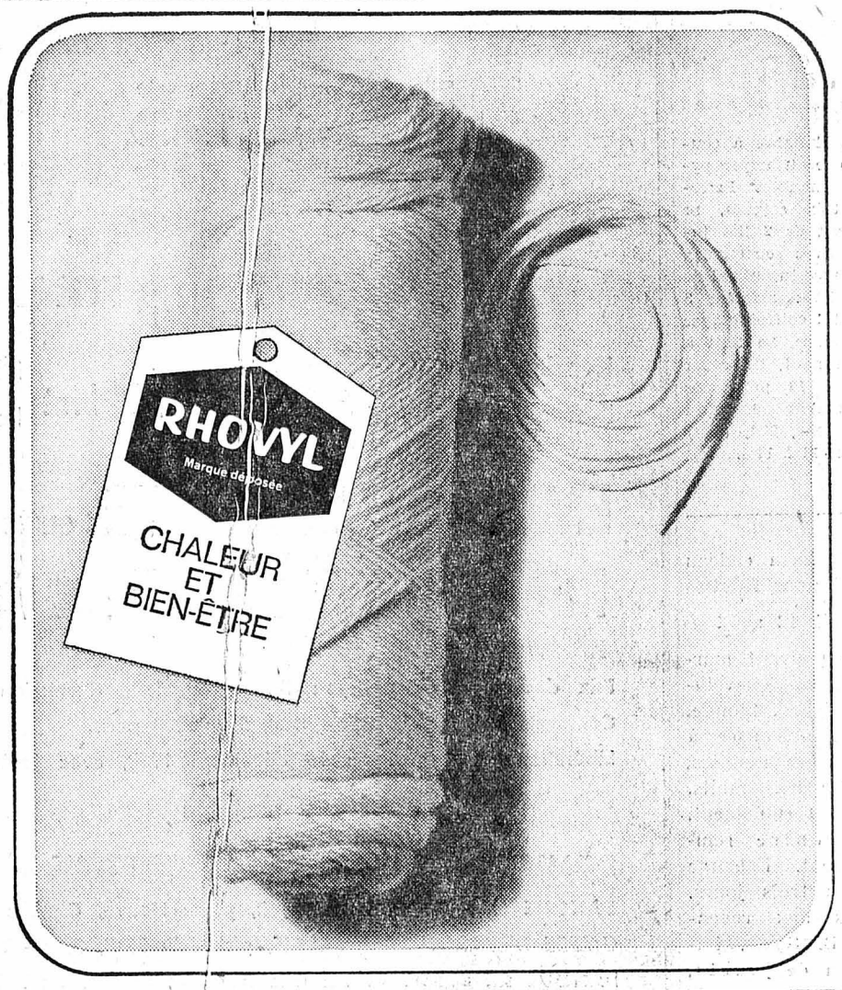

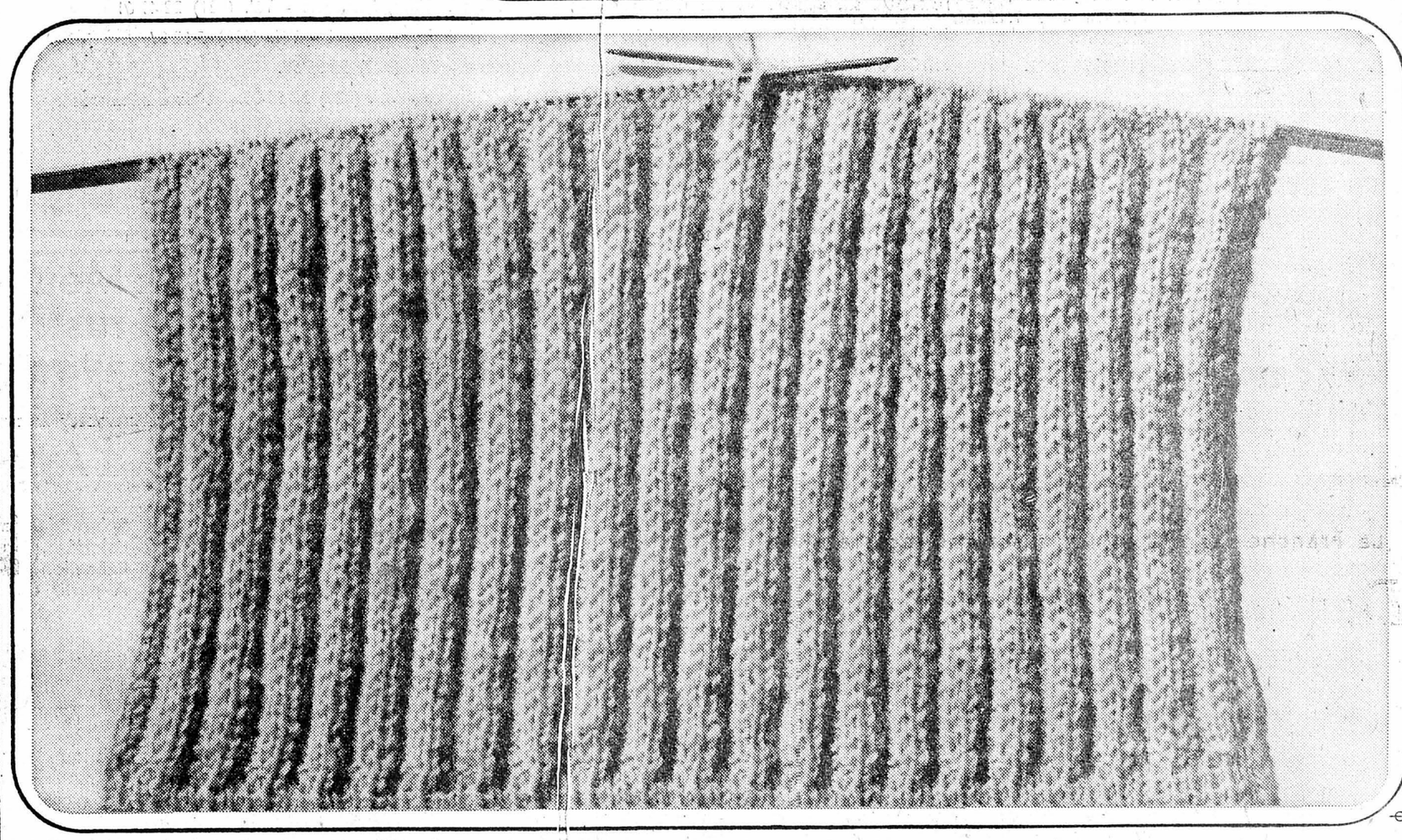

Rhovyl: chaleur et bien-être

Les tricots Laine et Rhovyl sont plus chauds et plus solides. Ils ne rétrécissent pas et gardent leur belle tenue pendant des années. Avec Rhovyl, vos tricots vous feront deux fois plus de plaisir.

Rhovyl – le bon textile

RHOVYL
Marque déposée
CHALEUR
ET
BIEN-ÊTRE

armourins neuchâtel

Usine à Fribourg cherche, pour travaux de transformations et d'entretien,

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

capable également d'effectuer des travaux de dessins faciles et des métrés. La connaissance des langues allemande et française est souhaitable. Les candidats sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à

Suter & Suter,
Engelgasse 12,
Bâle 10.

Commerce de la ville cherche

un chauffeur-livreur

sérieux et consciencieux pouvant s'adapter rapidement à un nouveau travail.
Entrée 3 janvier 1963.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats sous chiffres W. D. 5635 au bureau de la Feuille d'avis.

OUVRIÈRE

pour emballage de petites pièces serait engagée par la fabrique C.-H. Huguenin, Plan 3. Tél. 5 24 75.

Homme, jeune homme ou étudiant est cherché pour tout de suite pour

TRAVAIL

quelques heures le matin. Tél. 5 85 12.

Bagatelle - Restaurant sous les Arcades, à Neuchâtel, cherche

sommelier

Se présenter.

Le restaurant « LE REPOSOIR », à Neuchâtel, cherche

employé (e) de maison

pour le 1er décembre ou date à convenir. Se présenter ou téléphoner au 5 91 77.

Importante maison de la Suisse romande cherche, pour son département « Achats »,

secrétaire-sténodactylo

de langue maternelle française, ayant si possible des connaissances de la langue allemande. Personne qualifiée, ayant de l'initiative, trouvera un travail intéressant et varié. Place stable, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faites votre offre aujourd'hui encore, en indiquant vos prétentions de salaire et en joignant vos certificats, votre curriculum vitae et photographie sous chiffres P. 50.184 N., à Publicitas, Neuchâtel.

(Lire la suite des annonces classées en 17me page)

TAPIS

A vendre, avec fort rabais, quelques pièces ayant légers défauts, soit : 1 milieu bouclé 160 × 240 cm, fond rouge,

45 fr.

1 milieu bouclé 190 × 290 cm, fond rouge,

65 fr.

20 descentes de lit moquette, 60 × 120 cm, fond rouge ou beige, la pièce

12 fr.

1 milieu moquette fond rouge, dessin Orient, 190 × 290 cm,

90 fr.

1 tour de lit Berbère, 3 pièces,

65 fr.

1 superbe milieu haute laine, dessin Afghan, 240 × 340 cm, à enlever pour

250 fr.

(port compris)

KURTH
Rives-de-la-Morges 6
MORGES
Tél. (021) 71 39 49

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45

5 % S.E.N.J.

A VENDRE

patins vissés, souliers blancs No 34, 25 fr.; patins de hockey No 40, 40 francs. — Tél. 5 60 79

LITS DOUBLES

patentés, avec matelas à ressorts et 2 protège-matelas.
Garantie 10 ans Fr. **280.–**

Tapis Benoit
Maillefer 25, tél. 5 34 69.
Livraison franco.

Pour cause de départ

A VENDRE

superbe chambre à coucher en beau noyer pyramide, meubles Perrenoud, très soignés, se composant de 2 lits jumeaux avec entourage, sur socle ; crin animal de 1re qualité ; armoire 3 portes et 1 coiffeuse avec grande glace. Le tout à l'état de neuf. Un dîner Rosenthal 12 personnes (60 pièces) ainsi qu'un divan-couche. Tél. (039) 3 40 52 de 11 à 14 heures.

Le plus beau cadeau de Noël pour fillettes jusqu'à 12 ans !

Poupée pouvant marcher, 65 cm, chevelure à peigner, blonde, noire ou brune à choix. Yeux mobiles, très beaux habits, Fr. **29.80** seulement. Envoi contre remboursement. Echange dans les trois jours. Rabais aux revendeurs. B. Spatz, importation de jouets, Bremgartnerstrasse 7, Zurich 3
Tél. (051) 35 79 11.

AVIS DIVERS

RÉPARATIONS DE MACHINES A COUDRE

de toutes marques par mécaniciens spécialisés. Egalement service à domicile.

Agence Grezet
rue du Seyon 24, Neuchâtel
Tél. 5 50 31

La Grappilleuse

(au haut des Chavannes), se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, lainages, jouets, etc. Sur demande (tél. 5 26 63), elle envoie son commissionnaire le jeudi après-midi. Merci d'avance.

Troués, mités, salis, déchirés, vos TAPIS
PERSES
ou mécaniques
sont réparés vite et bien par
Georges CAVIN
Immobilières 12
Neuchâtel - Tél. 5 49 48

PARTS AU PORTEUR

FONDS DE PLACEMENTS IMMOBILIERS

Rendement de l'exercice 1960/61 4 3/4 0/0 brut **Rendement de l'exercice 1961/62** 5 1/4 0/0 brut

ÉMISSION PUBLIQUE : ouverte du 14 novembre au 8 décembre 1962

RENDEMENT PRÉVU : 4 1/2 0/0 brut

Prix des parts au porteur : Fr. 110,50, frais d'émission et participation aux plus-values compris.
Certificats de : 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1000 parts.
Libération des parts : au 15 décembre 1962, avec jouissance dès le 1er octobre 1962.

DOMICILES OFFICIELS DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT DE COUPONS :

BANQUE COMMERCIALE S. A., 2, place Neuve, Genève - Tél. (022) 25 23 10
CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS, place du Midi, Sion - Tél. (027) 2 15 21
BANQUE DE DÉPOT ET DE GESTION, 14, avenue du Théâtre, Lausanne - Tél. (021) 22 49 61
BANQUE COURVOISIER & Cie, 21, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel - Tél. (038) 5 12 07
FIDGILCO S. A. (TRUSTEE), 1, rue Langallerie, Lausanne - Tél. (021) 23 95 59.
TRUSTAMA S. A. (DIRECTION), 12, rue de Zurich, Genève - Tél. (022) 32 55 05.

ORGANE DE CONTRÔLE : Société Fiduciaire et de Gérance S. A., Genève

EXERCICE 1961/1962

PAIEMENT DU COUPON No 5

dès le 1er novembre 1962

Grâce à une recette extraordinaire, il nous est exceptionnellement possible de procéder à une répartition plus élevée que prévue, soit Fr. 5,27 par part de Fr. 100.—, selon le décompte ci-dessous :

Montant brut		Fr. 5.27
sous déduction de :		
impôt sur coupon	Fr. —.02	
impôt anticipé	Fr. —.25	Fr. —.27
Montant net par part de Fr. 100.—		Fr. 5.—

L'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé pourra être demandé sur un montant brut de Fr. —.92, soit Fr. —.25 par les porteurs de parts domiciliées en Suisse. Les porteurs domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront, le cas échéant, demander le remboursement de l'impôt anticipé selon les prescriptions de cet accord.

Meubles rustiques avec peintures paysannes d'Appenzell

Splendides armoires richement coloriées, à une ou deux portes. Exécution sur fond brun ou bleu. A partir de Fr. 642.—

Rossetti

Fabrique + Exposition de meubles, Boudry/NE
Tél. 038/6 40 58

On cherche à acheter
PATINS
vissés, souliers blancs No 30 ou 31. — Tél. 5 70 76

Société achèterait d'occasion
PIANO
brun, cordes croisées. Indiquer marque et prix, sous chiffres P 11,752 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Collectionneur amateur cherche des
armes antiques
de tous genres. — Offres sous chiffres OFA 1767 B à Orell Fussli-Annonces S.A., Berne.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse
AU BUCHERON
Neuchâtel, tél. 5 26 33

J'achète toujours
vieux meubles, antiquités, ménages complets. Je me rends partout.
Auguste Loup, place des Halles 13. Tél. (038) 5 15 80 ou 5 72 06.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle A. ROUX
PÉDICURE
REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS
JEUDI EXCEPTÉ
Tél. 5 58 73
Grand-Rue 11
Soins à domicile

PROF. MÉDICALES

Dr DUBOIS
PESEUX
DE RETOUR

PERDUS-TROUVÉS

Prime à la personne qui trouverait à Colombier ou aux environs
AVION
rouge et jaune non immatriculé. — S'adresser à la station Margot ou téléphoner au 6 34 22.

SORTIES AMICALES

Deux jeunes hommes, sportifs, 28 et 30 ans, possédant voiture, désirent rencontrer deux demoiselles en vue de sorties montagnardes à ski. Il sera répondu à toutes lettres sérieuses. — Ecrire sous chiffres FS 5694 au bureau de la Feuille d'avis.

Prêts
BANQUE EXEL BANK
Banque Exel
5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04
NEUCHATEL

R. Vuille-Robbe
ATELIER D'ART
EXÉCUTE :
armoiries de familles, sur assiettes bois, assiettes porcelaine, panneaux noyer, papier parchemin.
Tous travaux d'art
30, Fbg de l'Hôpital
Tél. (038) 5 22 86

DEM. A ACHETER

On achèterait
PATINS de hockey
No 31. — Tél. 5 37 74.

On cherche à acheter d'occasion
remorque
avec bons pneus. Adresser offres écrites à CO 5691 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Bureau fiduciaire de la place cherche, pour le printemps 1963,

apprentie de commerce

ayant suivi l'école secondaire.
Prière d'écrire ou de téléphoner au 5 34 88, Fiduciaire André Soguel, Neuchâtel.

COMMERCES
OFFRES ET DEMANDES

A remettre, au centre de la Chaux-de-Fonds,

important commerce d'épicerie

Ancienne renommée. — Faire offres sous chiffres D. O. 5675 au bureau de la Feuille d'avis.

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

AUTO-ÉLECTRO-SERVICE RÉPARATIONS SOIGNÉES aux plus justes prix **J. ZUMKELLER**
Service de toutes marques Fahys 7 - Tél. 4 07 07 - NEUCHÂTEL

TEINTURERIE THIEL
E. Fibicher successeur
5 17 51

René Schenk
votre fournisseur pour vos
ARTICLES DE SPORT
ski - hockey sur glace et football
Aiguisage de patins
Chavannes 7 et 15
5 44 52

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
Machines à laver « Schulthess »
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Nettoyages
Ponçage et imprégnation de tous sols
Tél. 5 60 50
R. BONZON
Rue Charles-Knapp 20

VÉLOS Neufs et d'occasion Tél. Tous prix 5 16 17 **M. BORNAND** Poteaux 4 Neuchâtel

---

Charpenterie Menuiserie
DECOPPET frères
Evole 69
Tél. 5 12 67

Seul un professionnel peut vous satisfaire
Ne faites plus d'expériences, profitez de celle acquise
L. POMEY
Radio-Melody
et ses techniciens
sont à votre service
Flandres 2 Tél. 5 27 22
NEUCHATEL

Serrurerie
Carl Donner & fils
Tél. 5 31 23
Bellevaux 8
Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde

---

Rideaux-Meubles
TAPIS BENOIT
Magnifique choix
Se rend à domicile le soir également
5 34 69

BOUCHERIE MARGOT - NEUCHÂTEL
5 14 56 2 lignes 5 66 21

Vous serez satisfait en confiant votre linge au **5 42 08**
BLANCHISSERIE
Le Muguet s.a.
NEUCHATEL
Dépôt à Fleurier : Tél. 9 11 78

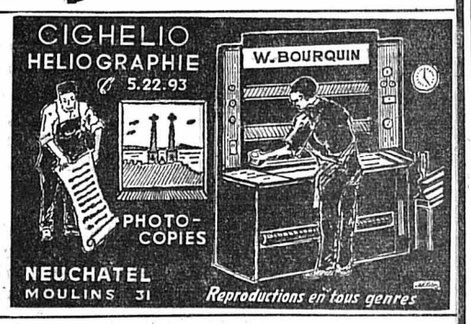

RIDEAUX **Style et qualité garantis**

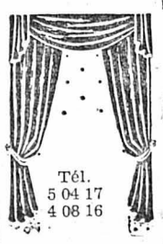

Chez l'artisan
Ph. AEBY
Tapissier - décorateur
NEUCHATEL
Tél. 5 04 17 4 08 16

ENTREPRISE DE TOITURES
WILLY VUILLEMIN
COUVREUR
Etanchéité - Imprégnations de charpentes
Tél. 5 25 75 Evole 33

AUTO-ÉCOLE
A. ENGGIST - HAUTERIVE
Théorie et pratique Tél. 7 53 12

Bulletin d'abonnement à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Le soussigné s'abonne dès ce jour à fin

décembre 1962 . . . . . Fr. 5.20

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Adresser le présent bulletin sous enveloppe affranchie de 5 ct. à

« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »
service des abonnements
NEUCHATEL

qui vous enverra un bulletin de versement.

REMERCIEMENTS

Pronfondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées durant ces jours de si cruelle séparation, et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, la famille de

Monsieur André KILCHENMANN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont marqué tant d'affection.

Cernier, novembre 1962.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus, la famille FORNASIER remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leur affectueux message ou leur envoi de fleurs.

Noiraigue, le 10 novembre 1962.

Soleil SOLIS Mod. 150

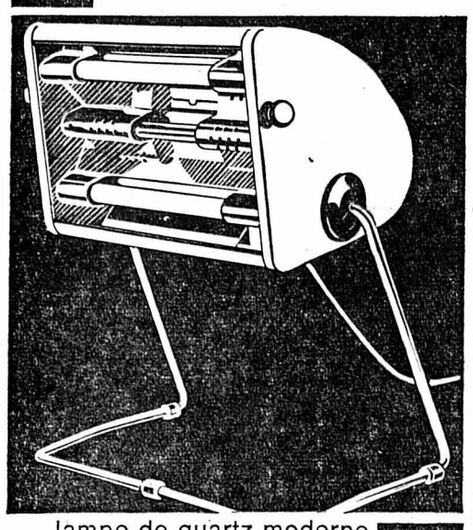

lampe de quartz moderne avec très grand brûleur de quartz et partie infra-rouge puissante, commutable pour irradiations aux rayons ultra-violets ou rayons infra-rouges, facilement réglable, meilleurs effets cosmétiques et médicaux, livrable en crème, vert ou rose Fr. 296.- en location-vente à partir de Fr. 14.25 par mois dans les magasins spécialisés

Solis

Fatigué...!

A l'université, à l'école, au bureau, à l'atelier, au magasin et même à la campagne, on se plaint de fatigue excessive ! Jeunes et vieux sont fatigués...

Quelles en sont les causes ?

Elles sont diverses, mais la principale est le manque de VITAMINES B et de sels minéraux, car nos aliments les plus courants : pain blanc, pâtes, riz, sucre, etc., sont dévitaminés, dévitalisés, déminéralisés, raffinés par l'industrie. Ils n'apportent plus au corps les éléments vitaux indispensables.

Quel remède apporter ?

Prendre chaque jour 5 à 10 gr. de levure vitamineuse MIGROS. Elle contient tout le groupe des VITAMINES B, les sels minéraux essentiels, des acides aminés libres, du glutathion. Le mode d'emploi figure sur la boîte.

Maintient votre ligne ! Rafraîchit votre teint !

Un exemple frappant :

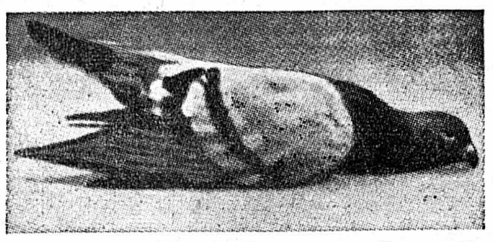

Ce pigeon a été nourri avec un aliment très pauvre en vitamines B. Soumis 15 jours à ce régime, il est tellement fatigué qu'il ne peut plus se tenir sur ses pattes.

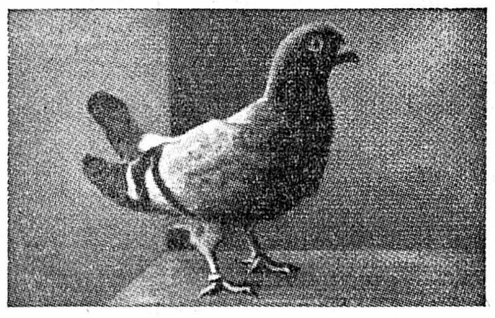

Nourri avec le même aliment, mais avec addition de levure, 48 heures après, il est vigoureux et plein d'entrain.

Levure vitamineuse
la boîte 250 g. 2.—

Extrait vitamineux
à base de levure, pour enrichir et assaisonner de délicieuses beurrées.
Le tube 60 g. 1.—

En vente dans tous les magasins **MIGROS**

b

Marc Morin
Le meilleur de la Bourgogne

En vente à Neuchâtel chez
ZIMMERMANN S/A
rue des Epancheurs 3, tél. 5 26 51

Goûtez et offrez notre merveilleux raisin de serre
ROYAL
Demandez-le à votre détaillant

THÉS MARCHAND
goût marquant
apprécié de chacun

DÈS DEMAIN
au CINÉMA APOLLO

MARCELLO MASTROIANNI dans
DIVORCE A L'ITALIENNE

LE FILM QUI A FAIT "ÉCLATER DE RIRE" LE FESTIVAL DE CANNES

A Neuchâtel et dans la région

Importante séance du Conseil général d'Hauterive

De notre correspondant :

La séance du vendredi 9 novembre 1962 comptera désormais au nombre des séances du Conseil général qui auront fortement empreint la destinée du développement de notre village. Grâce aux travaux préalables des commissions et aux délibérations des trois groupes politiques, l'assemblée législative, conduite tambour battant par son président, M. Hermann Perrinjaquet, a pris à l'unanimité toutes les décisions importantes qui figuraient à l'ordre du jour. Ce fait — presque unique dans les annales de notre Conseil général — mérite d'être relevé !

● **Vers l'arrivée à Hauterive du futur trolleybus de la ligne 7 Neuchâtel - la Coudre.** — Par la voix de son président, M. Yann Richter, le Conseil communal informe l'assemblée que des démarches ont été entreprises auprès de la compagnie des tramwais de Neuchâtel, en vue d'inviter cette dernière à étudier le prolongement, pour le moins jusqu'à Hauterive, de la future ligne de trolleybus appelée à remplacer dès 1964 l'actuelle ligne de tramways Neuchâtel - la Coudre. La Compagnie des tramways a entendu favorablement la requête de nos autorités et a procédé à une étude. Cette dernière prévoit, au titre d'avant-projet, une station terminale à Hauterive, sur la place de l'Ancienne-Carrière, soit au nord du collège.

L'assemblée est donc appelée à répondre si elle accepte en principe cette liaison par transports publics à la ville et si elle est disposée à céder le terrain nécessaire à l'implantation des installations d'une station terminale. Pour sa part le Conseil communal estime qu'il faut accueillir favorablement les propositions de la Compagnies des tramways. Toutefois, la construction d'un hangar n'est pas souhaitable, dans les proportions figurant au projet.

Nos autorités envisagent d'autre part d'ouvrir dans le courant de l'hiver un concours destiné à tracer l'aménagement futur de l'entrée sud-ouest de l'ancienne localité, comprenant entre autre l'extension du centre scolaire avec préau et terrains de jeux, halle de gymnastique, salle de réunion, lieu de culte, jardin public, parc à véhicules, etc. A cet effet on prévoit l'arasement de la colline située au nord du collège. Dès lors il parait difficile d'incorporer à ces projets encore un immense hangar à trolleybus !

Tous ces projets sont accueillis favorablement par le Conseil général, qui estime indispensable de procéder à cette étude d'ensemble. Toutefois, concernant l'arrivée des trolleybus à Hauterive, qui rencontre — on s'en doute — un écho très chaleureux, l'assemblée est unanime à reconnaître qu'il serait souhaitable d'obtenir une meilleure liaison entre le haut et le bas de la localité. Du fait qu'au printemps 1963 l'élargissement du passage sous-voie du Brel sera mis en chantier, il serait opportun de prévoir la circulation des trolleybus par cette voie élargie jusqu'à Saint-Blaise. La Compagnie des tramways, apprend-on, ne serait pas disposée à rejoindre Saint-Blaise de cette façon. D'autre part, il parait qu'une « boucle » établie entre les lignes 7 et 1, ne serait pas rentable et présenterait en outre l'inconvénient de couper une fois de plus la Nationale 5 au bas de la route du Brel. L'idée a aussi été envisagée de renoncer pour le moment à une jonction par trolleybus, mais à recourir à l'établissement d'un service d'autobus qui pourrait rendre d'immenses services en suivant par exemple le parcours : Port d'Hauterive - Saint-Blaise - Hauterive - la Coudre, et retour.

Finalement le Conseil communal est chargé de poursuivre ses tractations avec la Compagnie des tramways, afin de rechercher la solution la plus favorable à ce problème particulièrement compliqué qui intéresse au plus haut point tous les habitants d'Hauterive.

● **Demande de crédit pour l'étude d'une station communale d'épuration des eaux usées et la participation éventuelle de la commune d'Hauterive à la station intercommunale de la Chatellenie de Thielle.** — Le rapport du Conseil communal, présenté par M. Yves Haldenwang, chef du dicastère des travaux publics, fait état de l'effort accompli jusqu'ici, dans le domaine de la lutte contre la pollution des eaux, qui place Hauterive en tête des communes du canton. En effet, notre commune dispose depuis 1956 d'un plan directeur des canaux-égouts, sanctionné par le Conseil d'Etat. Ce plan a été mis en œuvre depuis lors, si bien qu'aujourd'hui la centralisation des eaux usées est réalisée, dans la région du port d'Hauterive, où il ne reste plus qu'à construire les bassins d'épuration. Le Conseil d'Etat souhaite la création de stations régionales.

Dès lors, les autorités communales se trouvent devant l'alternative suivante : ou bien construire une station locale, ou bien participer à la station intercommunale qu'envisagent de construire les communes de Saint-Blaise - Marin - Cornaux et Thielle-Wavre.

La formule la plus favorable économiquement parlant sera retenue. Un crédit de 3500 fr. est accordé à l'unanimité, afin de soumettre ce problème à un bureau spécialisé qui devisera le coût des travaux pour l'une et l'autre des solutions envisagées.

● **Problème de l'alimentation en eau potable.** — Dans son rapport, le chef du dicastère des services industriels, M. André Lugeon, relève les préoccupations de l'exécutif motivées non seulement par les conséquences de la sécheresse persistante, mais surtout par l'augmentation de la consommation d'eau potable. En effet, d'ici à la fin de l'année, la population du vilage atteindra vraisemblablement 150 unités. Autrement dit, en trois ans la population aura augmenté de 50 %! Et de nombreux immeubles sont en construction ou à l'état de projet. C'est pourquoi le Conseil communal envisage d'améliorer au plus tôt le captage des sources communales, certes abondantes, mais situées... à Valangin !

Une amélioration du réseau principal et la construction d'un nouveau réservoir au village devront permettre de couvrir les besoins futurs et suppléer à tout risque de manque d'eau, auquel ne peut suffire l'appui des communes voisines — également très solicitées.

Une discussion nourrie, animée principalement par M. Uehlinger et Wenger, respectivement président de la commission des services industriels et ancien chef du dicastère des eaux, permet de mettre en évidence certaines difficultés techniques, de rappeler certains souvenirs et finalelaisser carte blanche au Conseil communal afin u'il poursuive rapidement ses études et soumette au printemps prochain des projets définitifs au Conseil général.

Une demande de crédit de 10,000 fr. est également acceptée à l'unanimité, en vue de l'extension des services publics au chemin des Dazelets. A ce propos, les conseillers généraux relèvent la nécessité de prévoir l'élargissement de ce chemin, où la circulation devient de plus en plus importante.

Finalement le nouveau règlement général du service de l'électricité, destiné à remplacer delui de 1910 (!) est également adopté à l'unanimité. Adieu « Tentales », bougies et lampes solidarisées.

● **Dans les divers,** deux problèmes importants sont soulevés :

● **La circulation sur la route nationale 5.** — On se souvient que le Conseil général avait décidé, dans sa dernière séance, de renoncer à interdire le stationnement des véhicules en bordure de la route nationale 5 tant et aussi longtemps que l'assurance ne serait pas obtenue que cette interdiction interviendrait également sur les territoires communaux de Saint-Blaise et Neuchâtel. M. René Pellaton, chef du dicastère de la police, répondant à une question de M. Ed. Sandoz, donne connaissance du résultat des récents contacts qu'il a eus avec le département cantonal des travaux publics et les autorités de Saint-Blaise. Un projet d'arrêté interdisant le stationnement des véhicules en bordure de la N. 5 sera soumis au prochain Conseil général. Certains détails sont toutefois révélés qui donnent connaissance de l'importance du trafic sur cette artère principale. Les statistiques calculées par le service cantonal des ponts et chaussées indiquent que 8000 à 10,000 véhicules circulent quotidiennement sur cette route.

Durant trois dimanches du mois d'août 1962, ce furent 45,000 véhicules qui circulèrent en moyenne par jour, avec un maximum de 48,000 le 12 août. Par rapport à 1961, le trafic a augmenté d'une manière générale de 18 % et de 100 % par rapport à 1954 ! A titre de comparaison, à la sortie nord-ouest de Paris, le trafic quotidien est d'environ 40,000 véhicules, avec parfois des « pointes » jusqu'à 90,000 !

● **L'aménagement des rives du lac.** — Par la voix de M. Roger Vionnet, le Conseil communal informe l'assemblée qu'il étudie actuellement avec le Conseil communal de Saint-Blaise le futur tracé des rives du lac entre les ports d'Hauterive et de Saint-Blaise. On prévoit de gagner d'importantes surfaces sur le lac. Le Conseil général sera nanti de ces projets plus en détail ultérieurement, soit au moment où les travaux qui se poursuivent actuellement au niveau des autorités exécutives des deux communes voisines auront été menés à chef.

Toutefois, pour son propre compte, le Conseil communal envisage de soumettre dans les mois à venir un projet d'aménagement des grèves situées à l'ouest du terrain de camping. Cette plage est de plus en plus fréquentée et des installations à l'intention des baigneurs seront construites.

Ce fut donc une très riche séance que celle du vendredi 9 novembre 1962. Ainsi, au cours de cet hiver les études vont aller bon train. Certains crédits complémentaires destinés à ces études figureront au budget 1963. L'avenir est tracé : Hauterive pourra se développer harmonieusement en maintenant son équilibre financier, ce qui n'est certes pas à négliger !

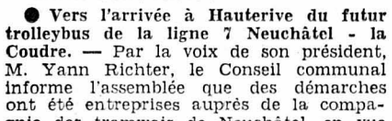

Depuis toujours le stylo c'est WATERMAN

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE-
et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules Carters pour le foie facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. En pharm. et drog. Fr. 2.35 P1303Q

Les Petites Pilules CARTERS pour le Foie

A L'UNIVERSITÉ

Troubadours, trouvères, minnesaengers

Dans le cours de privat-docent qu'il donne cet hiver à notre Université, M. André de Mandach, docteur ès lettres, traite des problèmes posés par les troubadours, les trouvères et les minnesaengers. Pourquoi revenir à cette poésie du Moyen âge ? Parce qu'il est utile de repenser en termes européens, de rejoindre ce que les barrières nationales ont déchiré, de réunir ce que les préjugés locaux ont séparé.

L'aire des troubadours et des trouvères comprend le royaume de Henri II Plantagenêt et de sa femme Aliénor d'Aquitaine, c'est-à-dire l'ouest de la France, les domaines de la couronne d'Aragon (Aragon, comté de Barcelone, marquisat de Provence), et les domaines de l'Empire, Hainaut, Alsace, Petite-Bourgogne, Savoie, Lyonnais, plus l'Allemagne et l'Italie.

Il existe concernant l'inspiration qui s'est exercée sur les troubadours trois théories. Selon la première, ce sont les Arabes qui ont inspiré ces poètes ; selon la seconde, c'est la musique liturgique, et selon la troisième, ce sont les productions de la musique populaire.

Passant à un cas particulier, M. André de Mandach évoque la figure de Raimbaut de Vaqueiras, qui était à la fois le conseiller juridique, le chevalier et compagnon d'armes, le jongleur et le troubadour de son maître, Boniface, marquis de Montferrat. A votre cour, dit-il, règnent les belles manières, les tournois, les chants, les violes, le charme des belles dames. Vous protégez les veuves et les orphelins ; vous êtes capable d'abattre cent chevaliers et d'en assommer cent autres.

Boniface jouissait d'un grand prestige ; c'est lui qui fut choisi pour chef de la Croisade de 1202 qui aboutit à la prise de Constantinople. Il avait une fille, Béatrice, qui inspira à Raimbaut un amour profond et passionné. Fut-il heureux ? Il est sans doute indiscret de se le demander. Des jaloux à la cour suggéraient qu'il n'était pas d'un rang assez élevé pour elle. Dans sa tristesse, il cessa de rire, de chanter et de composer des ballades.

« Kalenda Maya »...

Une scène eut lieu devant le château. Deux jongleurs jouent une danse au rythme intoxiquant.

— Pourquoi ne vous réjouissez-vous pas ? demande le marquis à Raimbaut. Ma fille est là, celle qui a retenu votre cœur, la dame la plus parfaite qui soit au monde. Pour dérider Raimbaut, Béatrice joint ses vœux à ceux de son père et prie le poète de composer pour elle une chanson. Ce sera « Kalenda Maya ».

Dans le dernier quart d'heure de son cours, M. André de Mandach nous fit entendre cette chanson exécutée par le Collegium musicum de Krefeld. La musique en est simple, un peu monotone — c'est une sorte de litanie — mais prenante et nostalgique. Les paroles aussi sont émouvantes ; le poète proteste que ni feuille, ni chant, ni fleur ne peuvent réjouir son cœur tant qu'il est en disgrâce. Si un jaloux devait le séparer de sa belle, il ne connaîtrait plus de joie, il en mourrait le jour même.

Mieux que personne, Edmond Jaloux a su caractériser l'inspiration des troubadours. A l'en croire, le sentiment qui les anime vient en droite ligne du « Banquet » de Platon, par l'intermédiaire des Arabes. L'amour chez eux apparaît comme un absolu, c'est-à-dire qui se détache plus ou moins de l'instinct sexuel pour exalter dans l'objet aimé la beauté et la vertu comme telle. Il s'élève à la hauteur de l'exaltation mystique.

Un véritable service de l'amour

Il se crée alors un véritable service de l'amour. La femme qu'il sert, précise Edmond Jaloux, est pour le chevalier comme une image divine et comme une imprenable cité. Faut-il voir là une humilité déplacée ou même une manière de masochisme ? Non, les gens du Moyen âge le savaient bien. Ce n'est pas par petitesse que l'on sert Dieu ni par sottise que l'on défend sa ville natale. Dans ce culte de l'amour, c'est d'une renaissance de la vie spirituelle qu'il s'agit ; elle inspira Dante et Pétrarque, et contribua à créer des foyers dont l'Europe entière sentit le bienfait durant des centaines et des centaines d'années.

P.L.B.

WILLIAMINE
FINE EAU DE VIE DE POIRE
MORAND MARTIGNY

«Je me sens si lasse!» se plaint votre fille.
Contre la fatigue physique et mentale,
les médecins recommandent du
Biomalt à la magnésie.

Boîte de 450 grammes Fr. 4.50 dans les pharmacies et les drogueries.

INTRAG
FONDS DE PLACEMENT

S.A. pour la Gestion d'Investment Trusts (INTRAG)
Zurich et Lausanne

Paiement des coupons au 15 novembre 1962

Sima

Fonds Suisse de Placements Immobiliers

Coupon annuel no 12	
net de l'impôt sur les coupons	fr. 45.—
à déduire impôt anticipé	fr. —.80
montant net par part	fr. 44.20

Montant brut pour lequel l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé pourra être demandé par les porteurs de parts domiciliés en Suisse: fr. 2.96.
Les porteurs domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront bénéficier des avantages que leur offre cet accord.

Eurit

Fonds d'Investissement en Actions Européennes

Coupon annuel no 4	
net de l'impôt sur les coupons	fr. 3.50
à déduire impôt anticipé	fr. —.96
montant net par part	fr. 2.54

Montant brut pour lequel l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé pourra être demandé: fr. 3.55.
Sous certaines conditions, l'impôt anticipé suisse ne sera pas déduit aux porteurs domiciliés à l'étranger.

Espac

Fonds de Placement en Actions Espagnoles

Coupon annuel no 1	
net de l'impôt sur les coupons	fr. 2.80
à déduire impôt anticipé	fr. —.81
montant net par part	fr. 1.99

Montant brut pour lequel l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé pourra être demandé: fr. 3.—.
Sous certaines conditions, l'impôt anticipé suisse ne sera pas déduit aux porteurs domiciliés à l'étranger.

Les parts des Fonds de Placement de l'INTRAG sont émises de façon continue:

		Cours début novembre 1962	Rendement (net d'impôt sur les coupons)	Fortune du Fonds en francs
Fonsa	Fonds de Placement en Actions Suisses	fr. 442	1½%	273 000 000
Sima	Fonds Suisse de Placements Immobiliers*	fr. 1430	3¼%	384 000 000
Eurit	Fonds d'Investissement en Actions Européennes	fr. 163	2¼%	229 000 000
Espac	Fonds de Placement en Actions Espagnoles	fr. 117	2½%	73 000 000
Francit	Fonds d'Investissement en Actions Françaises	fr. 143	1¾%	84 000 000
Itac	Fonds de Placement en Actions Italiennes	fr. 237	2¼%	41 000 000
Amca	America-Canada Trust Fund	fr. 261	3½%	591 000 000
Canac	Fonds de Placement en Actions Canadiennes	fr. 500	3%	88 000 000
Safit	South Africa Trust Fund	fr. 133	5½%	154 000 000
Denac	Fonds de Placement en Actions du Commerce de Détail et de l'Industrie Alimentaire	fr. 84	1¾%	107 000 000

* Emission limitée

Domiciles d'émission et de paiement pour tous les Fonds:

Union de Banques Suisses
siège et succursales

Lombard, Odier & Cie
Genève

Chollet, Roguin & Cie
Lausanne

La Roche & Co.
Bâle

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire

MEUBLES LOUP

Exposition de 150 mobiliers neufs
Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62

C. Nagel

Menuiserie
Ebénisterie
Meubles de magasin

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 5 22 65

NETTOYAGE À SEC

Brévards 15 Neuchâtel

favorit

Pour 3 2

nettoie vos habits

Pour 3 2

5 23 13

Livre sur cintres et en sacs de plastique — Service à domicile — rapide et très avantageux

QUE SAVEZ-VOUS DE LA POMME?

LES GAGNANTS

Cela c'est passé à Zurich le 5 novembre.....

Les quelques 60000 réponses parvenues à la suite de notre enquête ont été tirées au sort par des scouts pour determiner les 100 gagnants de mixers ROTEL-princess que voici:

La pomme miracle leur présente ses félicitations.....

Josef Andermatt, Langrüti, Cham
Silvia Bangerter, Bürenstrasse 31, Bern
Hansueli Berger, Obere Bahnhofstrasse 52, Rapperswil
Elsbeth Bischof, Wartensee, Rorschacherberg
Jean Blave, Hameau de Hoctetta, Conversion
Silvia Blessner, Rossrüti bei Wil SG
Fritz Boller, Kirchgasse 5, Kloten
Jean-Pierre Bovigny, 27, av. Ste-Cécile, Genève
Romy Büchel-Lanker, Riedthofstrasse 71, Regensdorf
Ernst Bühlmann, Seestrasse 15, Spiez
René Champion, 44, rue des Bains, Genève
Denis Christinet, Le Vaud
Rose-Marie Cosendey, Ecole, Vufflens-La-Ville
G. Depraz, Crettets 17, Le Sentier
Viviane Dietsche, Alte Landstrasse 28, Kilchberg
Doris Dölki, Bündt 309, Altnau TG
Fr. Egger, Allestrasse 36, Romanshorn
E. Eigenmann Fr., Römerstrasse 50, Winterthur
Elola Eisenring-Loss, Fuchsenstrasse 3, St. Gallen
Fr. Engesser, Brandschenkestrasse 169, Zürich 2
Alfred Etterlin, Grosshofstrasse 11, Kriens
A. Fankhauser, Bersethweg 16, Bern
Thérèse Felix, 14, av. de Morges, Lausanne
Madeleine Fierz, Realpstrasse 59, Basel
Antonio Figone, Tribunal Fédéral 27, Lausanne
Ruth Fischer, «Riegelhüsli» Littau, Littau LU
M. Forrer, Lercherstrasse 40, Basel
Anna Frank, Hegarstrasse 22, Zürich 7/32
C. Frei-Linder, Im Raindörfli 19, Zürich 2/38
R. Fritschi, Widmerstrasse 90, Zürich 2/38
Trudi Funk, Hadlaubstrasse 49, Zürich 6
Claude Gasser, Institut Dr. Pfister, Oberägeri ZG
Lotti Gautschi, Moosstrasse 12, Zürich 2/38
Friedy Gisiger, Kapfstrasse 19, Zürich 7/32
Otto Gloor, Hagenbuchstrasse 30a, St. Gallen
Marie-Jeanne Gobet, Chemin des Creuses, Prilly
F. Gredig, Nelkenstrasse 15, Zürich 6
Angela Gsell, Schädrütistrasse 58, Luzern
Emil Hänni, Restaurant Schmiedstube, Zeughausgasse 5, Bern
Ruedi Hess, Im Winkel, Laupen/Wald ZH
G. Hugelshofer, 147, Stachen TG
Leo Imfeld, Lehrer, Bellwald VS
Herbert Iten, Eichhof, Unterägeri ZG
E. Jäggi-Güdel, Riehenstrasse 60, Basel
Paul Jakob, Rheinlanderstrasse 18, Basel
Hedi Kämpfer, Marzilistrasse 25, Bern
Mathilda Känzig, beim Bahnhof, Bäch SZ
Fidel Keel, Rebstein
Lois Keller, Merkur, Ruswil LU
Gerö Kenessey, Blauäcker 10, Zürich 11/51
Alice Koehle, Gempenstrasse 47, Prattein
Fannj Köppel, Soodstrasse 28, Adliswil
Ursula Kuratli-Fontana, Casa Davos, Flims-Dorf GR
Margrit Kürsteiner, Unterdorf, Wald AR
C. Leermakers, Weiler Alznach, Rotkreuz ZG
A. van Leeuwen, Knöringerstrasse 9, Basel
C. Lehmann-Rieser, Lessingstrasse 6, St. Gallen
Marianne Lindau, Birkenstrasse 1, Birsfelden
Johann Lindemann, Mühlehof, Gisikon LU
M. Löffel, Fräschels FR
P. Mächler, Colmarstrasse 14, Basel
Lutz Marthy, Hadlaubstrasse 26, Zürich 44
Berta Mazenauer, Landsgemeindeplatz, Appenzell
Margrith Meier, Schulstrasse 6, Urdorf ZH
Jean Monighetti-Aubert, La Chapelle s. Carouge, Genève
Erica Mühlhaus, Rosenbergstrasse 52, St. Gallen
Gilbert Müller, Les 3 Tilleuls, Montreux
Josef Muoser jun., Unter der Kirche, Bürglen UR
Nietlispach-Bühler, Käfern, Oberrüti AG
Anne-Marie Olivier, Bussy-sur-Moudon VD
Paul-André Pasche, Les Sugiez, Marin NE
Peter Quarella, Linsebühlstrasse, St. Gallen
Brigitte Rippstein, Mühleweg 8, Kriens
Fritz Ruchti, Zeughausstrasse 635, Flamatt FR
Lina Rutschmann, Püntenstrasse 7, Winterthur 4
M. Rüttimann, Gürtelfabrik, Nussbaumen TG
Rose Schaefler, 2, rue Leschot, Genève
Anni Schawalder, Seestrasse 408, Zürich 2/38
Erika Schilling, Gerichtsstrasse 1, Uster
E. Schnider, Sommergasse 11, Basel
Schöni, Meienfeldstrasse 33, Burgdorf
Pius Schraner, Walkestrasse 12, Winterthur
Irma Schuler-Durband, Grosshus, Schwyz
Hermann Schwander, Waldegg, Beatenberg
Mme B. Seligmann, 5, av. Ernest-Hentsch, Genève
Marie Sommer, Lehngasse, Affoltern i. E.
Ursula Steiger, Berglistrasse 31, Luzern
Klara Stoll, Alte Ettingerstrasse 7, Reinach BL
Stübe-Emmenegger, Kolben, Buchrain
Heidi Stucki, Lämmlisbrunn 60, St. Gallen
Arthur Tribolet, Hess-Strasse 9, Liebefeld-Bern
Rosa Ulrich, Litzi, Geuensee LU
Elisabeth Utiger, Schloss Sonnenberg, Stettfurt TG
Baldine Wagner, Claragraben 160, Basel
F. Wälchli, Tessenbergstrasse 72, Biel 5
Willy Weber, Gebhartstrasse 17, Liebefeld-Bern
Y. Weiler, Lebbenstrasse 26, Zürich 10/37
H. Wendel, Mülhauserstrasse 81, Basel
Markus Wullschleger, Harzbüchelstrasse 14, St. Gallen
Rosmarie Zuber-Kaufmann, Winkelriedstrasse 26, Bern

Fruit-Union suisse, Zoug
La pomme miracle

Les prix seront envoyés aux personnes designées ci-dessus au cours de ces prochains jours.
Merci à tous ceux qui ont pris part à l'enquête!

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour nos laboratoires de physique

1 PHYSICIEN (universitaire)

pour des travaux de contrôle et de recherche dans le domaine des analyses physiques.

Connaissance de la diffraction par rayon X désirée.

Nous offrons une place stable avec possibilité d'avancement et un bon salaire. Caisse de pension, semaine de 5 jours.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., NEUCHÂTEL, tél. (038) 5 72 31

Pour la période des fêtes de fin d'année, nous cherchons encore quelques

vendeuses auxiliaires
caissières
emballeuses
nettoyeuses

Conditions intéressantes.

S'annoncer au Service du personnel des Grands Magasins

armourins neuchâtel

FAN

En vue d'avancer le service de distribution de notre journal dans les localités suivantes, nous cherchons à engager, pour date à convenir,

plusieurs porteurs (ses) de journaux

1 Saint-Aubin (NE) : 2 porteurs (ses)
2 Gorgier : 1 porteur (se)
3 Chez-le-Bart : 1 porteur (se)

Horaire matinal (durée des tournées : 1 heure à 1 h 30)

Adresser offres de service à
Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel
Temple-Neuf 1
Neuchâtel Tél. 5 65 01

On demande pour

tout de suite personne

disponible entièrement pour travaux de mise à jour de fichiers automobiles. Occupation toute l'année. Connaissance de la dactylographie et si possible des marques de véhicules à moteur.

Se présenter au Bureau d'Adresses et de publicité, place de la Gare 6, Neuchâtel.

Nous engageons de bons

tôliers - serruriers

Faire offre ou se présenter.

Usine Decker S. A.
Bellevaux 4
Neuchâtel

Gouvernante ménagère

On cherche pour le 1er décembre ou date à convenir, une personne de toute confiance, brave et dévouée, sachant cuisiner et entretenir le ménage soigné d'une dame d'un certain âge. Bons traitements assurés, pas de gros travaux. Gages Fr. 350.—.

Faire offres écrites sous chiffres P 5903 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour le 1er décembre

2 sommelières

1 sommelière remplaçante

connaissant les deux services et

1 apprenti cuisinier

Faire offres à l'Hôtel du Marché, Neuchâtel. Tél. 5 30 31.

Nous cherchons pour décembre

JEUNE FILLE

pour divers travaux. Engagement définitif en cas de convenance. Salaire d'apprentie pour le début. Prière de se présenter au magasin La Soie, Bassin 10, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite

AUXILIAIRE

pour magasin. — Adresser offres écrites à NA 5703 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

employée de maison

ayant notions de cuisine et des travaux de ménage pour trois personnes. Pourrait suivre éventuellement des cours de français les après-midi. Adresser offres écrites à DP 5692 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. 5 24 23 aux heures des repas.

Je cherche pour le 15 décembre

employée de maison

connaissant tous les travaux d'un ménage soigné de deux personnes. — Faire offres ou se présenter à Mme A. Boss, Evole 28 a. Tél. 5 29 39 (le matin).

On cherche

jeune fille

pour aider au comptoir et à la cuisine. Dimanche congé ; travail régulier. Faire offres au restaurant de la Maison des Jeunes, 5, rue du Temple, Genève. Tél. (022) 32 27 90.

ARCADES

☎ 5 78 78

Dès aujourd'hui à 15 h et 20 h 30

Un des plus fameux westerns de l'histoire de Hollywood. Nous n'avions pas vu depuis longtemps une œuvre de ce genre alliant avec une telle virtuosité vertus épiques et vertus comiques.

Louis Chauvet

3 SERGENTS

Frank Sinatra
Dean Martin
Peter Lawford

John Sturgess

à qui l'on doit déjà les **«7 MERCENAIRES»** vous mettra en joie avec les exploits héroïques

des

CE WESTERN ENDIABLÉ ET DE SURPLUS, TRÈS AMUSANT, TOURNÉ DANS DE TRÈS BEAUX PAYSAGES DE L'UTAH, DOIT PLAIRE A TOUS LES PUBLICS, LES CARAC-TÈRES DES TROIS AMIS SONT BIEN ÉTUDIÉS ET LEUR INTERPRÉTATION EXCELLENTE, ILS SE DISTINGUENT AUSSI BIEN DANS LES SCÈNES DE BAGARRE, QUE DANS LES SCÈNES DU PLUS HAUT COMIQUE, JAMAIS VULGAIRES ET TOUJOURS SPIRITUELLES.

★

EN PANAVISION
EN TECHNICOLOR

ADMIS DÈS 16 ANS

Aujourd'hui mercredi jeudi, lundi	15 h	Samedi et dimanche	14 h 45	Tous les soirs	20 h 30

Samedi et dimanche **à 17 h 30**

Walt Disney présente

NIKKI et les nomades du Nord

Un film merveilleux dans la lignée des grands documentaires que vous aimez

---

Institutrice

est cherchée par internat de jeunes filles à Neuchâtel pour enseigner le français ; travail régulier éventuellement à mi-temps. Urgent.

Adresser offres écrites à G. T. 5695 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

fille de cuisine

pour le 1er décembre, congé le samedi et le dimanche. Réfectoire Suchard, tél. 5 01 21.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

DEMANDES D'EMPLOIS

Un coup de téléphone et votre

manteau d'hiver

sera modernisé et réparé pour la saison froide. — Tél. 5 90 17.

Jeune Suisse allemand cherche place comme

ébéniste

à Neuchâtel, pour apprendre le français. — Ecrire à E. Schmocker jun., ébéniste, Marktstrasse 6, Frauenfeld (TG).

Jeune

employé de commerce

désirant apprendre le français à fond, cherche place en Suisse romande. — Faire offres à Ed. Amstad, Rütenen, Beckenried (NW).

Jeune fille, diplômes commercial et de secrétaire médicale, cherche, pour le 1er janvier 1963,

place dans bureau ou cabinet médical

afin de perfectionner son français.
A. Strehler, Regensbergstrasse 190, Zurich 50.

Jeune dame cherche à faire

travail à domicile

quelques heures par jour. Adresser offres écrites à IV 5697 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de commerce

cherche, soit à domicile, soit au bureau, après les heures usuelles et le samedi,

travail accesoire

de bureau, comptabilité, etc. Eventuellement, autre travail.

Faire offres sous chiffres A. L. 5672 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de fabrication

cherche emploi. Eventuellement comme aide de bureau ou vendeuse. Libre tout de suite. — Faire offres sous chiffres PC 5705 au bureau de la Feuille d'avis.

Espagnole comprenant bien le français (2 ans en Suisse) cherche emploi de

femme de ménage

dans le canton de Neuchâtel. Entrée en service : 1er février 1963. S'adresser à A. Botteron-Vela, la Coccinelle, Neuveville (BE).

A VENDRE

Contre la vie chère
semaine de la
CÔTELETTE DE PORC
100 g Fr. 1.-

Bell

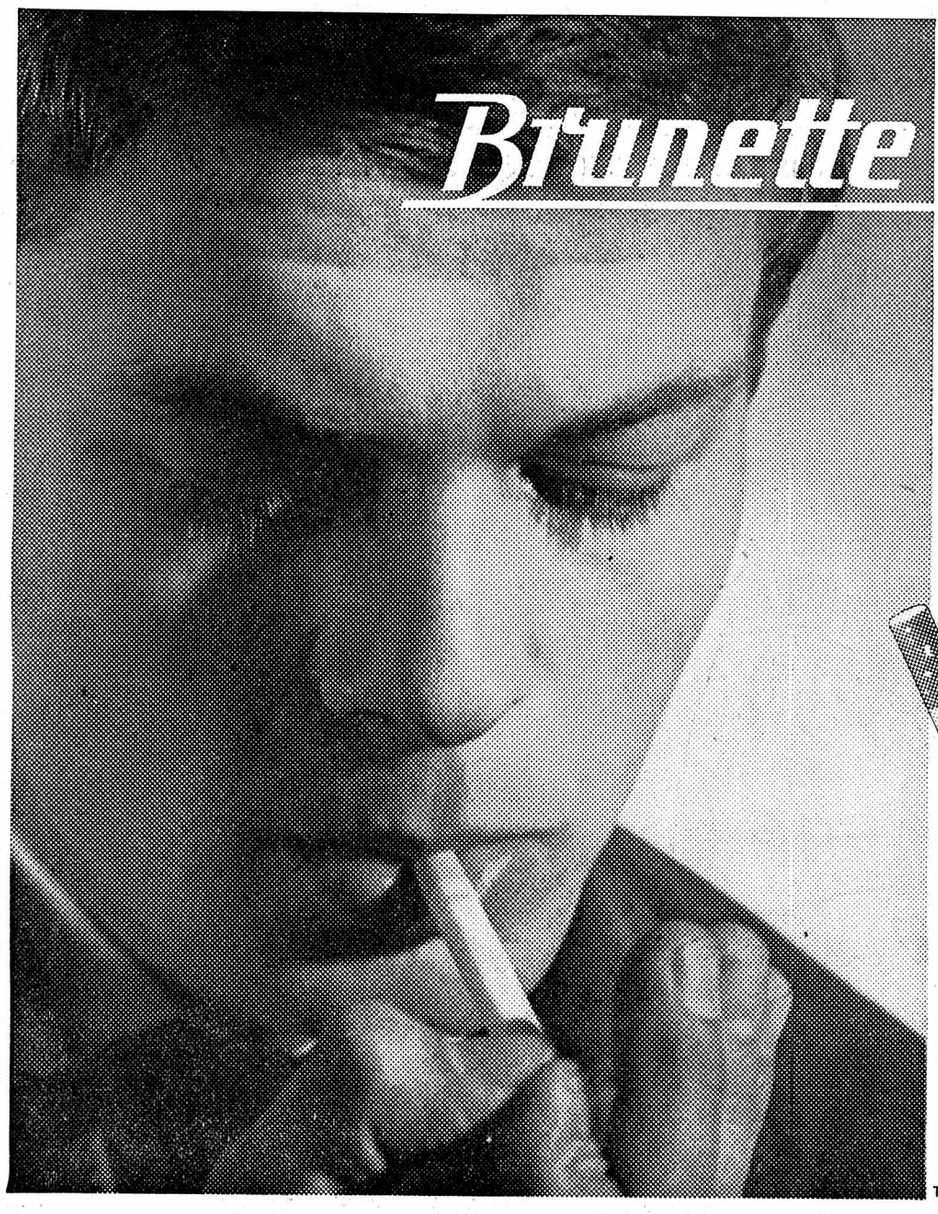

Brunette Double Filtre

par l'arôme généreux et la douceur de ses tabacs Maryland. ● Et quand vous en avez fumé quelques-unes, vous sentez déjà ce que son double filtre fait pour vous. Oui, vous reviendrez toujours à la Brunette Double Filtre,

car on peut la fumer en confiance!

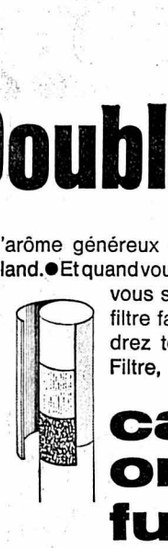

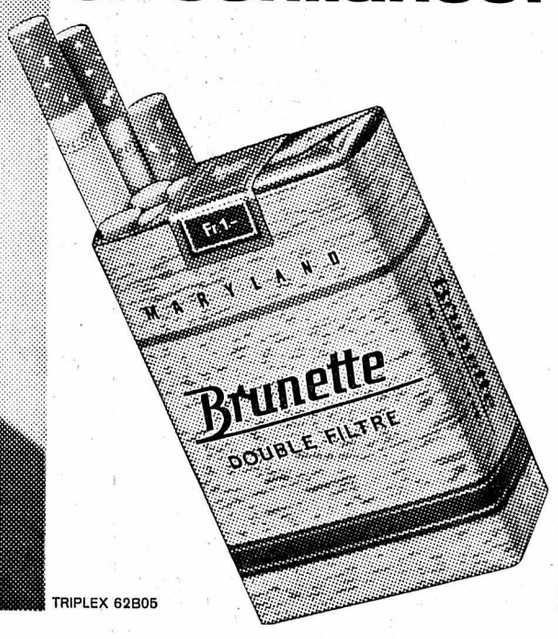

plaît et séduit

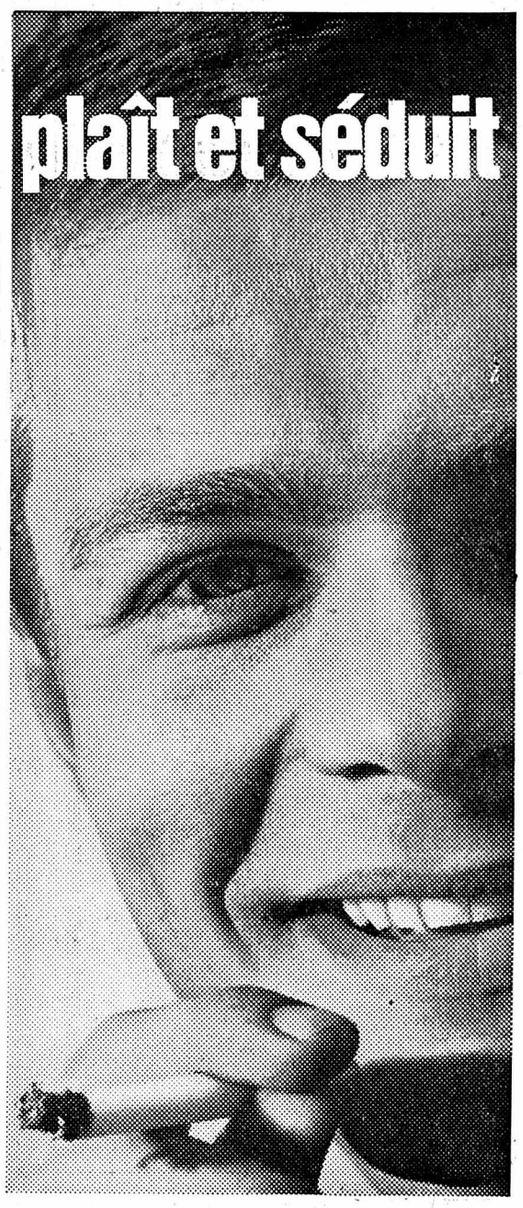

TRIPLEX 62B05

En bonne santé tout l'hiver

EgmoVit

9 vitamines + 9 sels minéraux

dans les pharm. et drog. Frs 4.15, 10.15, 18.90

CE SOIR

LOTO

LA RAURACIENNE NEUCHATEL

20 heures

CERCLE LIBÉRAL

Très beaux quines !

Montre - Pendulette
Fumés - Jambons
Paniers garnis - Vins, etc.

Abonnements ● Premier tour gratuit

DÈS DEMAIN

au CINÉMA APOLLO

EUROPA FILM S.A.

MARCELLO MASTROIANNI dans DIVORCE A L'ITALIENNE

LE FILM QUI A FAIT "ÉCLATER DE RIRE" LE FESTIVAL DE CANNES

Beau-Rivage Neuchâtel

Tous les jours : 2 menus à choix et Grande carte.

LOTO DES CHASSEURS

Jeudi 15 novembre, à 20 heures
au Cercle Libéral, Neuchâtel
QUINES FORMIDABLES : chevreuils, lièvres, etc. Réservez votre soirée

Combien plus jeune, sans vos rides !

La *nouvelle* crème Anti-Rides

vitamol

vous y aidera

Qui prendrait en amitié JEUNE CHAT du mois de mai ? Tél. (032) 7 21 64.

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Tél. 7 15 46

Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

ABR

PRÊTS
Fr. 500 à 5000
Discrètement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
Socialement !
BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz

Tél. (031) 3 11 50

Les Halles à Neuchâtel

Aujourd'hui nos assiettes

daurade, frites, rémoulade, Fr. 2.80
Steak grillé, pommes frites, salade, Fr. 3.80

BOWLING Neuchâtel

15 novembre

Automobilistes !

Ne laissez pas passer cette date sans mettre en ordre votre **train de pneus.** Consultez-nous ! Vous serez conseillé au mieux.

Stock important de pneus bien secs. Montage ultra-rapide.

Equilibrage électronique !

D'une précision absolue.

Toutes marques aux meilleures conditions.

STATION-SERVICE de la CUVETTE

SCHREYER S. A. VAUSEYON 80

TÉL. 5 36 61

ÉCRITEAUX

en vente au bureau du journal

★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5.55.55 ★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5.55.55 ★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5.55.55 ★

GREGORY PECK

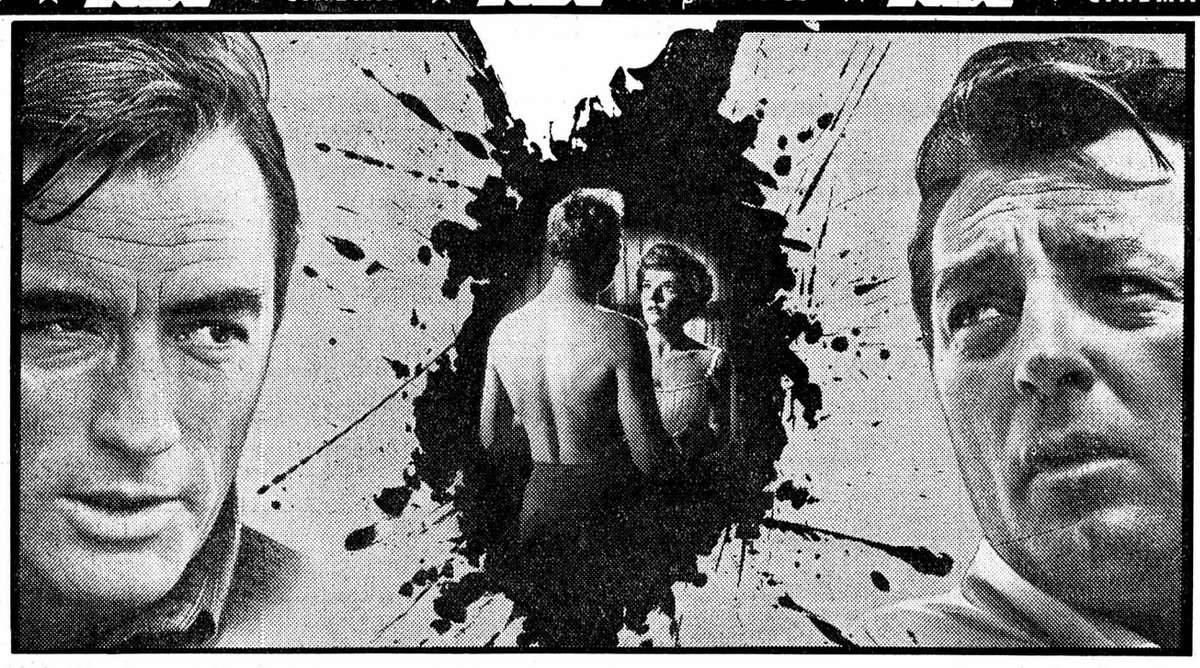

ROBERT MITCHUM

LES NERFS A VIF

LE SUMMUM DE L'ANGOISSE ET DE LA TERREUR !

REX | 1re vision | Dès 18 ans | Dès aujourd'hui 15 h | Chaque soir 20 h 30 | LES PERSONNES SENSIBLES DOIVENT S'ABSTENIR !

Dernières dépêches de la nuit

M. Guy Mollet a commis une lourde erreur

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Voyez-vous, dira-t-elle, pour le second tour, aux électeurs nationaux indécis, l'opposition socialiste a jeté le masque. Voter pour le cartel du «non» c'est à la réalité préparer le retour du front populaire. Ferez-vous le jeu du parti de l'étranger ? Prenez conscience du danger qui vous menace. Resaisissez-vous, faites respecter le «oui» du référendum.

Electoralement, l'affaire est admirablement exploitée. Et encore qu'on affecte à la S.F.I.O. de n'y voir qu'une péripétie de la campagne électorale sans importance, il est incontestable cependant que, sur le plan tactique tout au moins, M. Guy Mollet a commis une erreur de manœuvre.

L'U.N.R. victime de l'antigaullisme

Et maintenant, revenons un peu aux partis en examinant d'un peu près la position de l'U.N.R. Vainqueur, on se le rappelle, des élections de 58, dans la foulée du général de Gaulle, les 164 élus restant du groupe Union pour la nouvelle République, risquent de laisser pas mal des leurs dans le scrutin des 18 et 25 novembre prochains. Bénéficiaires de désistements du centre et même de la gauche, il y a quatre ans, ils seront obligatoirement les victimes des regroupements antigaullistes que préparent ou essaient de préparer les stratèges du cartel de l'opposition.

Même en tenant compte du réflexe anticommuniste suscité, redisons-le, par l'intempestive intervention de M. Guy Mollet en faveur d'un front populaire, il est à peu près certain qu'un grand nombre de candidats de l'U.N.R. devront céder leur siège aux représentants des vieilles formations politiques. La caution gaulliste, en effet, a perdu de sa puissance. L'affaire d'Algérie est terminée, et comme, par ailleurs, l'U.N.R. ne dispose d'aucun leader pouvant faire figure de chef populaire comme le sont pas exemple M. Guy Mollet (S.F.I.O.), M. Antoine Pinay (indépendant), il y a toutes sortes de raisons de penser que le gaullisme va sortir diminué des élections législatives.

Des chiffres ont été avancés qui se fondent soit sur des sondages d'opinion publique, soit sur les rapports envoyés par les préfets au ministre de l'intérieur. La synthèse de ces documents, encore qu'elle soit difficile à établir, permet cependant d'avancer que l'U.N.R. devra abandonner entre la moitié ou le tiers des mandats qu'elle détenait lors de la précédente législature.

La chambre de 1962

Parti de cadres, davantage que parti de masse, l'U.N.R. ne s'exprime qu'à travers la figure et les propos du général de Gaulle. C'est à la fois sa force et sa faiblesse, la raison de son triomphe en 58, le motif probable de l'échec qu'elle ne va pas manquer de subir lors de la prochaine consultation du suffrage universel. De toute façon, que l'U.N.R. revienne à quatre-vingts ou à cent dix, elle ne sera plus le parti de la future assemblée, et alors qu'hier encore par le simple poids de ses suffrages, elle faisait littéralement la loi dans l'hémicycle, demain, elle sera obligée de composer ou de négocier avec les autres familles politiques.

Rien que sous cet aspect, la chambre de 62 ne ressemblera pas à la chambre de 58, rien que pour cela aussi de Gaulle aura plus de mal à s'entendre avec elle qu'il ne s'est entendu avec la précédente pendant quatre années.

Les modérés, parti numéro un ?

Cousins rapprochés de l'U.N.R. du temps où de Gaulle régnait sur une assemblée d'une docilité exemplaire, les indépendants étaient par le nombre, le second parti du Palais-Bourbon. Avec un peu de chance, et pour peu, redisons-le encore une fois, que le réflexe anticommuniste incite l'U.N.R. à se désister en faveur de certains candidats du C.N.I.P. (Centre national des indépendants), les modérés pourraient bien être le parti numéro un de la prochaine législature.

Curieux parti d'ailleurs, qui rassemble des gaullistes inconditionnels comme M. Mondon, député-maire de Metz, ou des censeurs d'un républicanisme sans faille comme l'est par exemple M. Paul Reynaud. Véritable macédoine politique, le groupe des indépendants solidement implanté dans le pays par ses élus locaux, présente une telle diversité d'opinions qu'elle défie l'analyse.

Il y a de tout dans le petit monde de M. Antoine Pinay, de farouches défenseurs de l'Algérie française, des réalistes qui s'inclinent devant le fait accompli, des «Européens» qui se réclament de l'intégration politique, des partisans au contraire de l'Europe des patries. Leur seul point commun est une certaine façon de concevoir la liberté, et une même hostilité fondamentale au terrible marxisme.

La droite a évolué

Etre de droite n'a plus le même sens en 62 qu'en 59. La droite a évolué, elle s'est adaptée au présent, et sur le plan social par exemple, il y a chez elle d'audacieux novateurs qui ne reculent devant aucun effort en matière sociale ou salariale. Même privée d'Antoine Pinay, qui ne veut plus être que conseiller de ce parti qu'il avait remis en selle après la plongée de la Libération, l'aile modérée parlementaire possède en Bertrand Motte, député du Gers et signataire du cartel des «non», un chef qui sait fort bien tenir la part.

Antigaulliste, certes, M. Motte l'est au sens littéral du terme, et cela dans la mesure surtout où de Gaulle n'a pas respecté une constitution qu'il avait lui-même fait voter. Pour le reste, M. Motte, à l'inverse de M. Guy Mollet, assigne des limites au «flirt» avec la coalition à laquelle il participe, et, dans le cas précis d'une compétition où resterait seul en lice un candidat U.N.R. ou un candidat communiste, c'est en faveur du gaulliste que M. Motte souhaite diriger les suffrages de ses amis modérés.

Au petit jeu des pronostics, les 121 sortants de la droite devraient revenir un petit peu plus nombreux qu'ils n'étaient partis. De toute façon, le Centre national des indépendants part au combat le cœur empli de confiance... et l'espoir aussi, il faut bien le dire, de plumer à son avantage la malheureuse volaille U.N.R.

M.-G. G.

Habile manœuvre de M. Pompidou

Un autre coup a été porté à l'opposition par M. Pompidou. Le premier ministre a en effet refusé de renouveler par décret la loi de soutien à l'enseignement libre dont les effets devaient être prolongés à la fin de cette année. M. Pompidou a argué du fait que son gouvernement était démissionnaire et qu'une telle décision s'il la prenait, ne manquerait pas d'être annulée par le Conseil d'Etat pour abus de pouvoir. Intervenant en pleine campagne électorale, cela ne peut que faire rebondir la querelle de la laïcité parmi les défenseurs des «non» et notamment entre le M.R.P. et les radicaux.

L'affaire cubaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Thant estime que la question du contrôle par la Croix-Rouge internationale des cargaisons des bateaux se rendant à Cuba est actuellement «en attente».

Un porte-parole a dit notamment : «Nous n'avons pas encore été informés officiellement de la position de la commission internationale de la Croix-Rouge au sujet de la situation à Cuba. Le secrétaire général estime que la question de la participation de la Croix-Rouge au plan dont la mise en œuvre a été prévue est en attente pour le moment... Dès que nous serons informés officiellement d'une décision nous en ferons part.»

Les deux parties en présence

M. Thant s'est entretenu pendant une heure et demie avec le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Kouznetsov, et avec le chef de la délégation cubaine à l'ONU, M. Carlos Lechuga.

Le porte-parole a déclaré qu'au cours de la réunion des propositions soviéto-cubaines «pour le règlement du problème» ont été discutées. Bien qu'il n'ait donné aucune précision à ce sujet, on déclare, dans les milieux généralement bien informés, que l'URSS aurait décidé de soutenir les «cinq points» de M. Fidel Castro, cinq points au nombre desquels figure, on le sait, l'évacuation de la base de Guantanamo. On ajoute, dans les mêmes milieux, que les Soviétiques n'appuieraient plus le projet consistant à faire contrôler par la Croix-Rouge internationale les cargaisons des bateaux se rendant à Cuba. Les Soviétiques, qui ont eux-mêmes fait cette proposition, estimeraient maintenant qu'étant donné qu'ils ont retiré leurs missiles de Cuba aucune inspection n'est plus nécessaire.

Discours de M. Mikoyan

M. Anastase Mikoyan, vice-premier ministre soviétique, a prononcé lundi soir une allocution devant les professeurs et les étudiants de l'Université de la Havane dans laquelle il a déclaré : «Nous devons dire aux impérialistes de laisser Cuba en paix.» Puis il a ajouté : «Fidel Castro est une figure légendaire et un fidèle marxiste-léniniste qui conduit son pays de victoire en victoire.»

Le vice-premier ministre soviétique s'est déclaré convaincu que Cuba vaincrait ses difficultés actuelles et a affirmé : «Le temps est révolu où les impérialistes faisaient ce qu'ils voulaient, car il existe maintenant un système socialiste étendu au monde entier.»

M. Mikoyan a été accueilli à l'Université par son chancelier, M. Juan Marinello, à qui il a déclaré que la crise cubaine n'était pas encore surmontée, mais que la solidité du monde socialiste aura raison de la barbarie impérialiste.

C'est la première fois depuis son arrivée à Cuba, il y a dix jours que M. Mikoyan fait une allocution.

Un représentant de la Croix-Rouge au Palais fédéral

BERNE (ATS). — On apprenait mardi soir au Palais fédéral que le ministre Paul Ruegger, ancien président du comité international de la Croix-Rouge, avait été reçu le même jour par M. F.-T. Wahlen, conseiller fédéral, chef du département politique. Le ministre Ruegger informa le conseiller fédéral Wahlen de l'évolution des pourparlers avec le secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'avec les trois Etats intéressés, en relation avec la mission de contrôle que le C.I.C.R. assumerait à Cuba.

La réponse allemande au mémorandum français

BONN (AFP). — La réponse allemande au mémorandum français, qui est parvenue lundi à Paris, tient largement compte des propositions françaises allant dans le sens d'une intensification de la coopération entre les deux pays.

On fait observer toutefois, dans les milieux diplomatiques allemands, que le projet présenté par Bonn cherche à éviter que les associés de la France et de l'Allemagne dans le Marché commun puissent prendre ombrage d'une coopération exclusivement bilatérale au sein des «six». Le gouvernement fédéral allemand a donc proposé, laisse-t-on entendre, que des rencontres plus nombreuses aient lieu désormais entre les responsables français et allemands, sans que ces rencontres prennent un caractère institutionnel par leur régularité même.

Le gouvernement allemand accepte la proposition française demandant que les deux gouvernements mettent au point leur position au cours de consultations à différents niveaux avant la réunion de conférences internationales ou avant les négociations au sujet de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique de Bruxelles. Paris et Bonn pourraient également déterminer une attitude commune face à des problèmes ou conflits internationaux surgissant brusquement sur la scène internationale.

En revanche, on souligne du côté allemand que la coopération militaire devrait rester dans les limites tracées par le Pacte atlantique.

OTAN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quoi qu'il en soit la mise sur pied d'un tel système, ainsi que l'a souligné M. Witunski, exigera «la solution de maints problèmes techniques ardus. Si un tel système devait être développé dans le cadre de l'OTAN, des groupes de chercheurs et de techniciens devraient être créés. Ils auraient à résoudre des problèmes bien plus difficiles que ceux qui se posent lors de la réalisation de satellites purement scientifiques».

M. Witunski a d'ailleurs indiqué dans son exposé que le développement d'un système de télécommunications spatiales américain tel qu'il est élaboré actuellement ne devrait pas empêcher la mise sur pied d'un système de télécommunications spatiales devant servir plus précisément les besoins de l'Europe en général et ceux de l'OTAN en particulier.

Chronique régionale

Neuchâtel aura-t-il aussi ses cours professionnels postscolaires agricoles ?

Le Conseil d'Etat vient de saisir le Grand conseil d'un projet de loi sur la formation professionnelle agricole dans le canton de Neuchâtel. A l'heure actuelle, cinq cantons seulement, ceux de Schwitz, Glaris, Bâle-Ville, Neuchâtel et Genève ne possèdent pas de cours professionnels postscolaires agricoles. Or, la rapide évolution qui caractérise l'agriculture a montré toute l'importance de la formation professionnelle de la jeunesse paysanne.

Les cours professionnels que le projet prévoit sont destinés aux jeunes gens âgés de moins de 18 ans révolus et travaillant dans une exploitation agricole du canton, ainsi qu'à ceux qui désirent se vouer à une activité agricole et qui ne sont pas en possession d'un contrat d'apprentissage reconnu. Ces cours ont pour but de fournir aux jeunes paysans :

Un complément de connaissances générales ; des connaissances professionnelles élémentaires ; une préparation à la fréquentation des cours à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier.

Ces cours professionnels agricoles sont au nombre de deux ; chacun sera d'une durée d'au moins 120 heures. Le premier doit être fréquenté durant l'hiver qui suit la fin de la scolarité primaire obligatoire. Le second cours obligatoire pour les jeunes gens ne fréquentant pas l'Ecole d'agriculture doit être suivi avant l'âge de 18 ans révolus. Le refus de se présenter aux cours obligatoires est passible de sanctions.

INDE

L'URSS propose les termes d'un cessez-le-feu entre l'Inde et la Chine

LA NOUVELLE-DELHI (ATS-AFP). — L'Union soviétique a fait aux autorités indiennes des propositions précises pour amener un cessez-lefeu à la frontière sino-indienne, apprend-on de source diplomatique digne de foi.

Selon cette source, l'URSS aurait suggéré que l'Inde accepte un cessez-le-feu immédiat et inconditionné, ainsi que le demande Pékin. Moscou affirme, selon ces sources, que la Chine populaire retirerait ensuite ses forces sur les positions qu'elles occupaient à la veille du 9 septembre, condition «sine qua non» que pose l'Inde à des pourparlers avec Pékin.

Ainsi, l'Union soviétique, qui se trouve dans une position délicate, entre «le frère chinois» et «l'ami indien», pourrait donner satisfaction aux deux.

Le but fondamental de Moscou serait, selon cette source, de faire cesser le plus vite possible les hostilités entre les deux pays.

Climat d'énervement au Katanga

Les forces des Nations unies seraient prêtes à riposter en cas de désordres

ÉLISABETHVILLE (AFP-UPI). — **Il semble que l'atmosphère se soit considérablement dégradée durant ces derniers jours à Elisabethville. Dans certains milieux katangais on croit même possible que des combats entre les gendarmes katangais et les forces des Nations unies puissent se produire sous peu.**

On considère dans ces milieux que la position ferme des Nations unies devant les problèmes qui se posent à elles au Katanga, ainsi que les renforts en hommes et en matériel que viennent de recevoir les «casques bleus» d'Elisabethville prouvent que les forces des Nations unies seraient prêtes à riposter en cas de désordres.

Dans ce climat d'énervement et d'attente, tout événement prend des proportions anormales. C'est ainsi que ces derniers jours, l'enlèvement, par les force de l'ONU de la carcasse d'un char détruit lors des combats de décembre dernier qui se trouvait près d'un barrage de «casques bleus» non loin d'Elisabethville, a failli causer des incidents graves.

Les sphères dirigeantes gardent leur sang-froid

Malgré une certaine nervosité manifestée surtout par les «ultras» katangais, les sphères dirigeantes tant katangaises que des Nations unies, gardent tout leur sang-froid. Dans les milieux généralement bien informés des Nations unies, on considère qu'un conflit entre gendarmes katangais et forces des Nations unies peut être évité si M. Moïse Tschombé, premier ministre du Katanga, acceptait de répondre nettement à la récente lettre du secrétaire général des Nations unies, M. Thant, sur le calendrier d'application du plan de réconciliation nationale du Congo.

Du côté katangais cependant, on considère qu'il a déjà été répondu implicitement à la lettre de M. Thant, par les mesures concrètes prises par le Katanga : accord sur le cessez-le-feu (dont la réalisation dépend de Léopoldville aux dires des Katangais), contribution effective au budget congolais, réouverture des télécommunications ainsi que de la route entre le Katanga et le Kasai.

Des précisions sur les bombardements

Enfin, on apprend que des précisions au sujet des récents bombardements au Nord-Katanga ont été apportées mardi par un porte-parole des Nations unies, qui a déclaré qu'un raid aérien fait au-dessus du village de Buyu, situé à 800 km environ d'Albertville, a fait cinq morts et six blessés congolais. Le porte-parole a précisé que deux militaires se trouvent au nombre des blessés. Il a dit aussi que d'autres bombardements ont été effectués près de Kongolo et de Kabal.

Adenauer à Washington

BONN (ATS-Reuter). — Le chancelier Adenauer a pris, mardi après-midi, un avion spécial pour se rendre à Washington. Il était accompagné de MM. Gerhard Schroeder, ministre des affaires étrangères, Karl Guenther von Hase, secrétaire d'Etat et Karl Carstens, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères.

Mme Lisbeth Werhan, fille du chancelier, prendra soin du bien-être de son père, pendant le voyage. M. Heinrich Krone, ministre chrétien-démocrate en mission spéciale, qui devait participer au voyage, est demeuré à Bonn sur le désir du chancelier.

M. Schroeder, ministre fédéral des affaires étrangères, a déclaré mardi avant son départ pour les Etats-Unis qu'il n'aurait, au cours de son séjour à Washington, aucun entretien sur les questions de politique intérieure allemande, ou sur l'affaire du «Spiegel». «Il n'y a ni crise gouvernementale, ni crise au sein de la coalition gouvernementale», a assuré le ministre en précisant qu'à son avis, les conditions entourant l'affaire du «Spiegel» auraient dû être portées à la connaissance du public dans leur ensemble, et non séparément.

Pêle-mêle • Pêle-mêle

SIX ANS DE DÉTENTION CRIMINELLE POUR GEORGES RAS

Georges Ras, l'adjoint de Susini, a été condamné mardi soir par le tribunal militaire de la Seine à six ans de détention criminelle. Pialoux et Thibaud ont été condamnés chacun à deux ans de prison ferme. Marguerite Martorel a été condamnée à un an de prison avec sursis.

L'O.A.S. DÉMANTELÉE DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

La police a déclaré mardi qu'elle avait arrêté, au cours des trois derniers mois, dix agents activistes de l'organisation de l'armée secrète, qui serait ainsi, selon la police, démantelée dans le sud-ouest de la France.

L'EXPOSITION MONDIALE A MONTRÉAL EN 1967

Le bureau international des expositions a officiellement autorisé, mardi, la ville de Montréal à organiser la prochaine exposition mondiale qui doit avoir lieu en 1967.

RÉVÉLATIONS SUR LE MASSACRE DE KATYN

Le professeur J.-K. Zawodny, de l'Université de Pennsylvanie, un savant en matière politique, affirme, dans le livre qu'il a fait paraître aux «Presses de l'Université de Notre-Dame», intitulé «La Mort dans la forêt», et qui a été mis en vente mardi, que c'est la police secrète soviétique qui fut responsable du massacre de milliers de soldats polonais, à Katyn, pendant la seconde Guerre mondiale.

QUATRE AMBASSADEURS CHINOIS APPELÉS A PÉKIN

Les ambassadeurs de Chine populaire dans quatre capitales d'Europe orientale, Varsovie, Berlin-Est, Prague et Bucarest, se trouvent actuellement à Pékin, où ils ont été appelés par leur gouvernement au milieu d'octobre, apprend-on dans les milieux diplomatiques londoniens. On a l'impression qu'il pourrait s'agir du prélude à une éventuelle rupture des relations diplomatiques entre Pékin et ces quatre capitales.

Le rédacteur en chef du «Spiegel» libéré

BONN (DPA). — **Le rédacteur en chef du «Spiegel», M. Claus Jacobi, a été remis en liberté hier. Cependant le directeur de la revue, M. Rudolf Augstein, reste en prison, de même que trois autres membres de la rédaction accusés de trahison.**

La libération de M. Jacobi ne signifie pas qu'il a été mis hors de cause, mais simplement qu'on a jugé que sa détention n'était plus nécessaire à la découverte de la vérité.

Un rapport sur l'affaire

Pendant ce temps, avant de partir pour les Etats-Unis, le chancelier Adenauer a chargé les ministres de la justice et de la défense de préparer un rapport sur l'enquête faite jusqu'ici à l'encontre des rédacteurs et des informations du magazine «Spiegel».

Personne ne sait la date de remise pour ce rapport, ni s'il sera rendu public.

Le comité directeur du groupe socialiste de la Diète fédérale a décidé mardi de demander au chancelier Adenauer de prier le président de la République, M. Luebke, de congédier M. Franz-Josef Strauss, ministre de la défense nationale.

M. Karl Mommer, membre du comité, a annoncé qu'un motion en ce sens serait présentée au parlement. En outre, le parti socialiste se réserve de porter devant une commission d'enquête l'ensemble de la question du «Spiegel» ainsi que l'arrestation en Espagne fort discutée, de M. Conrad Ahlers, rédacteur du «Spiegel».

Le groupe socialiste commencera son offensive en posant à la Diète plusieurs «petites questions» sur le cas du «Spiegel».

Le procès de Liège

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Dr Casters, cette fois, c'est définitif, est parti pour l'Italie. Deux jours avant que n'éclate l'affaire du «Softenon», en mai dernier, il s'était préparé à passer des vacances au soleil. Il a donc mis, avec six mois de retard, son projet à exécution. M. et Mme Casters ont fui l'enthousiasme des petites gens de leur quartier. Ils ne reviendront pas avant un mois, dit-on.

Quant à Suzanne van de Put et à son mari, ils ont pratiquement disparu. Dimanche, ils se sont rendus au cimetière sur la tombe de la petite Corinne et on les a encore vus chez des amis. Depuis, ils sont partis dans leur voiture neuve. Ils ne sont pas allés très loin, dit-on dans leur entourage, dans les Ardennes.

Les avocats exténués

La sœur de Suzanne van de Put, Monique de la Marck, qui avait bénéficié d'une liberté provisoire avant l'ouverture du procès, est restée chez elle. Elle ne reprendra son travail à l'administration de Liège que dans quelques jours.

Reste Mme Coipel-Yerna, la mère de Suzanne van de Put. Elle a repris la charge de son petit-fils Thierry, 5 ans, l'enfant de Monique de la Marck.

Quant aux avocats, exténués par le travail qu'ils ont fourni durant six audiences consécutives, et six mois d'instruction, ils essayent de prendre, eux aussi, un peu de repos. Certains n'ont pas paru à leur étude depuis samedi soir.

Les limites de la justice humaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Si la décision du jury s'explique donc par une compassion bien compréhensible (et peut-être aussi par la pression exercée par une opinion publique déchaînée), elle ne se justifie pas pour autant. La vérité — immuable — est que l'homme ne se réduit pas à un corps plus ou moins intact. Il y a, sous le voile de la chair, la vie insondable, inviolable, aux ressources infinies de l'esprit et de l'âme ; étincelle que l'humanisme — rejoignant sur ce plan le christianisme — reconnaît comme étant la part la plus précieuse de l'homme. «L'humain, écrivait récemment François Rostand dans le «Figaro», ne se mesure ni au muscle, ni au squelette, ni à la peau : être un homme cela passe d'abord par l'esprit et le cœur.»

Or, en répondant «non» à la question fondamentale : Y a-t-il eu crime ?, le jury belge a admis implicitement que la petite Corienne n'était pas un être humain, mais un «objet», un «produit défectueux» qu'il était permis de supprimer impunément, sans souci du respect inconditionnel et absolu dû à la vie humaine.

C'est là que le jugement est boiteux, et l'on s'étonne qu'un jury d'assises, conscient de ses responsabilités, ait pu faire fi d'un principe qui, s'il n'est pas précisément absolu, n'est qu'un leurre.

×××

L'aspect peut-être le plus dangereux de cette affaire est que la faille ainsi creusée peut mener aux pires abus. Ceux qui caractérisent les philosophies politiques, anciennes et modernes, tendant à la sélection des forts et des faibles. Car la question qui se pose maintenant est celle-ci : Si une mère a mis fin délibérément aux jours de son enfant, ignorant si cet enfant était viable et si, malgré des circonstances particulièrement douloureuses, il ne connaîtrait pas un jour un épanouissement personnel (comme le prouvent éloquemment certains grands infirmes), si cette mère se voit approuvée par un tribunal, alors qui a le «droit» de tuer ? Où se trouve la limite entre un être normal et un être anormal ? Quels critères adopter, de la part de l'individu ou de la société, pour juger qu'un enfant peut être supprimé ?

Le débat, on le voit, est d'une importance capitale. Il est significatif à cet égard que le Dr Casters, à qui cet aspect n'a pas échappé, ait tenu à préciser que le verdict le concernait lui seul, et que ce qui lui paraîtrait le plus grave serait que l'on puisse penser du verdict qu'il fait jurisprudence.

Françoise FROCHAUX.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique et rédacteur du journal : René Landry
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

PASTEUR

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans cette grande suite ininterrompue de travaux, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer : la puissance du raisonnement, ou celle de l'expérience, l'hypothèse et la vérification restant toujours étroitement unies.

Aussi quelle assurance Pasteur apportait-il, après des années de prudentes recherches, dans l'affirmation de ses doctrines ! «Jamais, proclamait-il en 1864, la doctrine de la génération spontanée ne se relèvera du coup mortel que cette simple expérience lui porte. Non, il n'y a aucune circonstance aujourd'hui connue dans laquelle on puisse affirmer que des êtres microscopiques sont venus au monde sans germes, sans parents semblables à eux. Ceux qui le prétendent ont été le jouet d'illusions, d'expériences mal faites, entachées d'erreurs qu'ils n'ont pas su éviter.»

Chaque fois, Pasteur pouvait parler sur ce ton. Il triomphait si aisément dans les rendez-vous solennels qu'il donnait à ses adversaires, que ceux-ci prirent vite le parti de s'y dérober. Il parut bientôt à tous que Louis Pasteur était l'homme qui jamais ne s'était trompé, qui ne pouvait se tromper. Un vrai prestige de magicien !

I. L.

AVIS TARDIFS

Ce soir à 20 h 15
AU FOYER DE L'ERMITAGE
GROUPE D'HOMMES
Les chantiers de l'Eglise
par M. Ferdinand Spicher, professeur

Armée du Salut - Ecluse 20
Ce soir à 20 heures
Soirée cinématographique
Entrée libre

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 h,
«Sentinelle ! Que dis-tu ?»
Invitation cordiale. Le Réveil.

SECTION NEUCHATELOISE
Femmes peintres, sculpteurs décorateurs
EXPOSITION du 4 au 25 novembre 1962
Galerie des Amis des arts
Musée des beaux-arts, Neuchâtel

Société neuchâteloise de Science économique
Ce soir, à 20 h 30, à l'hôtel City
(1er étage)
Assemblée générale

Ce soir à 20 heures
CERCLE LIBÉRAL
LOTO
des Jurassiens
Abonnements 1er tour gratuit

Demain jeudi 15 novembre, à 20 h 30
La lutte contre l'analphabétisme et le rôle de l'UNESCO
Conférence de Mme Keller-Chapuis de Zurich. Lycéum-Club, Ecluse 40. — Entrée Fr. 2.—

Samedi soir, 17 novembre
LOTO
DU CLUB D'ECHECS
Réservez votre soirée

Dès demain
LE MOKA-BAR
M. BACHMANN
sera transféré angle rue du Concert-Temple-Neuf, Neuchâtel

14 novembre

SOLEIL Lever 07.28 Coucher 16.53

LUNE Lever 19.19 Coucher 10.05

Quel temps fera-t-il aujourd'hui dans la région ?

Ciel couvert ou très nuageux. Quelques précipitations. Neige par places jusqu'en plaine. Vent d'ouest à nord-ouest.

(Le bulletin complet est en page 8).

Vous lirez aussi :

- EN PAGE 8 :
- Au tribunal de police de Neuchâtel.
- La neige sur les montagnes du Val-de-Travers.
- Un enfant renversé par une voiture à la Chaux-de-Fonds.

au Jour le jour

« Stratégie particulière »

La commission financière du Grand conseil fait un grand honneur à Nemo en utilisant son rapport sur le budget de l'Etat pour répondre à certaines questions posées dans nos billets quotidiens.

Le 12 octobre, nous demandions que l'Etat se décide à acheter un « panier à salade » (ou si vous préférez : un fourgon cellulaire). Nous avions été péniblement frappé de voir déambuler, en pleine ville et à midi, un détenu menotté et encadré par trois gendarmes.

La commission financière nous répond que « selon le vœu émis par le Grand conseil, la police dispose d'un fourgon cellulaire ». Nous l'ignorions. Mais la commission, par la plume d'un rapporteur qui dispose d'un profond sac à malices, ajoute à notre intention : « Elle l'utilise régulièrement, sauf dans certains cas où les circonstances imposent une stratégie particulière, ce qui échappe parfois aux personnes non averties. »

Ah ! qu'en termes choisis... ! Nemo est donc classé parmi les « personnes non averties ». Comme si la police nous avertissait quand elle utilise une « stratégie particulière » ! Il en a de bonnes, le rapporteur.

Nous lisons d'autre part dans ce rapport (et cela en réponse à une lettre de lecteur que nous avons publiée) que « plusieurs cas de transports automobiles arrêtés par la hauteur limitée des passages inférieurs de Cornaux et d'Hauterive démontrent qu'une signalisation avancée à l'intention de ceux qui ne connaissent pas ces restrictions serait favorablement accueillie. ».

Enfin, la commission ayant siégé avant que notre protestation contre la taxe de 5 fr. prélevée à l'occasion du changement des formules de permis, elle n'a pu rendre son verdict. Nous lui signalons pour une séance ultérieure que le canton du Tessin se borne à une taxe de 2 fr., comme en fait foi le bordereau qu'un lecteur a bien voulu nous remettre et que nous remercions.

NEMO.

A Neuchâtel et dans la région

EN ACCORD AVEC LE CONSEIL D'ETAT

La commission financière renonce aux « centimes additionnels »

ELLE PROPOSE DIVERSES MODIFICATIONS A LA LOI SUR LES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Nous avons reçu hier le rapport de la seconde commission du Grand conseil chargée de l'examen de trois projets de loi, concernant les possibilités de couverture financière du programme général de nouvelles dépenses du canton.

Le premier projet de loi concerne les mesures destinées à maintenir l'équilibre financier de l'Etat. Un fonds de réserve unique sera créé, tandis que la commission, se ralliant à l'opposition qui s'était manifestée au Grand conseil, abandonne l'idée des « centimes additionnels ».

Le second projet de loi implique une revision de la loi sur les contributions directes. Nous mentionnons ci-dessous plusieurs points importants de cette revision. Un troisième projet de loi enfin, porte revision de la loi sur les recours en matière fiscale.

Pour parer aux fluctuations des recettes fiscales

Dans un rapport du 18 mars 1960, le Conseil d'Etat proposait :

- La fusion des divers fonds de réserve destinés à parer aux fluctuations des produits des lods, des droits de succession et de l'impôt direct.
- La couverture des excédents de dépense par des prélèvements sur ce fonds.
- **La reconstitution de ce fonds par la perception de centimes additionnels fixés par une décision du Grand conseil soustraite au référendum.**

Cependant, les débats du Grand conseil, lorsque celui-ci a examiné, le 19 décembre 1960, le rapport d'une première commission, ont montré que les centimes additionnels étaient vivement combattus, et le projet du Conseil d'Etat a été renvoyé à une seconde commission.

Rejet des centimes additionnels

Cette commission propose, avec l'accord du Conseil d'Etat, la fondation d'un unique fonds de réserve, qui sera alimenté par le revenu des valeurs composant son portefeuille (856,844 fr. 95 en 1961) et les allocations décidées par le Grand conseil. Des prélèvements pourront être opérés sur le fonds de réserve, dans la mesure où le compte de l'Etat accuse une augmentation de passif. Tout autre prélèvement doit faire l'objet d'une décision spéciale du Grand conseil, soumise aux formalités du référendum.

En outre, l'utilisation du fonds de réserve ne peut être que temporaire. Le capital du fonds doit être reconstitué dès que les circonstances le permettent.

« La commission, on le voit, a rejeté les centimes additionnels, tant dans leur principe que dans leur automaticité. Le Grand conseil demeure compétent pour les instituer en cas de besoin, mais la situation actuelle de l'Etat ne justifie pas une telle mesure », précise le rapport.

(Réd. — Il n'est pas inutile de rappeler que la « Feuille d'avis de Neuchâtel » s'était élevée à l'époque contre les propositions du Conseil d'Etat concernant les centimes additionnels.)

Contributions directes

La commission a jugé qu'il n'était pas dans son rôle d'apporter des mesures profondes à notre législation fiscale. Elle a cependant tenu compte, dans la mesure du possible, des débats qui se sont déroulés devant le Grand conseil.

Elle s'est notamment préoccupée de l'amélioration de la procédure de taxation et du renforcement des possibilités données aux organes du fisc de contrôler l'exactitude des déclarations d'impôt. Le Conseil d'Etat a déjà prévu de porter à 46 le nombre des personnes occupées dans les services des contributions directes, au lieu des 27 fonctionnaires et surnuméraires actuels.

Révision des estimations cadastrales

Cette revision a lieu tous les 15 ans. Il ne faut cependant pas attendre de la revision générale de la valeur fiscale des immeubles neuchâtelois des résultats très spectaculaires. En effet, les bâtiments nouvellement construits ou transformés ont déjà été estimés à une valeur normale. Beaucoup d'anciennes constructions n'ont pas une valeur supérieure à leur estimation actuelle. Enfin, tant que subsistera le contrôle des loyers, il sera difficile d'augmenter d'une manière substantielle la valeur des immeubles locatifs édifiés avant 1941, puisque cette valeur dépend avant tout du rendement.

Actuellement, la valeur totale des immeubles du territoire neuchâtelois est de 1 milliard 400 millions de francs. Le département des finances estime que le tiers des immeubles sont sous-estimés de 30 % en moyenne. La plus-value que l'on pourrait enregistrer serait de l'ordre de 100 à 150 millions de francs. Elle procurerait une recette annuelle supplémentaire de 300,000 à 400,000 fr., et le coût de l'opération atteindrait un million de francs. La commission est d'avis que seule l'estimation permanente de la valeur fiscale des immeubles éviterait le retour de la situation anormale d'aujourd'hui.

Imposition des personnes physiques

Une modification est proposée en ce qui concerne les défalcations pour frais de transport. Actuellement, les contribuables travaillant dans une autre commune que celle de leur domicile pouvaient opérer ces déductions. Comme souvent deux points d'une même commune peuvent être plus éloignés que deux communes, tous les frais de transports seront considérés, suivant la nouvelle loi, comme frais généraux nécessaires à la réalisation du revenu imposable. Comme par le passé, on n'admettra que la défalcation des frais non remboursés et calculés d'après les tarifs des abonnements de 2me classe.

D'autre part, les amortissements sur les immeubles industriels et commerciaux sujets à une dépréciation rapide pourront être défalqués du revenu brut, sans égard à l'estimation cadastrale des immeubles. Mais alors ils entreront dans le calcul du gain.

« Le privilège des actions neuchâteloises »

La commission s'est posé la question de la suppression éventuelle de ce privilège, selon lequel ces actions n'entrent pas dans le calcul de la fortune imposable.

La commission a cependant pu se convaincre que le privilège des actions neuchâteloises n'entraînait pas pour l'Etat une perte de matière fiscale. Il est difficile de toucher à la situation actuelle sans revoir dans son ensemble l'imposition des valeurs mobilières.

Suppression de la taxe personnelle

L'enfant de plus de 18 ans, dont le contribuable a la charge et qui fait des études ou un apprentissage, donne droit à une déduction légale. La limite fixée à l'âge de 20 ans sera supprimée. De plus, les étudiants et apprentis ne devront plus payer de taxe personnelle. Les communes devront également y renoncer.

Le régime des sociétés coopératives

Le bénéfice net et le capital des sociétés coopératives et des associations à but lucratif seront désormais imposés selon les tarifs applicables au revenu et à la fortune des personnes physiques. La commission a écarté la suggestion d'appliquer aux sociétés coopératives un système d'imposition minimum fondé sur le chiffre d'affaires, tel que le connaissent les cantons de Vaud et du Valais.

Pour encourager l'implantation de sociétés « de domicile »

Depuis quelques années, d'importantes sociétés étrangères ont créé dans certains cantons suisses et notamment à Genève des sociétés dites de domicile. Ces cantons deviennent ainsi le siège d'affaires de sociétés étrangères qui n'y exercent en fait aucune activité industrielle ou commerciale. Peut-être n'est-il pas trop tard pour chercher à améliorer nos ressources fiscales en attirant dans notre canton des affaires semblables ? Le Conseil d'Etat et la commission proposent ainsi l'introduction dans notre loi d'un article 77 bis, prévoyant pour les sociétés dites de domicile un régime fiscal spécial, analogue au régime applicable aux sociétés holding.

Lire en dernières dépêches : *Neuchâtel aura-t-il aussi ses cours postscolaires agricoles ?*

Par l'octroi de crédits d'investissements

La Confédération accroît son aide aux agriculteurs

Le Conseil d'Etat présente un rapport au Grand conseil sur l'application dans le canton des nouvelles dispositions

La loi fédérale sur les crédits d'investissements dans l'agriculture et l'aide aux exploitations paysannes ayant été votée par les Chambres fédérales, il convient d'en régler l'application dans le canton de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat soumet au Grand conseil un rapport à l'appui d'un projet de loi concernant l'introduction de la loi fédérale en question dans la législation cantonale.

De quoi s'agit-il ?

- Si l'agriculteur veut suivre l'évolution économique actuelle, il doit acheter des terres, transformer ou construire des bâtiments, acquérir des machines.
- Ces opérations immobilisent des capitaux que l'agriculture n'est pas à même de tirer de ses propres ressources, car les possibilités d'épargne y sont très faibles.
- Les frais d'exploitation de l'agriculture n'ont cessé d'augmenter. En 1956-1958, le passif représentait le 55,5 % de l'actif. La situation ne s'est pas améliorée depuis lors.
- Si l'on veut garder une agriculture compétitive, il convient de mettre à sa disposition les capitaux nécessaires à son adaptation aux circonstances nouvelles. Or les possibilités d'obtenir des crédits bancaires sont épuisées dans le nombreux cas.

C'est pour ces raisons que l'Assemblée fédérale a voté la loi précitée.

D'après l'article premier de cette loi, la Confédération encourage par l'octroi de crédits d'investissements, l'amélioration des exploitations agricoles. A cette fin, elle met à la disposition des cantons des prêts sans intérêt d'un montant total de 200 millions de francs, pendant les six prochaines années. Ces crédits seront utilisés par les cantons sous forme de prêts.

Le projet de loi du Conseil d'Etat prévoit notamment une commission d'experts agricoles chargée de statuer sur les demandes.

Depuis le début du mois d'août

Plus de cinq millions de litres d'eau transportés au Val-de-Travers

(c) Depuis le début du mois d'août, ce sont plus de cinq millions de litres d'eau qui ont été transportés par des entreprises des Verrières et de Grandson pour le Val-de-Travers et les montagnes avoisinantes.

Si la situation s'est quelque peu détendue sur les hauteurs, ce n'est pas en raison de la rare pluie qui est tombée jusqu'à présent, mais parce que dans plusieurs chalets, le bétail n'hiverne pas.

Comme le froid est revenu hier, accompagné de chutes de neige en montagne, cela ne va pas améliorer l'approvisionnement. Au fur et à mesure que les jours passent, que la sécheresse persiste et que l'on se rapproche de l'hiver, l'avenir reste de plus en plus chargé de menaces.

†

Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3 : 16.

Madame Jean Gamba, à Auvernier ;
Madame et Monsieur Robert Jenni, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean Gamba, leurs enfants et petit-fils, à Auvernier;
Madame et Monsieur Norbert Smith, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
les enfants de feu Joseph Gamba, à Lausanne et en France ;
Monsieur et Madame Fidèle Gamba et familles, en France ;
Monsieur Jérôme Gamba et familles, en France et en Italie ;
Monsieur Joseph Gamba, curé, à Oran,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean GAMBA

leur cher époux, père, grand-père, arrière - grand - père, frère, beau - père, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 89me année, après quelques jours de maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Auvernier, le 13 novembre 1962.

L'ensevelissement avec suite aura lieu à Auvernier, jeudi 15 novembre, à 13 heures.

Un office de requiem sera célébré ce même jour à 9 h 30, en l'église catholique de Colombier.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence, Neuchâtel.

R. I. P.

Le comité du *chœur d'hommes « Echo du Lac », d'Auvernier,* a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Jean GAMBA

membre d'honneur de la société, ancien vice - président dévoué durant de nombreuses années, et père de Monsieur Jean Gamba - Rossetti membre actif de la société.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 15 novembre, à 13 heures.

Le comité de la **Société coopérative pour l'écoulement du poisson, à Auvernier,** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Jean ARM

épouse de leur dévoué président.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, mercredi 14 novembre, à 13 h 30.

En cas de DEUIL adressez vous AU LOUVRE La Nouveauté SA NEUCHATEL
Envois à choix par service-spécial
Tél. (038) 5 30 13

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Jean 13 : 94.

Madame Georges Diacon, ses enfants et petits-enfants, à Bournemouth, 147 Capstone Rd, Hants (Angleterre) ;
Monsieur et Madame Bird-Diacon, à Londres ;
Monsieur et Madame Jules Diacon, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Pierre Jeanneret et leurs enfants, à Neuchâtel,
ainsi que les familles Diacon, Schnirley, Stucky, Leuba, Eymann et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges DIACON

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection, après une pénible maladie, dans sa 68me année.

Les obsèques auront lieu à Bournemouth.

Bournemouth et Neuchâtel (Fontaine-André 17), le 13 novembre 1962.

†

Madame Michel Masseroli-Romang ;
Monsieur et Madame Emile Michel-Masseroli, à Küsnacht (ZH), leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame François Porchet-Masseroli et leur fille Monique ;
les familles Masseroli, Romang, Wutrich, Dufey, Schneeberger, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Michel MASSEROLI

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 86 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 12 novembre 1962.
(Parcs 63)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 15 novembre, à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée nord).

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Associazione nazionale combattenti e reduci d'Italia, annunciando la scomparsa dell'Amico

Michele MASSEROLI

prega i Membri di prendere parte al cordoglio, intervenendo ai Funerali, che avranno luogo secondo l'annuncio della Famiglia dell' Estinto.

Mademoiselle Marguerite Menth ;
Madame Jean Kaufmann et famille, à Montréal ;
Monsieur et Madame Georges Richter ;
Mademoiselle Alice Richter,
les familles parentes,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Pierre-Maurice MENTH

ancien maître ferblantier-appareilleur

leur très cher frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 77me année.

Neuchâtel, le 11 novembre 1962.
(Chavannes 8)

Ma grâce te suffit.
II Cor. 12 : 9.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 14 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la *Noble Compagnie des mousquetaires* a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Pierre-Maurice MENTH

membre honoraire.

L'incinération aura lieu mercredi 14 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

L'Eternel est mon berger.

Monsieur Maurice Mathey ;
Mesdemoiselles Blanche et Jeanne Rochedieu, à Morges ;
Monsieur André Rochedieu, à Morges,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Maurice MATHEY

née Emilie ROCHEDIEU

leur chère épouse, sœur, cousine et amie, enlevée à leur affection, après quelques jours de maladie, le 13 novembre 1962.

Le Locle, le 13 novembre 1962.

L'incinération aura lieu jeudi 15 novembre, à 15 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte au temple du Locle à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille : Petits-Monts 21.

Prière de ne pas faire de visite

La direction et le personnel de Papeteries de Serrières S. A. ont le triste devoir de faire part du décès de leur ouvrier,

Monsieur Giulio ARMATI

survenu le 13 novembre, à la suite d'un tragique accident.

Terrible accident aux Papeteries de Serrières

Un ouvrier coincé entre deux cylindres meurt des suites de ses blessures

Un terrible accident s'est déroulé hier après-midi, peu après 16 heures, aux Papeteries de Serrières, au cours duquel un ouvrier italien, domicilié à Bôle, M. Giulio Armati, âgé de 24 ans, a trouvé la mort dans des circonstances particulièrement atroces.

M. Armati était occupé à surveiller les rouleaux, placés à l'extrémité de la machine à faire le papier, sur lesquels s'enroule la bande. Il s'agit de deux cylindres superposés, d'un poids de plus d'une tonne chacun. A la suite d'un geste malencontreux, la main de l'ouvrier fut soudain happée par les rouleaux, et le corps de M. Armati fut entraîné entre les deux cylindres. Lorsque ses collègues de travail s'aperçurent de l'accident, M. Armati gisait à terre, souffrant d'une forte commotion et de multiples lésions internes.

Le corps de Samaritains de l'usine prit soin du blessé, qui fut transporté à l'hôpital de la Providence par l'ambulance de la police locale de Neuchâtel. Il devait y décéder à 18 h 30, des suites de ses nombreuses blessures. Au cours de son passage à travers la machine, le malheureux avait eu, en effet, les poumons écrasés.

CRIME INEXPLICABLE A BIENNE

Une femme tuée par son mari

Aux yeux de tous, le couple était très uni

De notre correspondant :

Un drame vient de se produire à Bienne dans une famille où l'harmonie semblait pourtant régner, où les parents chérissaient leurs deux enfants, une fille et un garçon, dans une maison où tout le monde s'entendait bien, au troisième étage de l'immeuble No 14 de la rue du Milieu.

Le père, Ernest Racine, âgé de 36 ans, contremaître dans une fabrique de boîtes de montres, était un homme laborieux, sobre, qui ne vivait, semble-t-il, que pour sa famille. C'est lui qui aidait les enfants à faire leurs devoirs... et le dimanche, il conduisait toute la famille faire une promenade en auto.

QUELS SONT LES MOBILES DU CRIME ?

Dans la nuit de lundi à mardi, le drame devait pourtant éclater dans cette famille si unie. Alors que sa femme, née Burgi, était en train de repasser, son mari la tua, d'une façon que le juge d'instruction n'a pas encore révélée, et pour des motifs que l'enquête n'a pu encore établir. Mme Racine était de sept ans plus jeune que son mari. Celui-ci a avoué son forfait, mais n'a pas pu clairement expliquer les raisons qui l'ont poussé à son acte.

Le juge d'instruction I de Bienne a annoncé dans un communiqué laconique que d'autres précisions ne pouvaient pas être faites pour le moment. On sait cependant que la victime portait une large plaie ouverte à la tête.

Les accidents dans le canton

La police cantonale communique la statistique des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel au cours du mois d'octobre 1962: il fut dénombré : 110 accidents qui firent 113 blessés et 8 tués ; 92 accidents ont causé des dégâts dépassant 200 francs.

La restauration du temple des Verrières avance à grands pas

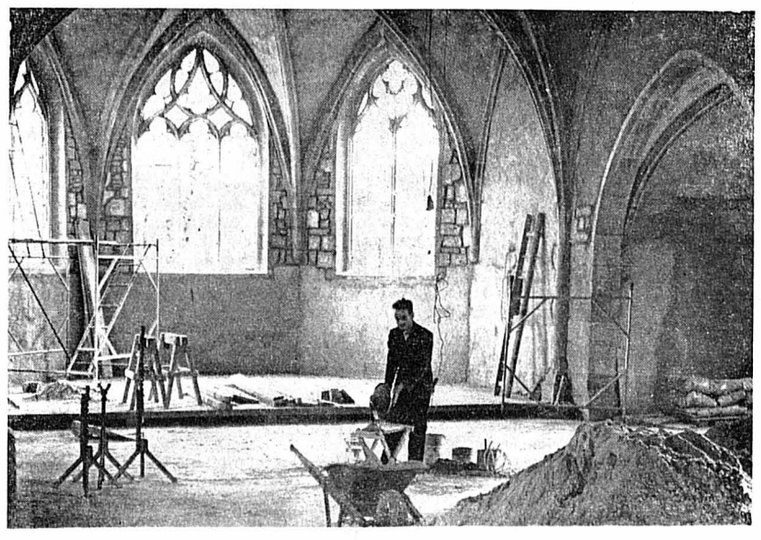

Le temple des Verrières est encore en pleine restauration, mais les travaux avancent à grands pas. Ainsi la tour romane qui, il y a encore quelque temps, était entourée d'un toit, est maintenant dégagée. A l'intérieur, des changements importants ont également déjà été faits. Sur notre photo, on peut voir un ouvrier procéder à la pose des vitraux du chœur.

(Photo Schelling - Fleurier)

Naissances

Alain POYET
a la joie d'annoncer la naissance de son frère

Blaise

13 novembre 1962

Clinique du Crêt — C. Poyet-Tinturier, Neuchâtel

Pierre-André et Jean-Frédéric
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Claudine-Annette

13 novembre 1962

Maternité Landeyeux — M. et Mme Fritz Robert Valangin